PLAN D'ETUDES DU SECONDAIRE 1 Degré 6

1. Table des matières

2. Introduction générale 1-12

2.1 Préface du chef du département 1
2.2 Avant-propos 2
2.3 La déclaration de la CIIP sur les finalités et objectifs de l'école publique du 30 janvier 2003 3-7
2.4 L'organisation du système scolaire secondaire 8-12

2.4.1 L'année d'orientation et de transition 8-9
2.4.2 La section préprofessionnelle 9-10
2.4.3 La section moderne 10
2.4.4 La section de maturités 10-11
2.4.5 Les passages d'une section à l'autre 11-12
2.4.6 L'enseignement spécialisé 12
2.4.7 Les classes d'accueil 12

3. La grille horaire du secondaire 1 13

4. Evaluation 14-19

4.1 La conception de l'évaluation en relation avec les objectifs d'apprentissage 14
4.2 Les fonctions de l'évaluation 15-16
4.3 Les modalités et les conditions d'application 17-19

5. Le plan d'études cadre romand (PECARO)

5.1 Les lignes de force de l'enseignement définies par PECARO : 20-24

5.1.1 Les cinq domaines de formation disciplinaire 20
5.1.2 Les trois domaines de formation générale 20
5.1.3 Les cinq domaines de formation de capacités transversales 20-21
5.1.4 Les objectifs prioritaires d'apprentissage (OPA) 22
5.1.5 Les attentes de fin de cycle 23
5.1.6 Les conditions-cadre 24

6. Introduction au plan d'études neuchâtelois (PENSE) 25-27

6.1 Le plan d'études neuchâtelois et son programme du degré 6 25
6.2 Le plan d'études et les programmes des sections préprofessionnelle, moderne et de maturités des degrés 7-8-9 25
6.3 Mode d'emploi du plan d'études du degré 6 26
6.4 Mode d'emploi du plan d'études des degrés 7-8-9 27

Plan d'études neuchâtelois (PENSE)

7. Langues 28-61

7.1 Commentaires sur le domaine 28-30
7.1.1 Les lignes de force du 2e cycle (3e à 6e année) 28
7.1.2 Les orientations pédagogiques et didactiques 29
7.1.3 La contribution du domaine "Langues" au domaine de la "Formation générale" 30
7.1.4. La contribution du domaine "Langues" aux capacités transversales 30
7.1.5 Conclusions 30
7.2 Français 31-51
7.3 Allemand 52-61

8. Mathématiques et sciences de la nature 62-98

8.1 Commentaires sur le domaine 62-65
8.1.1 Les lignes de force du 2e cycle (3e à 6e année) 62
8.1.2 Les orientations pédagogiques et didactiques 63
8.1.3 La contribution du domaine "Mathématiques et sciences de la nature" au domaine de la "Formation générale" 64
8.1.4 La contribution du domaine "Mathématiques et sciences de la nature" aux capacités transversales 64-65
8.1.5 Conclusions 65
8.2 Mathématiques 66-84
8.3 Sciences de la nature 85-98

9. Sciences de l'Homme et de la société 99-113

9.1 Commentaires sur le domaine 99-101
9.1.1 Les lignes de force du 2e cycle (3e à 6e année) 99
9.1.2 Les orientations pédagogiques et didactiques 100
9.1.3 La contribution du domaine "Sciences de l'Homme et de la société" au domaine de la "Formation générale" 101
9.1.4 La contribution du domaine "Sciences de l'Homme et de la société" aux capacités transversales 101
9.2 Géographie 102-106
9.3 Histoire 107-113

10. Arts 114-152

10.1 Commentaires sur le domaine 114-115
10.1.1 Les lignes de force du 2e cycle (3e à 6e année) 114
10.1.2 Les orientations pédagogiques et didactiques 114
10.1.3 La contribution du domaine "Arts" au domaine de "Formation générale" 115
10.1.4 La contribution du domaine "Arts" aux capacités transversales 115
10.1.5 Conclusions 115
10.2 Introduction sur les activités manuelles 116-117
10.3 Activités manuelles sur carton, bois et métal 118-133
10.4 Activités manuelles sur textiles 134-139
10.5 Education visuelle et artistique 140-145
10.6 Education musicale 146-152

11. Corps et mouvement 153-162

11.1 Commentaires sur le domaine 153-155
11.1.1 Les lignes de force du 2e cycle (3e à 6e année) 153
11.1.2 Les orientations pédagogiques et didactiques 154
11.1.3 La contribution du domaine "Corps et mouvement"au domaine de la "Formation générale" 154
11.1.4 La contribution du domaine "Corps et mouvement" aux capacités transversales 155
11.2 Education physique et sportive 156-162

12. Options tronc commun (OTC) 163

12.1 Les activités 163

2. Introduction générale

2.1 Préface du chef du département

Le Département de l'éducation, de la culture et des sports a le plaisir d'introduire le nouveau plan d'études au degré 6 pour la rentrée scolaire 2005-2006.

Nous relevons que ce document, adapté aux transformations de la société actuelle et aux exigences des écoles et formations subséquentes, comblera une lacune puisqu' il remplacera les versions provisoires encore en vigueur.

Il est utile de rappeler qu'un plan d'études définit un projet de formation équilibré pour l'élève dans le but de développer une culture commune tout au long de la scolarité obligatoire.

Le plan d'études est un outil de travail essentiel pour les enseignants puisqu'il précise les parcours qu'ils auront à emprunter pour remplir leur mission d'instruction et d'éducation. Ce document permettra aux maîtres d'organiser leurs séquences d'enseignement à partir des objectifs fixés.

Ce nouveau plan d'études est compatible avec le **P**lan d'**E**tudes **CA**dre **RO**mand (PECARO) puisqu'il comprend les objectifs prioritaires d'apprentissage des disciplines ainsi que les objectifs liés aux domaines de la formation générale et aux capacités transversales.

Les objectifs spécifiques et les attentes de fin d'année ont été décrits par des rédacteurs neuchâtelois, tous enseignants au secondaire 1. Enfin, un programme annuel complète le plan d'études : il est le fil rouge qui permettra de guider le plus harmonieusement possible les séquences d'enseignement/apprentissage.

Des moyens d'enseignement cantonaux ou romands adaptés au nouveau plan d'études entreront également en vigueur.

Quant aux plans d'études des sections préprofessionnelle, moderne et de maturités, ils seront introduits progressivement, soit en 2006 pour le degré 7, en 2007 pour le degré 8 et en 2008 pour le degré 9.

Ce plan d'études représente l'une des démarches entreprises par les autorités scolaires pour améliorer le fonctionnement de l'école et, par là même, d'assurer une meilleure formation de l'élève. Il est également une référence pour les autorités scolaires, les élèves et leurs parents.

Nous souhaitons qu'il réponde aux impératifs de notre société et qu'il reste ouvert aux transformations à venir.

Thierry Béguin
Conseiller d'Etat
Chef du Département de l'éducation,
de la culture et des sports

2.2 Avant-propos

Ce plan d'études du secondaire 1 dépasse les frontières cantonales pour s'inscrire dans le contexte plus large des efforts d'harmonisation entrepris sous l'égide de la *Conférence intercantonale des chefs de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin* (CIIP) à travers la réalisation d'un plan d'études cadre romand (PECARO).

Ce document-cadre définit des objectifs essentiels de formation identiques pour les cantons romands. Il précise les compétences que les élèves doivent acquérir et développer au fil de leur scolarité préscolaire et obligatoire. Le PECARO intègre les deux missions de l'école, celle d'instruire et celle d'éduquer. Une présentation succincte du PECARO s'avère nécessaire pour établir le lien avec le PENSE.

La déclaration de la CIIP de janvier 2003 relative aux finalités et objectifs de l'Ecole publique donne sa légitimité au PECARO puisqu'elle réunit sous le même chapeau les grands principes de l'éducation et de l'instruction que l'Ecole publique se doit de mettre en application.

Ce texte fondateur, référence pour les maîtres et les directions d'école, se trouve in extenso à la suite de cet avant-propos puisqu'il est le pilier sur lequel repose tout l'édifice.

Le PENSE du degré 6 est destiné aux élèves des classes d'orientation et de transition. Outre les objectifs, il comprend également la présentation :

- de l'organisation du système scolaire du secondaire 1,
- de la grille horaire,
- de l'évaluation à travers ses fonctions et ses modalités d'application,
- d'un mode d'emploi,
- d'un commentaire sur chaque champ disciplinaire (tiré de PECARO) présentant les lignes de force du 2e cycle, les orientations pédagogiques et didactiques, les liens avec la formation générale et les capacités transversales,
- d'une introduction pour chaque discipline,
- d'un programme ou des pistes d'activités pour chaque discipline.

Le plan d'études neuchâtelois du secondaire 1 permettra aux enseignants, aux membres des directions d'école et aux formateurs de la HEP d'avoir une vision globale des contenus enseignés à l'école secondaire.

Une version informatique du PENSE est aussi disponible sur le site du SEO (**http://www.ne.ch/seo**).

Service de l'enseignement obligatoire

2.3 Déclaration de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) relative aux finalités et objectifs de l'Ecole publique du 30 janvier 2003

FINALITES ET OBJECTIFS DE L'ECOLE PUBLIQUE

LA CONFERENCE INTERCANTONALE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN (CIIP),

considérant les finalités et objectifs d'éducation, d'instruction et de formation assignés à l'Ecole publique par la loi de chacun des cantons représentés en son sein ;

considérant la spécificité linguistique et culturelle des régions au sein desquelles elle promeut la coordination et dont elle assure l'illustration ;

affirmant que la transmission des valeurs fondatrices de la vie commune dans une société démocratique ainsi que l'acquisition d'une formation de base constituent le socle de l'Ecole publique obligatoire ;

reconnaissant le fort engagement professionnel des enseignants et enseignantes dans l'accomplissement de leur mission d'instruction et d'éducation et considérant la complexité de son exercice ;

s'inscrivant dans la continuité des efforts consentis jusqu'à ce jour en matière de coordination et d'harmonisation des politiques de formation et de ses aboutissements antérieurs, notamment en matière de programmes scolaires et de moyens pédagogiques communs à l'ensemble de la Suisse romande ;

confirmant son action de coordination, favorisant la mise en commun des compétences et des moyens des départements de chacun de ses membres, afin de renforcer la capacité de tous les partenaires de l'Ecole à offrir aux élèves de tous âges les meilleures chances de formation ;

réaffirmant les valeurs éducatives que cette Ecole a charge de promouvoir auprès des enfants et des jeunes que les familles lui confient ;

confirmant avec force les valeurs de culture que cette Ecole a mission de transmettre à l'ensemble de la population scolaire ;

déclare :

FINALITES ET OBJECTIFS

L'Ecole publique assume une mission globale et générale de formation qui intègre des tâches d'éducation et d'instruction permettant à tous les élèves d'apprendre, et d'apprendre à apprendre afin de devenir apte à poursuivre leur formation tout au long de leur vie.

L'Ecole publique assume des missions d'instruction et de transmission culturelle auprès de tous les élèves. Elle assure la construction de connaissances et l'acquisition de compétences permettant à chacun et chacune de développer ses potentialités de manière optimale.

En particulier elle fonde et assure le développement :

a) d'une culture de la langue d'enseignement, langue maternelle et langue d'intégration impliquant la maîtrise de la lecture et de l'écriture, ainsi que la capacité de comprendre et de s'exprimer par oral et par écrit ;

   ouvrant à la richesse de la langue, à son esthétisme et à son patrimoine littéraire ;

b) de compétences et d'une culture linguistique intégrant des capacités de communication, particulièrement orale, en langue allemande, dans une seconde langue nationale ou en anglais, ainsi qu'une appréhension des dimensions culturelles de ces langues ;

c) d'une culture mathématique impliquant la maîtrise des concepts et des démarches mathématiques de base ;

   développant l'utilisation du langage mathématique, la capacité de modéliser des situations et de résoudre des problèmes ;

d) d'une culture scientifique s'appuyant à la fois sur les sciences humaines et sociales et sur les sciences de la nature ;

   intégrant des capacités relevant de la démarche scientifique et développant la capacité à comprendre son environnement humain, social et politique, notamment à le situer dans la ligne de l'histoire ;

e) d'une culture artistique conjuguant la perception, l'expression, la pratique de techniques variées et l'usage de divers matériaux et instruments, la sensibilisation aux formes diverses du patrimoine artistique, aussi bien dans les arts plastiques que musicaux ;

f) de connaissances et de comportements assurant l'épanouissement corporel et la préservation de sa propre santé ;

   impliquant le développement de l'aisance et des capacités motrices et physiques, du goût du jeu sportif et de l'expression corporelle ;

   éveillant la conscience de ses besoins physiologiques et alimentaires, ainsi que de sa responsabilité face aux divers comportements à risques ;

g) de connaissances et de comportements de citoyen et d'acteur social ;

h) impliquant l'acquisition des aptitudes et des attitudes d'action en tant qu'individu membre d'une collectivité et de citoyen ;

   développant un usage pratique et critique des supports, instruments et technologies de l'information et de la communication ;

   intégrant une approche de l'environnement économique et s'insérant dans le processus d'orientation scolaire et professionnelle.

L'Ecole publique assume des missions d'éducation et de transmission de valeurs sociales.

En particulier elle assure la promotion :

a) du respect des règles de la vie en communauté ;

b) de la correction des inégalités de chance et de réussite ;

c) de l'intégration dans la prise en compte des différences ;

d) du développement de la personnalité équilibrée de l'élève, de sa créativité et de son sens esthétique ;

e) du développement du sens de la responsabilité à l'égard de soi-même, d'autrui et de l'environnement, de la solidarité, de la tolérance et de l'esprit de coopération ;

f) du développement de la faculté de discernement et d'indépendance de jugement.

L'Ecole publique assure l'acquisition et le développement de compétences et de capacités générales.

En particulier, elle entraîne les élèves à :

a) la réflexion, qui vise à développer chez l'élève sa capacité à analyser, à gérer et à améliorer ses démarches d'apprentissage ainsi qu'à formuler des projets personnels de formation ;

b) la collaboration, axée sur le développement de l'esprit coopératif et sur la construction des compétences requises pour réaliser des travaux en équipe et mener des projets collectifs ;

c) la communication, qui suppose la capacité de réunir des informations et de mobiliser des ressources permettant de s'exprimer à l'aide de divers types de langages en tenant compte du contexte ;

d) la démarche critique, qui permet de prendre du recul sur les faits et les informations tout autant que sur ses propres actions ;

e) la pensée créatrice, axée sur le développement de l'inventivité, de la fantaisie, de l'imagination et de la flexibilité dans la manière d'aborder toute situation.

PRINCIPES

L'Ecole publique assume sa mission de formation en organisant l'action des enseignants et enseignantes et des établissements scolaires sur la base des principes suivants :

I. le respect de la personne ;

II. les droits et devoirs de la personne humaine ainsi que les droits de l'enfant ;

III. le principe de l'éducabilité, qui suppose que chacun est en mesure d'apprendre si les conditions lui sont favorables et que l'enseignant, l'élève et l'environnement y contribuent ;

IV. les principes de l'égalité et de l'équité, assurant à chaque élève les possibilités et moyens de formation correspondant à ses besoins.

Se fondant sur ces principes, l'Ecole publique :

- affirme que la réflexion ainsi qu'un capital de connaissances sont nécessaires pour adopter des comportements adéquats et pour agir opportunément ;
- se préoccupe de susciter, d'alimenter et d'entretenir le goût d'apprendre ;
- soutient l'apprentissage et met en place des conditions favorables ;
- différencie ses démarches pédagogiques selon les dispositions intellectuelles et affectives des élèves ;
- affirme que l'évaluation est indissociable de l'apprentissage en tant qu'instrument de la régulation du progrès de chaque élève.

LIGNES D'ACTION

L'Ecole publique assume sa mission de formation et de socialisation par la promotion des lignes d'action suivantes :

a) elle veille, en associant tous les acteurs de l'institution scolaire, à l'articulation entre l'instruction et l'éducation, de manière à permettre à l'élève de construire ses valeurs éthiques et spirituelles, d'édifier son capital de connaissances et de développer ses compétences ;

b) elle s'efforce de conduire chaque élève au maximum de ses possibilités en élargissant ses intérêts, en renforçant sa motivation ainsi que sa responsabilité ;

c) elle développe dans les établissements de formation un climat assurant la cohérence de l'action des divers intervenants et favorisant la transmission des valeurs et l'acquisition de compétences ;

d) elle prend en compte et rend accessible la connaissance des fondements culturels, historiques et sociaux, y compris des cultures religieuses, afin de permettre à l'élève de comprendre sa propre origine et celle des autres, de saisir et d'apprécier la signification des traditions et le sens des valeurs diverses cohabitant dans la société dans laquelle il vit ;

e) elle conçoit toujours davantage l'établissement comme un lieu où l'élève est respecté quel que soit son âge, son origine et sa provenance et comme un espace où il fait l'apprentissage de la considération d'autrui, de ses enseignants et enseignantes et de ses camarades ; elle veille à ce qu'aucune tendance discriminatoire ne puisse jamais s'y développer ;

f) elle fait de l'établissement un lieu où l'élève fait l'expérience de la loi et des règles de la vie sociale ainsi que l'apprentissage de leur respect ;

g) elle assure aux enseignants et enseignantes, professionnels de l'éducation et de l'instruction, des conditions optimales à l'exercice de leur mission ;

h) elle favorise le partenariat entre les familles et l'institution scolaire de manière à privilégier, dans la concertation, la complémentarité des actions éducatives; elle consolide la confiance des parents par la transparence des objectifs que l'Ecole s'efforce d'atteindre et par la discussion ouverte quant aux moyens d'y parvenir.

Neuchâtel, le 30 janvier 2003

Le président de la Conférence
Thierry Béguin

Le secrétaire général
Jean-Marie Boillat

CIIP
CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA SUISSE
ROMANDE ET DU TESSIN
CH-2007 NEUCHÀTEL

2.4 Organisation du système scolaire secondaire

2.4.1 l'année d'orientation et de transition
2.4.2 la section préprofessionnelle
2.4.3 la section moderne
2.4.4 la section de maturités
2.4.5 les passages d'une section à l'autre
2.4.6 l'enseignement spécialisé
2.4.7 les classes d'accueil

2.4.1 L'année d'orientation

Les élèves promus au terme de la 5e année de l'école primaire entrent, au degré 6, en 1ère année secondaire, dite année d'orientation.

Les élèves sont réunis dans des centres scolaires secondaires régionaux.
En principe, les élèves entrent en **classe d'orientation** au terme de laquelle ils seront orientés vers les filières prévues à l'école secondaire.

Le programme comporte les disciplines suivantes : français - allemand - mathématiques - biologie - histoire - géographie - dessin artistique - éducation musicale - activités manuelles sur textiles, cartonnage, bois - éducation physique.

En classe d'orientation, l'enseignement est commun pour tous les élèves. Il est réparti entre deux maîtres principaux, appelés maîtres d'orientation, pour les branches générales et quelques maîtres spécialisés pour des branches telles que l'éducation physique, les activités manuelles, le dessin artistique et l'éducation musicale.

L'ensemble des maîtres qui enseignent dans une classe, un représentant de la direction et le conseiller en orientation forment le **conseil de classe**.
Les objectifs sont non seulement l'acquisition de connaissances et de compétences, mais aussi l'observation et la détermination de qualités particulières de l'élève, en vue de son orientation future. Pour cela, deux périodes par semaine ne sont pas attribuées à une discipline particulière ; elles sont appelées **options au tronc commun**. L'élève choisit des sujets d'études qu'il aborde selon ses goûts. Il peut être aidé et guidé par le maître. Ce dernier observe l'élève dans un cadre plus ouvert que les leçons habituelles dans le but de formuler, en fin d'année, un préavis d'orientation. Ces travaux réalisés au cours des options au tronc commun ne font pas l'objet d'une évaluation sous forme de notes.

Les parents sont régulièrement informés par les maîtres d'orientation de l'évolution scolaire de leur enfant et de l'orientation la plus adéquate à envisager au terme de l'année.

Critères d'orientation

Au terme de la classe d'orientation, l'élève est généralement orienté vers l'une des trois sections prévues: **section de maturités, section moderne, section préprofessionnelle** sur la base de trois critères de même importance, ce qui signifie que l'un d'entre eux, à lui seul, ne peut être déterminant pour définir l'orientation.
Si ces conditions ne sont pas remplies, l'élève peut être orienté vers une classe de l'enseignement spécialisé.

Ces critères sont :

1. les moyennes annuelles des notes obtenues dans les disciplines comptant pour la promotion ;
2. le préavis du conseil de classe ;
3. les résultats obtenus aux épreuves cantonales d'orientation en mathématiques, en français et en allemand.

Lorsque l'élève obtient les conditions les plus favorables, il a le choix entre les trois sections en fonction de ses projets d'études.

Avec des conditions moyennes, l'élève pourra choisir entre les sections moderne et préprofessionnelle.

Si la promotion est assurée, mais que les résultats obtenus sont juste suffisants, l'élève entrera en section préprofessionnelle.

La décision d'orientation est prononcée par la direction d'école conformément à la réglementation en vigueur.

Pour un petit nombre d'élèves, ayant déjà éprouvé des difficultés d'apprentissage à l'école primaire et ayant souvent un retard scolaire, la première année secondaire se passe en **classe de transition**.

Comme son nom l'indique, la **classe de transition** doit assurer à ces élèves une transition harmonieuse entre l'école primaire et la 2e année secondaire, section préprofessionnelle.

L'entrée en classe de transition se fait avec l'accord des parents et en concertation avec l'école primaire. L'enseignement est assuré, en principe, par un seul maître.

Cette classe a le même programme que la classe d'orientation, mais bénéficie d'un effectif réduit permettant de mieux individualiser les apprentissages, d'assurer une consolidation des acquis, de donner confiance à l'élève. Des périodes supplémentaires d'aide pédagogique dans les branches principales permettent d'adapter l'enseignement aux besoins des élèves. Les élèves ne sont pas soumis aux épreuves cantonales d'orientation.

Les sections de l'école secondaire, degrés 7, 8 et 9

Les rythmes d'apprentissage, le degré d'abstraction des notions abordées, la manière d'enseigner diffèrent d'une section à l'autre. L'objectif est d'assurer à l'élève une scolarité efficace dans une section adaptée à ses compétences afin d'optimiser ses chances de réussite dans son projet d'avenir.

2.4.2 La section préprofessionnelle

Les classes sont confiées à des maîtres généralistes qui enseignent la quasi totalité des disciplines inscrites au plan d'études. Les maîtres cherchent non seulement à faire acquérir des connaissances de base indispensables dans les branches principales (français et mathématiques) mais encore à développer la culture générale et surtout à promouvoir des attitudes positives vis-à-vis d'une formation future et d'une insertion harmonieuse dans la vie active.

Il s'agit de donner confiance à l'élève, de le valoriser et de l'aider à aller au maximum de ses possibilités d'apprentissage. Un accent particulier est mis sur l'exécution du travail, l'ordre et le soin.

Une certaine souplesse dans l'aménagement de l'horaire des leçons permet d'adapter le rythme de travail et de différencier l'enseignement.

Cette section prépare principalement les élèves à une entrée en apprentissage qui peut être complété par une maturité professionnelle.

Par un raccordement d'une année, certains élèves peuvent également accéder aux formations offertes par les écoles professionnelles du type école supérieure de commerce, école de culture générale préparant notamment aux formations paramédicale et sociale.

2.4.3 La section moderne

L'enseignement dans cette section est confié à des maîtres licenciés chargés d'enseigner une ou plusieurs disciplines. Les exigences en français et en mathématiques sont très proches de celles de la section préprofessionnelle, mais sont abordées parfois de manière plus abstraite. Cette section se caractérise surtout par l'enseignement des langues étrangères (anglais dès la 8e année). L'allemand est une branche du groupe I.

Durant sa huitième année, l'élève pourra choisir d'étudier, au degré 9, l'italien à la place de l'anglais.

Cette section offre une bonne préparation aux apprentissages, notamment ceux qui demandent et développent la connaissance des langues étrangères, apprentissages qui peuvent être complétés par une maturité professionnelle. Elle permet d'accéder aux formations offertes par des écoles professionnelles :

- Ecole supérieure de commerce,
- Ecole de culture générale préparant notamment aux formations paramédicales et sociales (lycée Jean Piaget, ESTER),
- Ecoles techniques (CPLN,CIFOM, CPMB).

2.4.4 La section de maturités

L'enseignement est confié à des maîtres licenciés. Le rythme de travail est rapide et s'adresse à des élèves faisant preuve d'un sens de l'organisation certain, d'une maîtrise de l'abstraction, de motivation et d'un intérêt pour les études. L'enseignement s'adresse progressivement à de futurs étudiants capables d'assumer la responsabilité de leur formation.

Les exigences sont établies pour assurer la suite de la formation dans les écoles délivrant des maturités. L'enseignement est orienté vers les études longues visant l'obtention d'une maturité gymnasiale ou professionnelle, avec poursuite des études à l'Université, dans les écoles polytechniques ou les hautes écoles spécialisées. Les autres formations restent naturellement ouvertes.

Les choix dans la section de maturités

Au degré 7, tous les élèves commencent l'étude de l'anglais. Durant sa huitième année, l'élève devra faire ses choix, pour le degré 9, en fonction de ses projets de formation.

L'élève choisit :

Une discipline fondamentale (DF) soit :

une deuxième langue étrangère qui pourra être le grec, l'anglais ou l'italien.

Une option spécifique (OS), parmi les six proposées soit :

- le latin ;
- l'anglais (s'il n'a pas été choisi en discipline fondamentale) ;
- l'italien (s'il n'a pas été choisi en discipline fondamentale) ;
- l'espagnol ;
- les sciences expérimentales (consistant en un élargissement et un approfondissement des bases données en physique, en chimie, en biologie et en mathématiques) ;
- les sciences humaines (consistant en un élargissement et un approfondissement des bases données en histoire, en géographie, en éducation civique et une introduction à l'économie, au droit et à la philosophie) ;

et

- un niveau des mathématiques :
  niveau de base (1) ou niveau supérieur (2).

Le programme du degré 9 est pris en compte comme première année de la maturité gymnasiale.

Les choix opérés au degré 9 se complètent dans les lycées en se précisant. Cependant, après la 9e année, ils pourront être modifiés à l'entrée au degré 10 afin de bien correspondre aux aspirations de l'élève. En cas de changement, l'élève devra assurer lui-même sa mise à niveau.

Pour les élèves qui se destinent à obtenir une maturité professionnelle, le choix de l'option spécifique au degré 9 n'a pas la même importance. Tout au plus, celui d'une langue vivante ou des sciences humaines convient-il mieux à de futures études commerciales alors que, pour des études techniques, les sciences expérimentales semblent indiquées.

L'organisation du degré 9 de la section maturités fait l'objet d'un document particulier remis aux élèves concernés.

2.4.5 Passages d'une section à l'autre

Si la majorité des élèves sont orientés à la fin du degré 6 en année d'orientation, des passages d'une section à l'autre restent possibles aux degrés 7, 8 et 9. En effet, certains élèves, dans leur développement, montrent parfois des aptitudes qui n'avaient pas été reconnues auparavant ou font preuve d'une motivation nouvelle liée à un projet de formation qui les attire. De même, certains élèves, d'origine étrangère, après une période d'adaptation, montrent des capacités leur permettant de suivre une section plus exigeante. Ces passages peuvent se faire soit avec des rattrapages organisés par l'école, soit par la répétition de l'année dans la nouvelle section.

D'autres élèves, au contraire, montrent qu'ils ont de plus en plus de peine à répondre aux exigences de la section dans laquelle ils se trouvent. Dans ce cas, en associant les parents à la décision, une réorientation est possible vers une section où l'élève se sentira plus à l'aise et où il aura plus de chances de réussite. Ce passage est notamment évoqué lorsque l'élève est face à une non-promotion et que ses projets correspondent aux possibilités offertes par la nouvelle section envisagée.

Les maîtres de classe, les conseillers en orientation et les directions d'écoles envisagent, avec l'élève et les parents les meilleurs choix à faire pour que la suite de la formation scolaire soit la plus efficace possible.

2.4.6 L'enseignement spécialisé

Dès l'école primaire et jusqu'au terme de la scolarité obligatoire, un enseignement spécialisé est offert aux élèves qui, malgré les mesures de soutien mises en place dans le cadre des classes ordinaires, rencontrent encore de grosses difficultés d'apprentissage.

Dans les classes spéciales, ces élèves développent les stratégies nécessaires afin de garantir la meilleure insertion socio-professionnelle possible ; ceci par un enseignement très individualisé qui vise notamment à la reconnaissance des acquis, à la valorisation des progrès et au renforcement de la confiance en soi. Un suivi attentif permet aussi de mettre en place, dès que possible, les mesures d'intégration partielle ou totale dans les classes régulières.

Arrivés en 9e terminale, certains élèves sentent le besoin de compléter leur formation scolaire pour répondre aux exigences d'une certaine formation professionnelle. Sur la base du volontariat, des classes complémentaires sont organisées.

Elles permettent de consolider les acquis, d'aborder le monde professionnel avec un accompagnement scolaire. Les objectifs visent à assurer et à parfaire la formation de base nécessaire à une vie d'adulte autonome.

Pour les enfants et les adolescents souffrant de handicaps plus importants, un dispositif différencié d'institutions leur est offert. Après un examen attentif de chaque situation par une équipe de spécialistes, une proposition d'admission est faite à l'élève et à sa famille.

Dans le cadre de ces structures, des projets pédagogiques et thérapeutiques individualisés ainsi qu'un enseignement spécialisé sont développés. Ces mesures d'accompagnement visent à assurer pour chacun des élèves la plus grande autonomie possible, de même que l'intégration sociale et professionnelle la plus adéquate.

2.4.7 Les classes d'accueil

L'Ecole cherche à favoriser l'intégration des élèves en provenance de l'étranger. A l'école primaire, les élèves allophones sont en général placés dans les classes régulières et bénéficient de mesures de soutien.

A l'école secondaire, ces élèves, dont les connaissances scolaires et notamment linguistiques sont insuffisantes pour leur permettre d'être intégrés directement dans les classes régulières, ont la possibilité de fréquenter des **classes d'accueil**.

L'enseignement dans les classes d'accueil prévoit un apprentissage aussi rapide que possible du français, la consolidation et la mise à niveau des connaissances scolaires nécessaires à une intégration dans une classe régulière correspondant à l'âge et aux possibilités de l'élève.

3. Grille-horaire

Ecole secondaire inférieur

La grille-horaire est définie par arrêté du Conseil d'Etat du 16 février 2005

Charge horaire des élèves et répartition des disciplines dans l'enseignement secondaire inférieur

Disciplines		6e	7e			8e			9e		
		OR	MA	MO	PP	MA	MO	PP	MA	MO	PP
Français	FRA	6	5	6	6	5	6	6	5	6	6
Allemand	ALL	3	3	4	4	4	4	3	4	4	3
Anglais	ANG		2			3	3				
Mathématiques	MAT	5	5	5	6	5	5	6	4	5	6
Biologie	BIO	2	2	2	2				1	1	1
Sciences	SCE					2	2	2	2	2	2
Histoire	HIS	2	2	2	2	2	1	1			
Géographie	GEO	2	2	1	1	2	2	2			
Langues et cultures de l'Antiquité	LCA		3			2					
Séminaire éducation civique	SEC								3	3	3
Informatique	INF					1	1	1			
Education visuelle et artistique	EVA	2	1	2	2	2	2	2	1	2	2
Activités manuelles	AMB/AMT	2	2	2	2		2	4			3
Education musicale	EMU	1	1	2	2				1		
Economie familiale	EFA								2	2	2
Education physique et sportive	EPS	3	3	3	3	3	3	3	2	2	2
Options tronc commun	OTC	2									
Répétitoire	REP							1			1
Activité complémentaire à option	ACO			2	2						
Mathématiques niveau 2[1)]	MATH+								1[1)]		
	CHOIX DF[2)]										
Grec	GRE								4		
ou anglais ou italien[3)]	ANG/ITA								3	3	
	CHOIX OS[2)]										
Latin	LAT								4		
Langue moderne	OLM								4		
Sciences exp. et math.	OSE								4		
Sciences humaines	OSH								4		
		30	31	31	32	31	31	31	32/34	30	31
Activités compl. facultatives	ACO		2			2			2	2	2

1) Mathématiques niveau 2 est compris dans l'OSE. Il est offert, en plus, avec les options Latin, OLM et OSH.
2) Pour le total, ne considérer qu'une ligne de la zone grisée.
3) Une des deux langues.

4. Evaluation

4.1 La conception de l'évaluation en relation avec les objectifs d'apprentissage

Les gestes pédagogiques et les instruments d'évaluation qui lui donnent corps doivent permettre :

à l'élève	• de mieux comprendre ce qu'on attend de lui ; • d'identifier plus clairement ce qu'il a acquis ; • de tirer profit de ses erreurs pour pouvoir y remédier ; • de disposer du temps nécessaire pour acquérir les connaissances et compétences attendues.
à l'enseignant	• de clarifier les exigences à l'égard des élèves ; • d'identifier les acquisitions ou les difficultés rencontrées par les élèves, de tirer parti de leurs erreurs pour leur permettre de progresser ; • d'ajuster les activités d'enseignement/apprentissage sur la base d'observations plus fines de la progression de l'élève ; • d'établir régulièrement des points de situations.
aux parents	• de prendre connaissance de manière régulière et concrète de ce que leur enfant a appris et des difficultés éventuelles qu'il rencontre afin de pouvoir trouver une forme d'aide si nécessaire ; • de bénéficier, à quatre reprises dans l'année, de bilans permettant de situer la progression de leur enfant par rapport aux attentes de l'école ; • de bénéficier d'échanges famille-école riches et constructifs.
à l'école	• de prendre des décisions circonstanciées de promotion et d'orientation ; • de préciser les exigences à chaque étape du parcours de l'élève.
aux formations subséquentes	• d'être mieux informées sur les niveaux de compétences acquis par les élèves.

4.2 Les fonctions de l'évaluation

Telle qu'elle apparaît dans les missions de l'école neuchâteloise, l'évaluation a pour fonctions :

- de guider l'élève dans ses apprentissages ;
- d'établir des bilans et d'informer la famille ;
- de décider de la promotion, de la certification et de l'orientation de l'élève ;
- d'ajuster l'enseignement aux exigences des programmes et aux besoins des élèves.

Ces fonctions correspondent respectivement à **l'évaluation formative, à l'évaluation sommative et à l'évaluation certificative.**

Définitions :

a. L'évaluation formative

L'évaluation formative fait partie intégrante du processus d'apprentissage. C'est une évaluation continue qui s'effectue tout au long de la formation. Son but n'est pas de noter l'élève ou de le classer par rapport aux autres mais de repérer ses acquis, ses difficultés et de l'**aider à progresser**. Dans ce contexte, l'évaluation formative est le moteur d'une pédagogie différenciée. C'est aussi une évaluation interactive au cours de laquelle l'élève apprend à auto-réguler ses apprentissages et ses comportements scolaires **en fonction d'appréciations régulières** élaborées avec l'enseignant. **Elle porte sur différentes tâches réalisées par l'élève selon les objectifs retenus.**

b. L'évaluation sommative

Elle consiste à établir puis à communiquer un bilan des connaissances et des compétences qui atteste le niveau d'acquisition et/ou d'adéquation de la progression de l'élève par rapport aux objectifs du plan d'études. L'évaluation sommative sert **à informer** l'élève, ses parents et les différentes instances concernées des connaissances et des compétences acquises. **Ces bilans portent sur une période d'apprentissage en fonction des objectifs poursuivis.**

c. L'évaluation certificative

A la fin d'un cycle ou d'un degré, l'évaluation sommative revêt **un caractère certificatif.** Elle conduit à prendre des décisions quant à la gestion du parcours de l'élève : promotion, changement d'orientation ou redoublement selon les règlements en vigueur actuellement.

Les trois fonctions de l'évaluation

Le tableau ci-après synthétise et illustre les trois fonctions de l'évaluation.

	Formative	Sommative	Certificative
Intentions	- Ajuster les processus d'enseignement / apprentissage ; - Améliorer les décisions relatives à l'apprentissage de chaque élève ; - Assurer la progression des élèves.	- Établir un point de situation provisoire ; - Renseigner sur les acquisitions, les progrès ou les difficultés rencontrées.	- Etablir un bilan de ce que l'élève a appris en mettant en rapport ses compétences avec les objectifs du plan d'études (PENSE).
Gestes professionnels	- Réguler et autoréguler les apprentissages ; - Adapter le dispositif d'enseignement pour en tirer les meilleurs effets possibles dans les apprentissages en fonction des caractéristiques des élèves.	- Noter le travail de l'élève ; - Inviter à l'échange notamment en cas de situations particulières.	- Attester les compétences acquises au terme d'une période de formation ; - Attester le fait que l'élève dispose des compétences nécessaires à la poursuite de ses études.
Destinataires (prioritaires)	- Elèves, enseignants	- Parents, élèves	- Parents, élèves, Institutions scolaires
Moments	- Tout au long de l'apprentissage	- Lors des points de situation (tout au long de l'année, aux mi-semestres, semestres)	- A la fin d'une année scolaire - A la fin de la scolarité obligatoire (certification)
Exemples d'instruments	- Observations (instrumentée ou non), interrogations orales ou écrites, commentaires en retour	- Agenda scolaire - Bulletin scolaire - Travaux des élèves au terme d'une séquence d'apprentissage	- Conditions de promotion et d'orientation - Bulletin scolaire
Implications pédagogiques	- Développer la qualité des informations donnée en retour à l'élève y compris l'auto-évaluation.	- Fonder la note sur une moyenne arithmétique.	- Fonder la certification par une moyenne annuelle et une moyenne générale exprimant le degré de maîtrise des acquisitions en fonction des attentes de l'école.

4.3 Les modalités et les conditions d'application

Les moments de l'évaluation
L'évaluation intervient à quatre moments de l'année scolaire :

a. Tout au long de l'année, durant diverses séquences d'apprentissage, l'évaluation rend compte de la progression de l'élève.

Evaluer pour guider l'élève dans ses apprentissages implique :

D'une manière générale, une démarche formative comprend trois étapes principales :

- Observer et recueillir de l'information ;
- Analyser et interpréter l'information ;
- Décider des régulations pendant ou après l'activité.

Une démarche formative implique les gestes professionnels suivants :

Tout au long de l'année, les contenus et les objectifs d'apprentissage du plan d'études doivent être clairement définis et communiqués afin de déterminer les finalités et les objectifs à atteindre.

En cours d'apprentissage, en fonction du contexte de la classe, l'enseignant dispose de nombreuses possibilités pour rendre l'évaluation plus formatrice, par exemple :

- Expliciter les objectifs à atteindre et les activités envisagées au début d'une séquence d'enseignement ;
- Indiquer à l'avance les critères de réussite de l'activité ;
- Impliquer l'élève dans ses apprentissages et lui donner l'occasion de parler de ses démarches de travail ;
- Favoriser les contacts entre les élèves qui les amènent à construire ensemble de nouvelles connaissances ;
- Observer les élèves sur la manière dont ils s'y prennent pour réaliser une tâche ;
- Identifier les acquis et les difficultés que les élèves peuvent rencontrer en fonction des objectifs fixés ;
- Analyser avec certains élèves leurs erreurs, chercher avec eux ce qui les provoque et proposer de nouvelles situations ;
- Différencier les tâches, choisir et mettre en place des situations d'apprentissage permettant la progression et le renforcement des acquis.

Rendre compte de la progression en cours d'apprentissage

Le retour de l'information à l'élève se fait au moyen **d'un commentaire ou encore d'une appréciation**. Durant la phase d'apprentissage, les informations sur la progression de l'élève ne font, en principe, pas l'objet d'une communication aux parents Toutefois, si nécessaire, les parents sont informés de l'évolution de leur enfant par **des travaux significatifs**, c'est-à-dire les travaux qui illustrent le mieux les progrès ou les difficultés rencontrées.

Les gestes professionnels pour établir des bilans tout au long de l'année :

Les gestes professionnels de l'évaluation sommative tout au long de l'année	L'information périodique implique un ensemble de gestes professionnels consistant pour l'enseignant à : - Définir les critères de l'évaluation en se référant aux objectifs du plan d'études ; - Mettre en relation les résultats et les attentes fixées.
Rendre compte des points de situation au cours de l'année	La fin d'une séquence d'apprentissage ou d'un module fait l'objet d'une évaluation traduite par une note transcrite dans l'agenda scolaire. Pour clarifier la manière de communiquer les résultats aux parents : - Les travaux sont datés ; - Les objectifs figurent sur les travaux faisant l'objet d'une note.

b. Au cours de l'année scolaire, à deux reprises (aux mi-semestres), une information est communiquée à l'élève et à ses parents.

Aux mi-semestres, l'information porte sur une appréciation générale de la situation de l'élève dans les différentes disciplines.

Rendre compte de la situation de l'élève dans les différentes disciplines aux mi-semestres	**Les points de situations aux mi-semestres ont pour fonction d'informer les parents sur la progression générale de leur enfant.** L'évaluation de mi-semestre contenue dans l'agenda scolaire est un indicateur qui permet de prévoir la mise en place des mesures qui correspondent le mieux à la situation de l'élève. - Au premier mi-semestre, l'information porte principalement sur la progression de l'élève ; - Au second mi-semestre, il s'agit de faire un point de situation avant la fin de l'année scolaire afin d'informer l'élève et ses parents d'éventuels situations de redoublement ou de réorientation.

c. Au semestre, il s'agit d'une évaluation bilan

L'information vise à renseigner les parents sur les acquisitions de leur enfant en lien avec les attentes de l'école et permet, cas échéant, de prendre les décisions les mieux adaptées à la situation de l'élève.

Les gestes professionnels de l'évaluation sommative au semestre	Au semestre, le point de situation communiqué à l'élève et aux parents comprend **l'évaluation spécifique par discipline ou domaine,** soit les résultats exprimés sous forme d'une moyenne arithmétique arrondie au ½ point.

5. Le plan cadre romand (PECARO)

5.1 Les lignes de force de l'enseignement définies par PECARO

Le principal but du PECARO est une harmonisation des plans d'études romands à travers la poursuite des mêmes objectifs essentiels de formation dans chaque canton. Ce plan précise les compétences que les élèves doivent acquérir et développer au fil de leur scolarité préscolaire et obligatoire.

La construction du PECARO s'appuie sur les valeurs contenues dans la Déclaration sur les finalités et objectifs de l'Ecole publique de la CIIP. Les trois entrées du PECARO sont :

5.1.1 Les cinq domaines de formation disciplinaire ou pluridisciplinaires sont :

- Les arts
- Le corps et le mouvement
- Les langues
- Les mathématiques et les sciences de la nature
- Les sciences de l'Homme et de la société

La répartition en champs disciplinaires vise une plus grande cohérence entre les savoirs et les approches pédagogiques propres à ces domaines. Pour l'élève, les matières enseignées sont souvent perçues comme ayant peu de rapport entre elles. Cette présentation plus globalisante est un effort en vue d'introduire des passerelles entre les différentes disciplines.

5.1.2 Les trois domaines de formation générale comprennent :

- Le rapport à soi ;
- Le rapport aux autres ;
- Le rapport au monde.

L'Ecole doit certes instruire, mais elle doit aussi donner des clés pour mieux comprendre le monde, développer le sens de la citoyenneté active, stimuler le goût de la formation tout au long de la vie, comme la conscience des droits, des devoirs et des valeurs sociales dans notre société.
Au degré secondaire, on considérera les domaines de formation générale comme des domaines sociétaux croisant les domaines disciplinaires traditionnels comme l'éducation à la citoyenneté, à l'environnement, à la santé, à l'information et aux médias.

5.1.3 Les cinq domaines de formation de capacités transversales

Enfin le PECARO traite de capacités qui ne relèvent pas d'une discipline ou d'un apprentissage particulier et que l'on qualifiera de "transversales". Ce sont celles que l'on exerce notamment au cours de la scolarité. Le plan cadre en a retenu cinq, appelant les enseignants à les développer de manière privilégiée dans toute activité d'apprentissage :

- La collaboration ;
- La communication ;
- La démarche critique ;
- La pensée créatrice ;
- La réflexion.

PECARO présente ainsi l'interaction entre ces trois domaines qui constituent le projet de formation de l'élève et de la culture commune de l'Ecole publique.

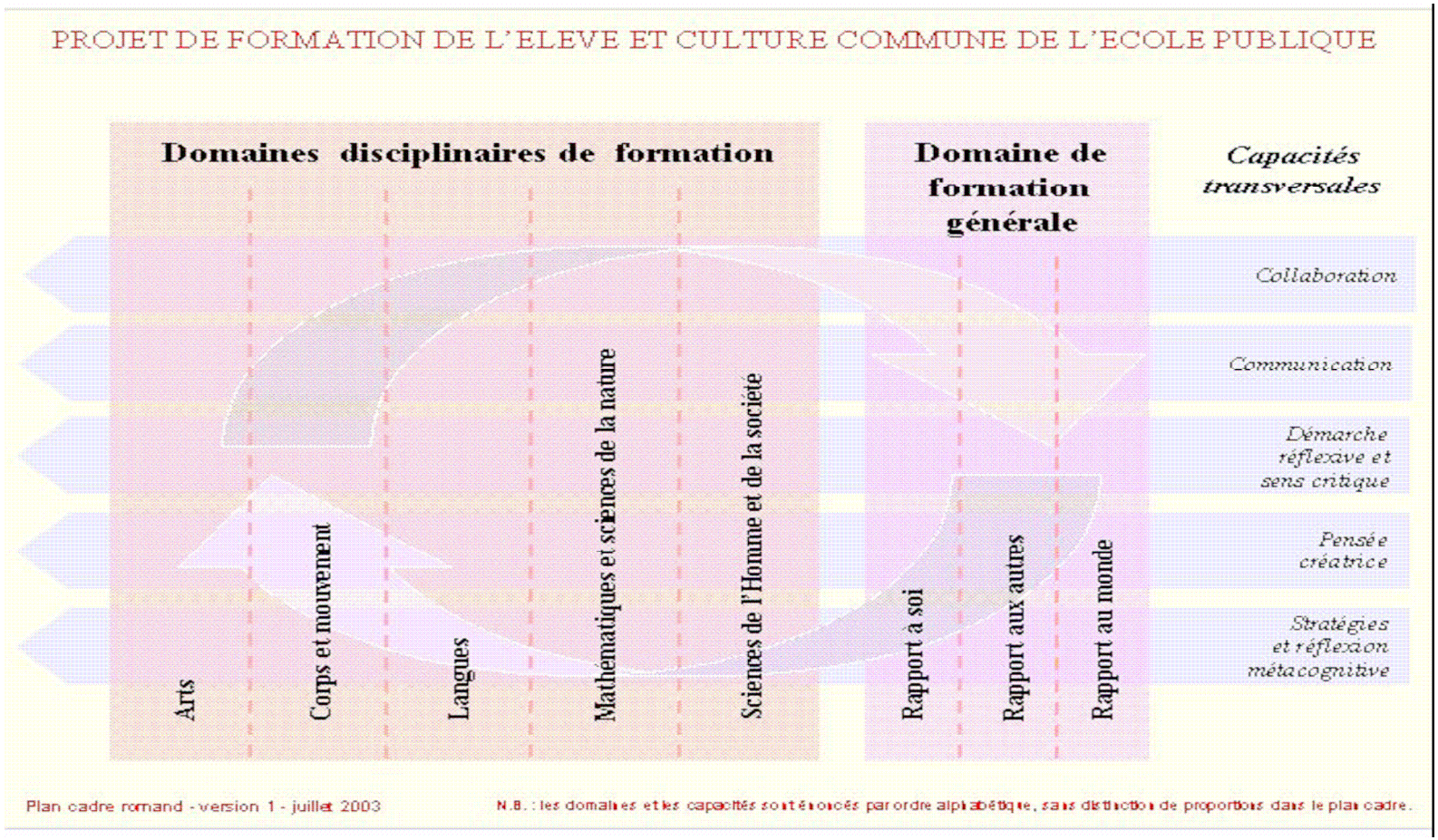

5.1.4 Les objectifs prioritaires d'apprentissage

PECARO comprend 109 objectifs prioritaires d'apprentissage pour couvrir l'ensemble de la scolarité obligatoire, de l'école enfantine à la fin de l'école obligatoire.
Ils sont répartis par cycle et par domaine.

Par cycle :	
1er cycle	32
2e cycle	37
3e cycle	40
Total :	**109 OPA**

Par domaine :	
ARTS	12
CORPS & MOUVEMENT	19
LANGUES	24
MATHS & SCIENCES DE LA NATURE	23
SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE	10
FORMATION GENERALE	21
Total :	**109 OPA**

Chaque OPA est centré sur une compétence que l'élève est amené à développer progressivement au cours du cycle.
Chaque OPA comprend un cœur qui représente la compétence centrale ; quelques composantes précisent le sens à donner à l'OPA et le développement des compétences attendues.

LANGUES
3e CYCLE

Maîtriser la lecture et l'écriture et développer la capacité de comprendre et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit en français. Découvrir les mécanismes de la langue et de la communication.
Communiquer en allemand et en anglais dans des situations courantes. Construire des références culturelles et utiliser les technologies de l'information et de la communication.

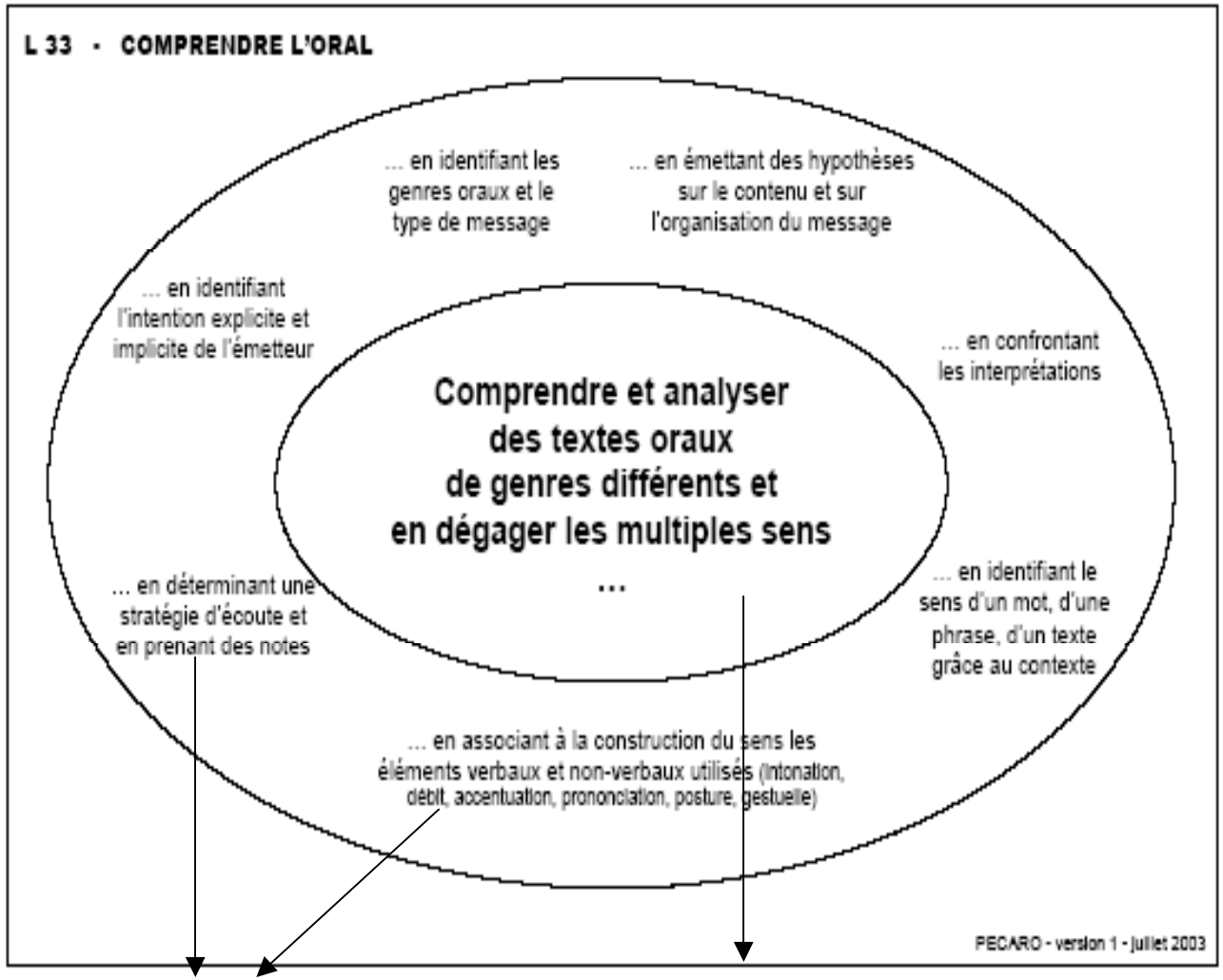

Composantes de l'OPA **Cœur de l'OPA**

5.1.5 Les attentes de fin de cycle

Le plan-cadre définit deux types d'attentes minimales : celles pour l'élève, appelées **balises,** et celles de l'institution vues en termes de **condition-cadre**.
Les balises sont les **seuils minimaux, très concrets, à atteindre par tous les élèves fréquentant le cursus normal de la scolarité, au plus tard au terme de la 2e , de la 6e et de la 9e année.**

Le but est de conduire chaque élève le plus loin possible vers l'horizon des OPA, sans jamais s'en tenir aux seules balises.

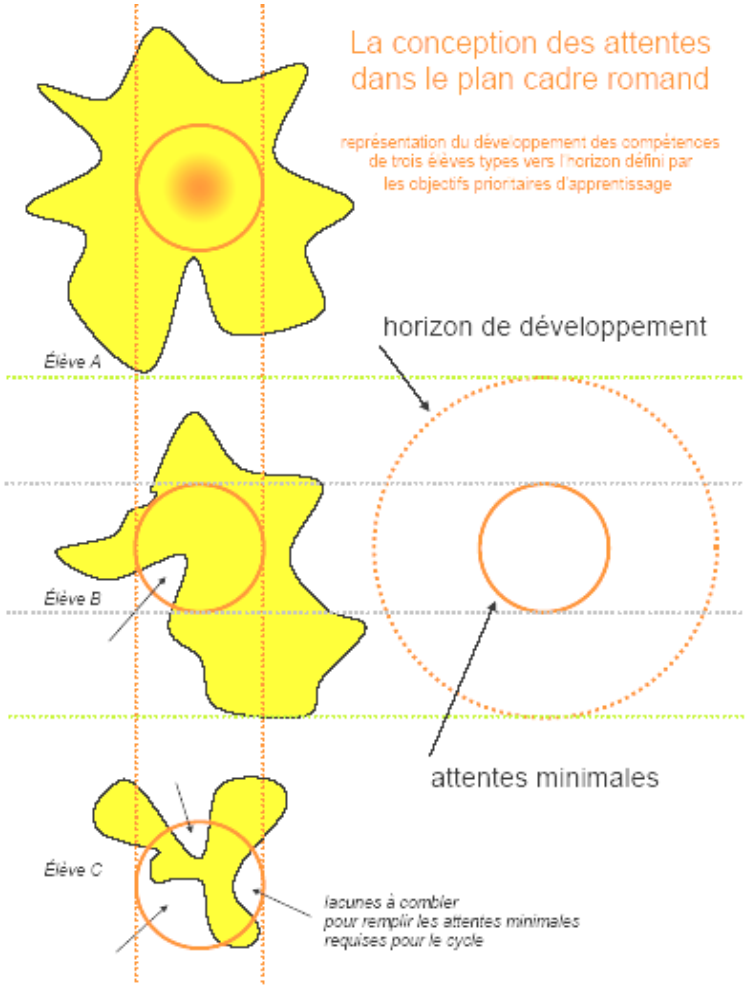

5.1.6 Les conditions cadre

Elles déterminent diverses dispositions que l'institution scolaire (établissement, autorités) doit prendre en compte pour garantir la possibilité de conduire aux apprentissages visés.

La combinaison des objectifs, en tant qu'horizon de la formation, et les attentes minimales en tant que plancher pour tous les élèves qui fréquentent la scolarité obligatoire, constitue le cadrage déterminant à l'intérieur duquel les cantons et les établissements sont invités à positionner leurs système et éventuelles filières de formation obligatoire.

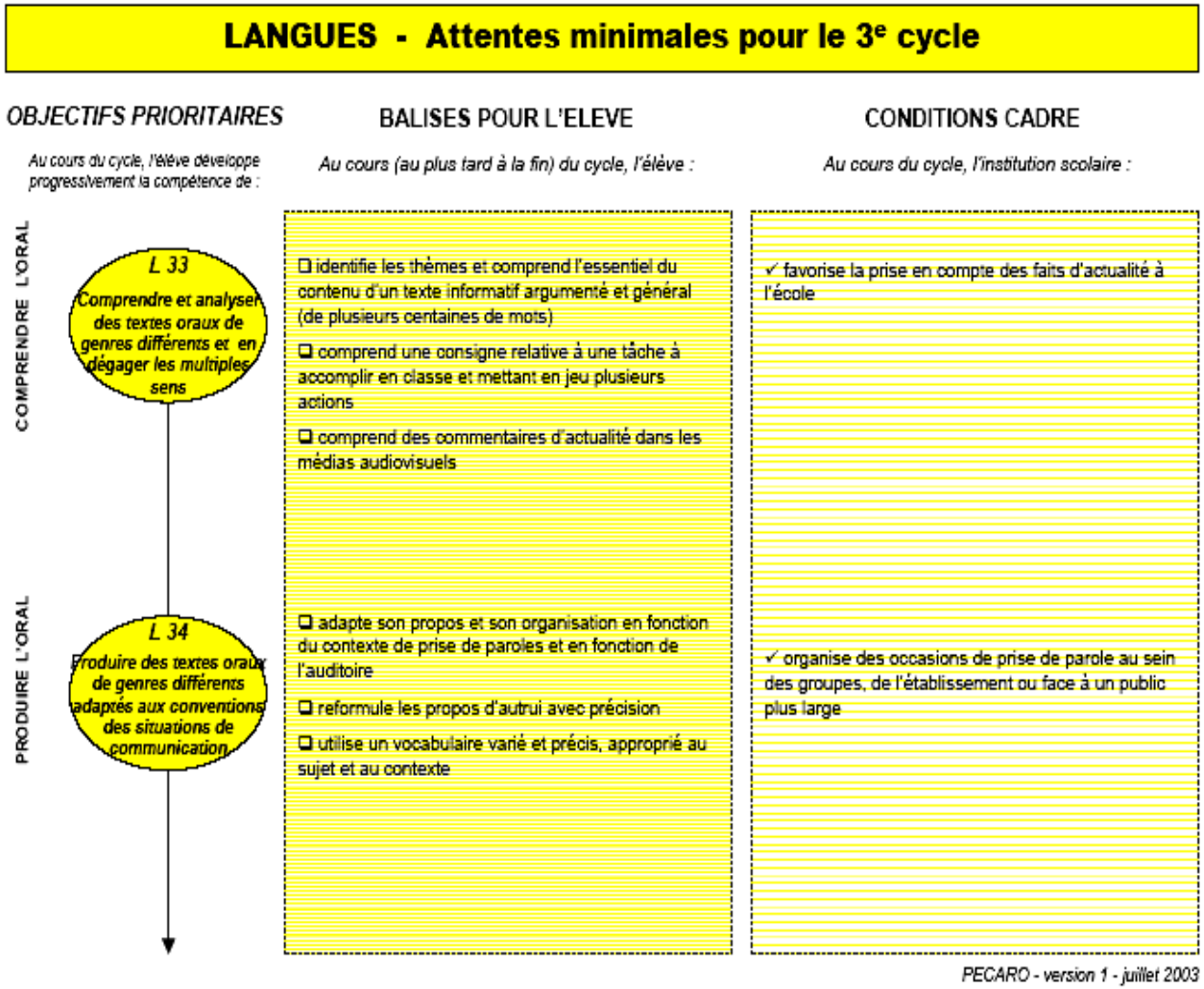

Exemple de balises et de conditions-cadre pour le français, fin du 3e cycle

6. Introduction au plan d'études neuchâtelois (PENSE)

Le plan d'études du secondaire 1 est composé de quatre documents :

- Le plan d'études et les programmes du degré 6 ;
- Le plan d'études et les programmes de la section préprofessionnelle degrés 7-8-9 ;
- Le plan d'études et les programmes de la section moderne degrés 7-8-9 ;
- Le plan d'études et les programmes de la section de maturités degrés 7-8-9.

Ces quatre documents permettront de guider les apprentissages des élèves au cours des quatre années du secondaire 1.

6.1 Le plan d'études neuchâtelois et les programmes du degré 6

Le plan d'études du degré 6 est présenté sans différenciation puisqu'il est destiné à tous les élèves (OR/TR).

Un programme[1] élaboré par année et différencié selon les sections servira de **fil rouge** au maître ; il permettra de répartir les contenus de l'enseignement en respectant une progression des apprentissages.

[1] Un programme est une liste de contenus à enseigner qui s'accompagne généralement d'instructions méthodologiques qui les justifient et donnent des indications sur la méthode ou l'approche que ses auteurs jugent la meilleure ou la plus pertinente pour enseigner ces contenus (Raynals & Rieunier, 1997).

6.2 Le plan d'études et les programmes des sections préprofessionnelle, moderne et de maturités des degrés 7-8-9

Les plans d'études des degrés 7-8-9 des sections préprofessionnelle, moderne et de maturités présentent des niveaux d'attentes minimales différenciés puisque les formations subséquentes requièrent des aptitudes fort différentes selon qu'il s'agisse de CFC, de diplômes, de maturités professionnelle ou académique.

Un programme élaboré par année et différencié selon les sections servira de **fil rouge** au maître ; il permettra de répartir les contenus de l'enseignement en respectant une progression des apprentissages.

6.3 Mode d'emploi du plan d'études du degré 6 pour le français

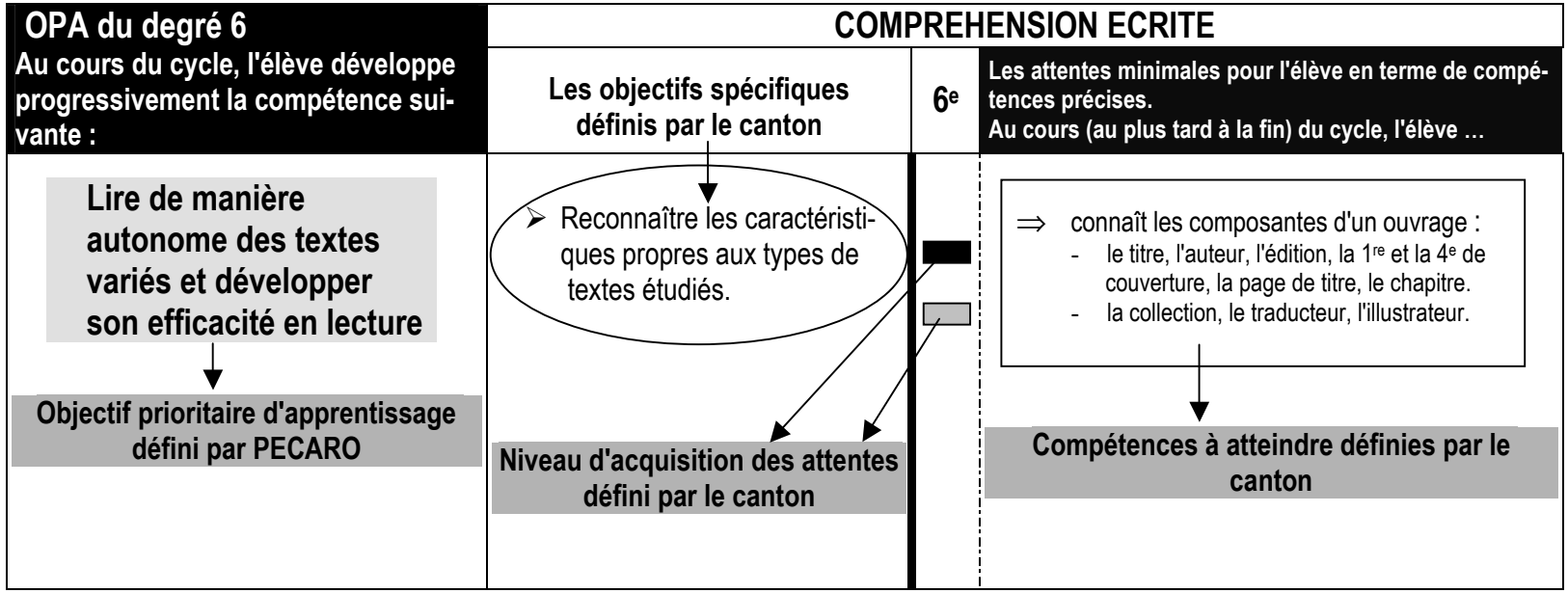

Les niveaux d'acquisition se déclinent sur trois niveaux :

- Les notions définies dans les attentes sont en construction.
- Les notions définies dans les attentes sont en voie d'acquisition.
- Les notions définies dans les attentes sont acquises.

6.4 Mode d'emploi du plan d'études degrés 7-8-9, section moderne pour le français

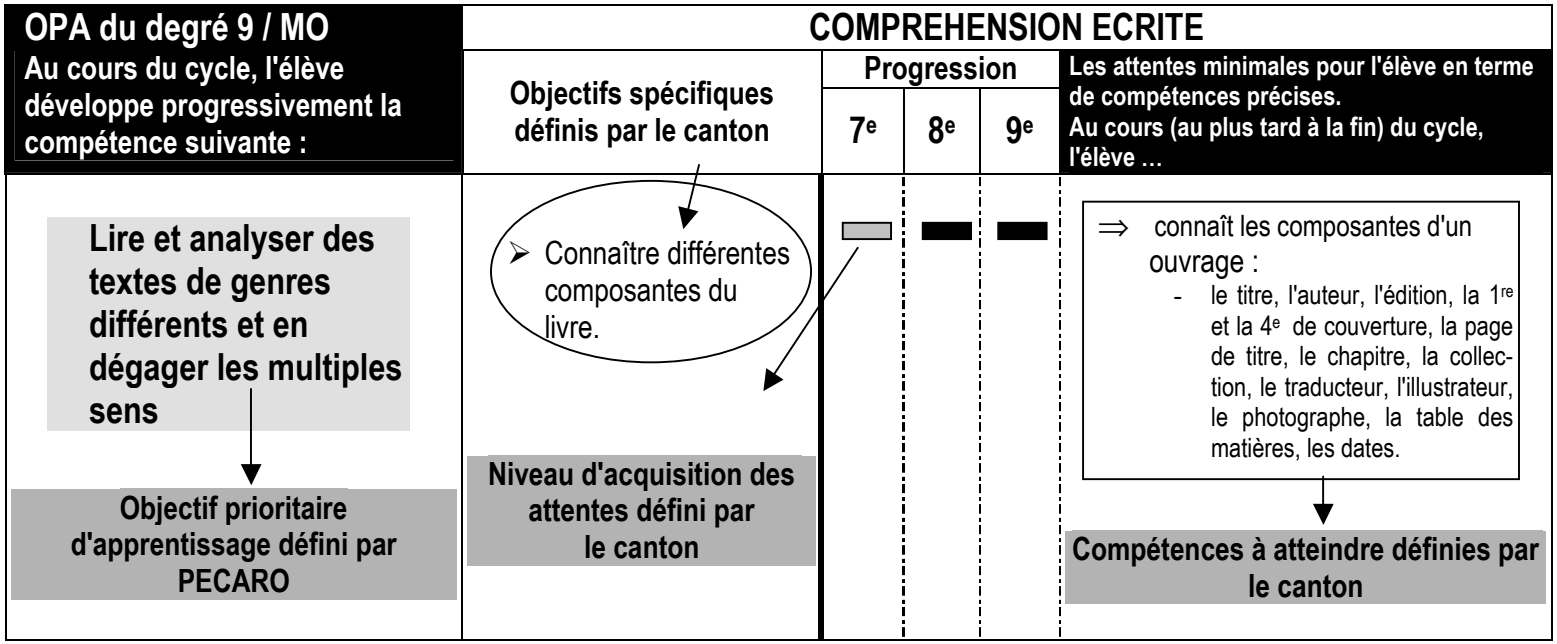

Les niveaux d'acquisition se déclinent sur trois niveaux :

- Les notions définies dans les attentes sont en construction.
- Les notions définies dans les attentes sont en voie d'acquisition.
- Les notions définies dans les attentes sont acquises.

7. Langues

7.1 Commentaires sur le domaine *(source PECARO)*

7.1.1 Les lignes de force du 2e cycle (3e à 6e année)

Les visées du domaine des langues sont les suivantes :

- **Maîtriser la lecture et l'écriture et développer la capacité de comprendre et de s'exprimer à l'oral et à l'écrit en français ;**
- **Découvrir les mécanismes de la langue et de la communication ;**
- **Communiquer en allemand dans des situations courantes ;**
- **Construire des références culturelles et utiliser les technologies de l'information et de la communication.**

Au cours du 2e cycle, dans ce domaine, l'élève développe progressivement les compétences suivantes :

- Il apprend à travailler de manière autonome et lit des textes variés comme le conte, le récit d'aventure ou les règles d'un jeu, développant ainsi son efficacité en lecture ; il choisit des livres ou des documents en fonction de ses besoins et de ses intérêts ; il enrichit son vocabulaire et améliore ses connaissances en orthographe ;

- Il étend le champ de ses lectures en fréquentant notamment une bibliothèque ; il favorise des choix nouveaux ou recherche d'autres œuvres d'un auteur qu'il apprécie ; il développe l'effort que réclame la lecture complète d'un livre ;

- Il écrit des textes variés, en mobilisant ce qu'il sait déjà et ce qu'il étudie, par exemple une présentation d'un roman ou un fait divers, et utilise comme référence, des dictionnaires ou des documents créés ; il reconnaît et applique progressivement les règles de l'expression écrite ; il adapte l'écriture de ses textes à la situation dans laquelle il communique ;

- Lorsqu'il entend un texte oral, il en comprend le sens en reconnaissant la personne qui parle et l'intention du message ; il dégage le sujet et les idées principales du texte et repère son organisation ;

- Il produit des textes oraux en les organisant en fonction du sujet et en prenant en compte le public auquel il s'adresse ; il sélectionne les contenus qui lui seront utiles et les hiérarchise selon leur importance ; il s'adapte aux réactions de son auditoire ;

- Il analyse et vérifie ce qu'il produit oralement et par écrit en utilisant ses connaissances en conjugaison, en orthographe, en ponctuation ; il utilise les documents à disposition, par exemple le dictionnaire ou les brochures de grammaire ; il repère les différents mots d'un texte et sait identifier leur rôle ;

- En comprenant que la langue utilisée en classe n'en est qu'une parmi les autres, il reconnaît les liens qui existent entre les langues et les cultures ; il compare les sons oraux et les différentes écritures des langues présentes en classe ;

- Il comprend et produit des textes en allemand, à l'oral et à l'écrit, en transférant ses connaissances en français et en découvrant les particularités de cette seconde langue ;

- Il utilise, en fonction de la tâche, l'ordinateur, la télévision, la radio, le DVD pour réaliser des documents écrits, sonores ou visuels ; il prend des notes susceptibles de l'aider dans la publication de son travail.

7.1.2 Les orientations pédagogiques et didactiques

Les choix retenus dans ce domaine, ainsi que dans la déclaration de la CIIP ont pour principales conséquences que, dans ce domaine, les apprentissages se construisent notamment par :

- Une alternative entre **situations-problèmes** (pour découvrir et construire) et activités spécifiques (pour systématiser et mémoriser). Il importe de confronter les élèves à des situations de communication articulées à des activités d'apprentissage spécifiques et variées pour systématiser et mémoriser ces outils tout en leur donnant du sens ;

- Une **progression spiralaire**, lente et qui reprend, à un niveau de complexité plus important, l'objet qui a été travaillé auparavant ;

- Un **apprentissage coopératif** : il assure une construction partagée des savoirs à travers de multiples formes d'échanges où le rôle et la tâche de chacun sont spécifiés pour mener à bien les activités ;

- **Un travail simultané de la lecture et de l'écriture** et par une diversité des pratiques et des genres de textes ; cette approche vise l'acquisition de compétences langagières débouchant sur une compréhension et une production de textes oraux et écrits de genres différents et rendant accessibles l'appréciation et l'analyse de diverses formes littéraires ;

- Une **approche intégrée** et réflexive des langues. Par le biais de situations de communication et de projets divers centrés sur les différents genres de textes, les élèves développent progressivement les outils nécessaires aux pratiques langagières de l'école et de la vie sociale. L'organisation de l'enseignement des langues exige une action tout au long de la scolarité obligatoire ;

- L'enseignement/apprentissage de l'allemand vise l'acquisition par les élèves de **compétences de communication opérationnelle** et repose sur les mêmes principes que l'enseignement du français. Cet enseignement préconise l'établissement de ponts entre le français et les différentes langues tant du point de vue de l'étude du fonctionnement que des stratégies d'acquisition. Sont renforcées des démarches d'apprentissage par immersion, enseignement bilingue, échanges et création d'occasions de rencontres entre les différentes langues.

7.1.3 La contribution du domaine "Langues" au domaine de la "Formation générale"

En tant qu'outils au service de la communication, les différents éléments du domaine "Langues" sont indispensables au domaine de "Formation générale" et ils participent de façon fondamentale à construire :

- **l'identité personnelle ainsi que l'autonomie et la confiance en soi ;**
- **le sentiment d'appartenance ;**
- **la reconnaissance de l'altérité et des diversités socioculturelles ;**
- **le respect de l'autre ;**
- **la capacité de lire et de produire des médias et de l'information ;**
- **une attitude citoyenne, participative et responsable.**

7.1.4 La contribution du domaine "Langues" aux capacités transversales

Par ses savoirs, ses connaissances, ses méthodes, ses modes de pensées ainsi que par ses modalités d'enseignement, le domaine des langues contribue, chez l'élève, au développement de :

- **La collaboration**, notamment en s'appuyant sur un apprentissage coopératif, en conduisant des projets de communication, en favorisant la reconnaissance de l'appartenance culturelle de chacun et en promouvant le respect de celle des autres, le domaine des langues participe activement au développement de la capacité à collaborer ;
- **La communication**, notamment comme finalité première du domaine, axée sur la mobilisation des ressources et des informations nécessaires à l'expression de soi et de ses connaissances, la capacité à communiquer est au cœur du domaine des langues ;
- **La démarche réflexive et le sens critique**, notamment par le choix d'un enseignement/apprentissage réflexif des langues basé, entre autres, sur l'acquisition d'outils d'observation et de réflexion à propos de la communication et de la langue. Le sens critique et les stratégies d'analyse se forgent également grâce au recul et au tri qu'exige la richesse des nombreuses sources d'information constitutives du domaine des langues ;
- **La pensée créatrice**, notamment par la création de textes personnels et par l'accès à la littérature ;
- **Les stratégies et la réflexion métacognitive**, notamment par les nombreux liens établis entre les différentes langues à propos de leur fonctionnement, des stratégies personnelles d'appropriation et par le métalangage ainsi construit.

7.1.5 Conclusions

Parmi tous les apprentissages scolaires, celui de la langue est fondateur. La langue contribue, au premier chef, à l'articulation et à l'affinement de la pensée, ouvre les chemins de la communication et donne accès à tous les autres champs du savoir et de la culture.
L'enseignement/apprentissage du français revêt un caractère transversal puisqu'il est au croisement de toutes les disciplines scolaires. En effet, il conjugue plusieurs tâches : outil pour penser et pour se construire en tant que personne, outil ouvrant l'accès au savoir et à la culture, outil contribuant à la construction de valeurs partagées.

Au degré 6, les disciplines qui participent au domaine sont :

- le français
- l'allemand

7.2 Français

Introduction

I. LES FINALITES DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

L'enseignement/apprentissage du français est organisé autour de **trois grandes finalités :**

- communiquer, par les textes, comprendre et produire des textes de genres[2] différents à l'oral et à l'écrit ;
- réfléchir sur le fonctionnement de la langue ;
- construire des références et des pratiques culturelles.

Le plan d'études comprend **sept domaines :**

- la compréhension écrite
- l'expression écrite
- la compréhension orale
- l'expression orale
- de la lecture à la littérature
- le fonctionnement de la langue
- les approches interlinguistiques

2 **Genre textuel** : un conte, un roman policier, une fable font référence à des textes reconnus, de façon empirique, par les membres d'une communauté culturelle comme appartenant à un genre donné.

Type de texte : un genre de texte peut comprendre différents types des textes (narratif, informatif, poétique, injonctif et argumentatif). Ainsi le genre policier peut contenir des passages de type narratif et informatif, par exemple.

II. L'ENSEIGNEMENT EN CLASSE D'ORIENTATION ET DE TRANSITION

Les objectifs prioritaires d'apprentissage, les objectifs spécifiques et les attentes minimales sont les mêmes pour tous les élèves du degré 6 ; la différenciation pédagogique s'opère au sein de la classe en fonction des situations.

III. L'ENSEIGNEMENT EN SECTIONS PREPROFESSIONNELLE, MODERNE ET DE MATURITES

Les objectifs prioritaires d'apprentissage, les objectifs spécifiques et les attentes minimales sont les mêmes pour les trois sections du secondaire 1.

Seul le niveau des attentes minimales varie selon les sections.

Ainsi, le maître adapte les contenus en fonction de la section et du degré dans lesquels il enseigne en variant des **paramètres** tels que :

- la longueur, la complexité des idées, des textes et des supports ;
- le type et/ou le nombre de tâches ;
- le temps à disposition ;
- l'intérêt des élèves.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES

Le plan d'études propose des activités dans les domaines suivants :

- la compréhension écrite
- l'expression écrite
- la compréhension orale
- l'expression orale
- de la lecture à la littérature
- le fonctionnement de la langue
- les approches interlinguistiques

Parmi les activités proposées, le maître choisira celles qui lui conviennent et qui permettront aux élèves d'atteindre les objectifs fixés par le plan d'études.

COMPREHENSION ECRITE

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …**
Lire de manière autonome des textes variés et développer son efficacité en lecture **INTRODUCTION** L'apprentissage de la lecture n'est jamais terminé, il se poursuit jusqu'à la fin du secondaire 1 (et même au-delà). Au cours du degré 6, la lecture est mise en relation avec les exercices de production orale ou écrite et avec les activités liées au fonctionnement de la langue. Les différents buts de la lecture devraient être abordés : lire pour le plaisir, pour s'informer, pour agir, pour apprendre. **Genre textuel** : un conte, un roman policier, une fable font référence à des textes reconnus, de façon empirique, par les membres d'une communauté culturelle comme appartenant à un genre donné. **Type de texte :** un genre de texte peut comprendre différents types de texte (narratif, informatif, poétique, injonctif et argumentatif). Ainsi le genre policier peut contenir des passages de type narratif et informatif, par exemple.	➢ Prendre conscience de la diversité des principaux supports textuels écrits et les identifier.	■	⇒ reconnaît les principaux supports suivants : - le livre (ouvrage littéraire, dictionnaire, manuel, etc.), la lettre, le journal, l'affiche, le support informatique.
	➢ Connaître différentes composantes du livre.	■ ▭	⇒ connaît les composantes d'un ouvrage littéraire : - le titre, l'auteur, l'édition, la 1re et la 4e de couverture, la page de titre, le chapitre ; - la collection, le traducteur, l'illustrateur.
	➢ Reconnaître les caractéristiques propres aux types de textes étudiés.	■ ▭ ▭ ▭	⇒ reconnaît les caractéristiques d'un texte de type : - narratif : o le schéma narratif simple, le narrateur, les personnages, les lieux, les actions ; o les passages narratifs, les passages descriptifs, les dialogues ; o l'emploi des temps, les organisateurs spatio-temporels. - poétique : o le titre, la strophe, le vers, la rime, la syllabe. - informatif : o l'organisation du texte (le titre, l'introduction, le développement et la conclusion). - injonctif : (les consignes) o la procédure, le vocabulaire spécifique, l'emploi des temps. - argumentatif : o la question, les arguments (pour/contre), les exemples.
	➢ Choisir le texte approprié à une tâche à accomplir.	■	⇒ choisit un texte en fonction d'un projet.
	➢ Comprendre le contenu de textes de genres différents.	■ ▭ ▭	⇒ reconnaît le genre de texte. ⇒ repère des informations en fonction d'un projet de lecture : par exemple, lire un texte pour agir, pour préparer un exposé, etc. ⇒ repère des informations pour construire une interprétation en fonction d'un projet de lecture.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES : COMPREHENSION ECRITE

- Les séquences didactiques :
  - le récit d'aventure
  - le fait divers
- La compréhension d'une consigne
- La reconstitution d'un texte en puzzle de type narratif et informatif
- L'identification du message principal, des arguments et/ou des exemples dans :
  - une page documentaire
  - une lettre au courrier des lecteurs
  - une chanson
- L'identification du schéma narratif dans :
  - un conte
  - une nouvelle
  - une fable
  - un poème
  - une bande dessinée
- L'explication de texte de type narratif et informatif
- La constitution d'un ensemble de textes informatifs en vue d'un exposé

EXPRESSION ECRITE

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève…**
Ecrire des textes variés à l'aide de diverses références **INTRODUCTION** Au cours du degré 6, les différents buts de l'expression écrite devraient être abordés : écrire pour le plaisir, pour agir, pour informer. **Genre textuel :** un conte, un roman policier, une fable font référence à des textes reconnus, de façon empirique, par les membres d'une communauté culturelle comme appartenant à un genre donné. **Type de texte :** un genre de texte peut comprendre différents types de texte (narratif, informatif, poétique, injonctif et argumentatif). Ainsi le genre policier peut contenir des passages de type narratif et informatif, par exemple.	➢ Rédiger des textes variés en s'appuyant sur des modèles et en tenant compte des caractéristiques des genres étudiés.	▭ ▭ ▭ ▭ ▭	⇒ produit un texte en tenant compte des caractéristiques du type : - narratif : o la mise en page (titre, paragraphes), le schéma narratif simple, les passages descriptifs, les dialogues (verbes introducteurs, ponctuation), les temps de la narration (indicatifs passé simple et imparfait), les organisateurs spatio-temporels. - poétique : o le titre, la strophe, le vers, la rime. - informatif : o le titre, l'organisation de l'information (l'introduction, le développement et la conclusion), la véracité des informations. - argumentatif : o la question, les arguments (pour/contre), les exemples. - injonctif : (les consignes) o la procédure, le vocabulaire spécifique, l'emploi des temps.
	➢ Résumer des textes oraux ou écrits de genres différents en vue d'une présentation orale.	▭ ▭	⇒ réduit le contenu d'un texte narratif en vue d'une présentation et en respectant les éléments du schéma narratif. ⇒ résume le contenu d'un texte écrit ou oral de genre informatif pour en donner connaissance à d'autres.
	➢ Mobiliser les connaissances syntaxiques et orthographiques.	▭ ▭ ▭	⇒ corrige l'orthographe grammaticale et d'usage en recourant aux outils de référence. ⇒ assure la cohérence du texte : les enchaînements, la concordance des temps, les reprises nominales et pronominales, la ponctuation. ⇒ segmente le texte en paragraphes et en phrases.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES : EXPRESSION ECRITE

- Les séquences didactiques :
  - le récit d'aventure
  - le fait divers
  - l'exposé écrit
  - la note de synthèse pour apprendre
- L'écriture libre ou par imitation, individuelle ou collective, de textes de genres différents :
  - une consigne (les règles d'un jeu, une recette de cuisine…)
  - tout ou partie d'un conte
  - un poème
  - une lettre au courrier des lecteurs
  - un récit
- Le compte rendu bref d' :
  - une conférence
  - une exposition
  - un film
  - une rencontre avec un artiste, un artisan…

COMPREHENSION ORALE

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève…**
Comprendre des textes oraux variés d'usage courant et public **Genre textuel** : un conte, un roman policier, une fable font référence à des textes reconnus, de façon empirique, par les membres d'une communauté culturelle comme appartenant à un genre donné. **Type de texte :** un genre de texte peut comprendre différents types de texte (narratif, informatif, poétique, injonctif et argumentatif). Ainsi le genre policier peut contenir des passages de type narratif et informatif, par exemple. *On entend par **textes oraux**, toute forme de discours parlé comme : une séquence de film de fiction, un reportage radiophonique, un débat télévisé,…*	➢ Prendre conscience de la diversité des principaux supports et genres textuels oraux et les identifier.	■ ■	⇒ connaît les différents supports oraux suivants : - la parole immédiate (le discours, le dialogue, la représentation théâtrale…) ; - les supports audio (la radio, la cassette ou le CD, le répondeur…) ; - les supports audiovisuels (le film, l'émission télévisuelle, …). ⇒ connaît les différents genres oraux suivants : - la consigne, le récit de fiction, la pièce de théâtre, le reportage, le journal télévisé, le film, le débat, la conférence, l'interview, la conversation.
	➢ Reconnaître les caractéristiques propres aux types de textes étudiés.	■ ▭ ▭ □	⇒ reconnaît les caractéristiques d'un texte oral de type : - narratif : o le schéma narratif simple, les personnages principaux, les lieux principaux, les actions principales, le narrateur, le locuteur. - informatif : o les principaux thèmes et/ou actions, les intentions du locuteur. - injonctif : o les tâches, la chronologie, le vocabulaire spécifique. - argumentatif : o la question, les principaux thèmes, les arguments (pour/contre).
	➢ Comprendre le contenu de ***textes oraux*** de genres différents.	■ ▭	⇒ repère des informations en fonction d'un projet d'écoute. ⇒ repère des informations pour construire une "interprétation" en fonction d'un projet d'écoute.
	➢ Connaître les différentes composantes de l'oralité et en tenir compte pour comprendre le texte.	▭	⇒ reconnaît des composantes de l'oralité, en particulier : - la voix : l'intonation, le volume, le rythme ; - la gestuelle ; - le contact avec l'interlocuteur : le regard, la posture.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES : COMPREHENSION ORALE

- La compréhension d'une consigne
- L'identification du message principal, des arguments et/ou des exemples dans :
  - un reportage radiophonique ou télévisé
  - une publicité
  - une interview
  - un exposé d'un camarade
  - un débat
  - un témoignage
  - une chanson
- L'identification du schéma narratif dans :
  - une séquence de film de fiction
  - une pièce de théâtre
  - un conte, un récit

EXPRESSION ORALE

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève…**
Produire des textes oraux variés d'usage courant et public **Genre textuel** : un conte, un roman policier, une fable font référence à des textes reconnus, de façon empirique, par les membres d'une communauté culturelle comme appartenant à un genre donné. **Type de texte** : un genre de texte peut comprendre différents types de texte (narratif, informatif, poétique, injonctif et argumentatif). Ainsi le genre policier peut contenir des passages de type narratif et informatif, par exemple.	➢ Produire des textes variés en s'appuyant sur des modèles et en tenant compte des caractéristiques de l'oralité (voix, gestuelle, contact).	▭	⇒ produit un texte oral en tenant compte des caractéristiques du type : - <u>narratif</u> : o le schéma narratif simple, les passages descriptifs, les actions, les temps de la narration (indicatifs imparfait et passé composé), les organisateurs spatio-temporels. - <u>argumentatif :</u> o la sélection des arguments, le respect des phases de la présentation (l'ouverture, les actions sélectionnées, la clôture).
	➢ Interpréter des textes de genres différents en tenant compte des composantes de l'oralité.	▬ ▭ ▭	⇒ interprète un poème. - le ton, le volume, la prononciation, le rythme, la gestuelle, le contact. ⇒ lit un texte à haute voix (pour divertir, pour informer, pour faire agir…). - le ton, le volume, la prononciation, le rythme, la gestuelle, le contact. ⇒ interprète un rôle (sketch ou pièce de théâtre). - le ton, le volume, la prononciation, le rythme, la gestuelle, le contact.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES : EXPRESSION ORALE

- La séquence didactique :
  - la présentation d'un roman
- Le récit d'un événement
- La présentation incitative d'un roman
- L'interprétation d'un rôle dans :
  - un sketch
  - une pièce de théâtre
  - un journal télévisé
- L'interprétation d'un poème
- Le compte rendu bref d' :
  - une conférence
  - une exposition
  - un film
  - une rencontre avec un artiste, un artisan…
- Exercices d'élocution

DE LA LECTURE A LA LITTERATURE

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève…**
Conduire et gérer la lecture personnelle d'ouvrages de la littérature jeunesse	➢ Recourir aux bibliothèques et utiliser leur système de référence.	▭	⇒ trouve des ouvrages en utilisant le système de référence d'une bibliothèque.
	➢ Gérer de manière autonome la lecture d'un livre.	▬	⇒ se sert des outils de référence pour situer un texte et régler des problèmes de compréhension.
INTRODUCTION Certaines activités permettent de construire des références culturelles : - la fréquentation régulière des bibliothèques ; - le recours à l'Internet ; - la rencontre avec des professionnels du livre, des comédiens, des journalistes, des animateurs de radio ; - la participation à des spectacles, des conférences ; - etc.	➢ Pratiquer la lecture intégrale d'un texte de type narratif.	▬	⇒ lit au moins **3 ouvrages complets** adaptés à son âge.
	➢ Situer une œuvre dans un contexte historique et culturel.	▭	⇒ repère quelques caractéristiques historiques et culturelles de l'époque à laquelle appartient le texte étudié, pour le comprendre.
	➢ S'exprimer sur une lecture en la reliant à son vécu.	▭	⇒ exprime son avis, en argumentant, sur le contenu de textes de types différents.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES : DE LA LECTURE A LA LITTERATURE

- La fréquentation d'une bibliothèque
- La fiche de lecture
- La rencontre d'artistes ou d'artisans de la chaîne du livre : écrivain, conteur, auteur de bandes dessinées, poète, illustrateur, libraire, bibliothécaire,…
- Les cercles ou clubs de lecture
- Les carnets de lecture
- La lecture en réseau
- Le palmarès
- Le journal dialogué (élève-élève/élève-enseignant)
- La lecture thématique

FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE : GRAMMAIRE

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève…**
Construire une représentation générale de la langue grâce à des procédures d'analyse et à une terminologie **INTRODUCTION** Au cours du degré 6, les activités liées au fonctionnement de la langue sont de deux types : des activités décrochées où le fonctionnement de la langue est l'objet d'études et des activités intégrées où le fonctionnement de la langue est au service de la compréhension et de l'expression.	➢ Maîtriser les notions grammaticales de base et leur terminologie, les catégories de mots et leurs fonctions.	▭	⇒ reconnaît, nomme et sait utiliser les constituants textuels : o le texte, le paragraphe, la phrase ; o les connecteurs spatio-temporels ; o la ponctuation : le point, la virgule, les deux points, le tiret, les guillemets, le point d'interrogation, le point d'exclamation.
		▭	⇒ reconnaît, nomme et sait utiliser les types et formes de phrase suivants : o la phrase de type déclaratif ; o la phrase de type interrogatif ; o la phrase de type impératif ; o la phrase de forme négative et de forme positive.
		▬	⇒ reconnaît et nomme les constituants de la phrase : o le groupe verbal ; o le groupe nominal ; o le groupe prépositionnel.
		▭	⇒ reconnaît et nomme les fonctions suivantes : o <u>le sujet</u> (S) sous forme de : GN, pro, V à l'infinitif ; o <u>le complément de verbe</u> (CV) sous forme de : GN, GPrép, Pro ; o <u>l'attribut du sujet</u> (Att s) : cas simples ; o <u>le complément de phrase</u> (CP) exprimant le temps, la manière et le lieu, sous forme de : GN, GPrép, Adv, Ph sub ; o <u>le complément du nom</u> (CN) sous forme de : Adj, GAdj, Gprép.

FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE : GRAMMAIRE

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève…**
Construire une représentation générale de la langue grâce à des procédures d'analyse et à une terminologie **INTRODUCTION** Au cours du degré 6, les activités liées au fonctionnement de la langue sont de deux types : des activités décrochées où le fonctionnement de la langue est l'objet d'étude et des activités intégrées où le fonctionnement de la langue est au service de la compréhension et de l'expression.	➢ Maîtriser les notions grammaticales de base et leur terminologie, les catégories de mots et leurs fonctions.		⇒ reconnaît et nomme les catégories suivantes : o le déterminant, le nom, l'adjectif, le verbe, le pronom, la préposition, l'adverbe, la phrase subordonnée relative; o le groupe verbal (GV) contenant : V + GN, Gprép, Adv ; o le groupe nominal (GN) contenant : N + D, Adj, Gprép, Phr sub rel ; o le groupe prépositionnel (GPrép) contenant : Prép + D, N, Adj, Pro, Gprép, V (à l'infinitif) ; o le groupe adjectival (GAdj) contenant : Adj + Adv, Gprép ; o le groupe adverbial (GAdv) contenant : Adv (exprimant le temps, la manière et le lieu) ; o le groupe pronominal (GPro) contenant : Pro. ⇒ pronominalise des groupes nominaux et des groupes prépositionnels.

FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE : ORTHOGRAPHE

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève…**
Construire une représentation générale de la langue grâce à des procédures d'analyse et à une terminologie **INTRODUCTION** Il y a lieu de distinguer clairement entre la phase d'apprentissage, dans laquelle l'évaluation des erreurs reste **formative**, et la phase de publication respectant les règles de fonctionnement de la langue. La **dictée** est pratiquée à l'aide des **moyens de référence**.	➢ Maîtriser les notions orthographiques de base et leur terminologie.	▬	⇒ repère à l'oral et à l'écrit les marques du genre et du nombre. ⇒ accorde en genre et en nombre : ▬ o les noms terminés au singulier par : - s, x, z ; - ou ; - eu, au ; - al, ail. ▭ o les adjectifs et en particulier ceux : - en –al ; - désignant une couleur. ▭ o les déterminants : - possessifs ; - démonstratifs ; - numéraux : vingt, cent et mille ; - chaque, nul, pas un. ▭ ⇒ accorde le verbe, en particulier lorsque : o le sujet est inversé ; o le verbe a plusieurs sujets à des personnes différentes ; o le sujet est le pronom "qui" ; o le sujet est éloigné du verbe ; o le sujet est long.

FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE : ORTHOGRAPHE

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève…**
Construire une représentation générale de la langue grâce à des procédures d'analyse et à une terminologie **INTRODUCTION** Il y a lieu de distinguer clairement entre la phase d'apprentissage, dans laquelle l'évaluation des erreurs reste **formative**, et la phase de publication respectant les règles de fonctionnement de la langue. La **dictée** est pratiquée à l'aide des **moyens de référence**.	➢ Maîtriser les notions orthographiques de base et leur terminologie.	▬	⇒ accorde le participe passé dans les cas suivants : o avec l'auxiliaire être ; o avec l'auxiliaire avoir (invariable) ; o employé seul comme adjectif.
		▬	⇒ maîtrise l'orthographe des homophones suivants **à l'aide de moyens de référence :** o a / à ; o ai / est ; o s'est / c'est ; o on / on n' / ont ; o les / l'ai ; o la / l'a(s) / là ; o peu / peux / peut ; o son / sont ; o leur(s) / leur ; o er / é ; o ou / où ; o sa / ça ; o ces / ses ; o ce (c') se (s').
		▭	⇒ maîtrise : o la majuscule : début de phrase, habitant, pays, période historique ; o la minuscule : langue, adjectif, les noms de points cardinaux.

FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE : CONJUGAISON

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève…**
Construire une représentation générale de la langue grâce à des procédures d'analyse et à une terminologie	➢ Maîtriser la formation des temps de conjugaison. REMARQUE L'enseignant opère le choix des verbes à étudier (issus de textes travaillés en classe) en se référant à la "liste fondée sur la fréquence" qui figure dans les moyens d'enseignement.	■	⇒ reconnaît les notions suivantes : temps simple, temps composé, auxiliaire, participe.
		▭	⇒ connaît la formation des temps suivants : o l'infinitif présent et passé ; o l'indicatif présent, imparfait, passé simple (3e sing. et plur.), plus-que-parfait, passé composé, futur simple ; o le conditionnel présent ; o l'impératif présent ; o le subjonctif présent.
	➢ Connaître l'emploi des temps de conjugaison selon le genre de texte étudié.	▭	⇒ connaît l'emploi des temps suivants : o l'indicatif présent ; o l'impératif présent ; o l'indicatif passé composé ; o l'indicatif imparfait ; o l'indicatif passé simple ; o le conditionnel présent.

FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE : VOCABULAIRE

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève…**
Construire une représentation générale de la langue grâce à des procédures d'analyse et à une terminologie	➢ Enrichir son vocabulaire. REMARQUE L'enseignant opère le choix des mots à étudier (issus de textes travaillés en classe) en se référant à la " liste fondée sur la fréquence" qui figure dans les moyens d'enseignement.	▭	⇒ approfondit la connaissance du vocabulaire en recourant aux notions suivantes : ○ les hyperonymes ; ○ la polysémie ; ○ les synonymes et antonymes ; ○ les homonymes ; ○ les préfixes et suffixes ; ○ les registres de langue : - familier ; - courant ; - littéraire.
	➢ Connaître quelques notions d'étymologie de l'origine latine des mots.	▭	⇒ connaît les notions suivantes : - l'étymologie ; - l'origine ; - l'emprunt.
	➢ Recourir aux outils de référence.	▭	⇒ trouve différentes informations sémantiques et morphologiques dans des outils de référence : dictionnaires, encyclopédies, manuel de conjugaison, correcteur orthographique, mémento,etc.

PROPOSITIONS D'ACTIVITES : FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE

- La mise en page et la ponctuation d'un texte en bloc
- L'organisation du dialogue
- L'organisation du poème
- La dictée à l'aide de moyens de référence
- La correction ou l'amélioration de phrases d'élèves
- La reconstitution alphabétique d'une liste de mots
- La reconstitution d'un texte en puzzle
- L'emploi des temps dans le récit
- L'emploi des organisateurs textuels
- L'exercice des reprises nominales et pronominales
- La construction de phrases interrogatives (interview)
- L'emploi du dictionnaire
- La formation des mots

APPROCHES INTERLINGUISTIQUES

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève…**
Enrichir sa compréhension et sa pratique langagières par l'établissement de liens avec des langues différentes	➢ Concevoir le français comme un système linguistique parmi d'autres.	☐	⇒ connaît quelques emprunts à d'autres langues (germanique, etc.).
	➢ Comprendre la notion "d'évolution linguistique" entre les langues de l'Antiquité et le français.	☐ ☐	⇒ connaît la filiation entre langues latines. ⇒ sait que la langue française a différentes origines.
	➢ Connaître l'étendue de la localisation géographique de la langue française dans le monde.	☐	⇒ situe la présence et l'usage de la langue française dans le monde : France, Belgique, Luxembourg, Canada, Suisse romande, Pays du Maghreb, d'Afrique noire…

PROPOSITIONS D'ACTIVITES : APPROCHES INTERLINGUISTIQUES

- Activités proposées par EOLE (Education et ouverture aux langues à l'école, volume 2, 3e à 6e année primaire) :
  - A la découverte des mots venus d'ailleurs
  - Et pourquoi pas "la" soleil et "le" lune ?
  - Alpha, bêta et les autres
  - Un monde de chiffres
  - Paroles en actes
  - Moi, je comprends les langues voisines 1 : l'italien, l'espagnol, le portugais,…
  - Moi, je comprends les langues voisines 2 : l'allemand, l'anglais et les autres langues germaniques
  - Hanumsha, Nora, Jean-Yves : histoire de langues

7.3 Allemand

INTRODUCTION GENERALE : LE PORTFOLIO EUROPEEN DES LANGUES (PEL)

Une présentation succincte du Portfolio européen des langues (PEL) s'avère ici nécessaire puisqu'il définit le cadre de référence pour les langues secondes.
Le PEL sera également valable pour l'anglais dès le degré 7 avec d'autres niveaux définis et correspondant aux atteintes des objectifs.

La CIIP (Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin), dans sa déclaration du 30 janvier 2003 relative à la politique de l'enseignement des langues en Suisse romande, définit les objectifs de l'apprentissage des langues à travers le Cadre européen commun de référence pour les langues qui est à la base de la démarche du portfolio.

Le portfolio européen des langues constitue un outil de travail qui décrit de manière précise les acquis tout au long de l'apprentissage. Cet outil permet de comparer les acquis indépendamment de la langue maternelle, de la langue étudiée, de la méthode et des moyens.

La présentation des objectifs spécifiques se base sur les descripteurs du PEL qui sont formulés de manière assez « scientifique » : chaque mot compte et la différence entre deux descripteurs est parfois très proche.

Le portfolio européen des langues distingue trois niveaux de compétences. Le niveau A correspond à l'utilisateur élémentaire, le niveau B correspond à l'utilisateur indépendant et le niveau C correspond à l'utilisateur expérimenté.

A l'intérieur de chaque niveau, le portfolio distingue l'apprenant qui arrive juste au niveau en question et celui qui maîtrise vraiment les exigences décrites dans ce niveau. Il y a donc A1, pour le débutant, et A2, pour celui qui maîtrise vraiment les exigences du niveau A.

Une personne n'atteint pas forcément le même niveau pour l'ensemble de ses compétences. Quelqu'un peut atteindre le niveau A2, par exemple, pour l'expression orale, et le niveau B1 pour la compréhension orale.

Ces niveaux ne constituent pas des points précis ; il s'agit plutôt de zones ou de bandes relativement larges. Deux personnes qui se situent au même niveau pour une compétence en expression orale ou en compréhension orale ne maîtrisent pas forcément les mêmes contenus de la même manière.

Le niveau qui nous concerne plus directement est le niveau A1. En voici une brève description :

« L'apprenant peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets.
Il peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant - par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. - et peut répondre au même type de questions.
Il peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif. »

INTRODUCTION

La nécessité de renforcer l'apprentissage des langues comme mission essentielle et forte de l'enseignement obligatoire est une position que l'école neuchâteloise a adoptée depuis longtemps. La finalité première de cet enseignement/apprentissage est de permettre à l'élève de communiquer, oralement et par écrit, dans des situations de la vie courante.

Dans ce but, l'allemand a été introduit en 3e année primaire depuis la rentrée scolaire 2002. La première volée qui aura bénéficié de cet enseignement entrera au degré 6 en août 2005. Pour tirer un premier bilan de cet investissement et procéder à des réajustements, quelques années seront encore nécessaires.

Les objectifs du plan d'études, atteints à la fin de l'année d'orientation, sont en adéquation avec le Portfolio européen des langues, niveau A1, sans être liés aux moyens d'enseignement. Le moyen actuellement en usage est AUF DEUTSCH. Il est complété par un document neuchâtelois qui se rapporte aux objectifs évolutifs des degrés 3 à 6 de l'enseignement obligatoire et des plans de cheminement.

COMPREHENSION ORALE ET ECRITE / PRODUCTION ORALE ET ECRITE

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**Niveau de langue attendu (A1 du PEL)** **Compétences langagières visées**
Comprendre et produire, à l'oral et à l'écrit, des textes propres à des situations familières de communication	➢ Comprendre des mots allemands familiers et des expressions très courantes au sujet de lui-même, de sa famille et de l'environnement concret immédiat. ➢ Communiquer à l'oral de façon simple, si nécessaire avec l'aide de son interlocuteur (répétition, reformulation, clarification,…). ➢ Poser des questions simples sur des sujets familiers. ➢ Répondre à des questions simples sur des sujets familiers. ➢ Utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire son environnement (personnes, objets), pour exprimer des besoins, des envies, des goûts. ➢ Ecrire des choses simples de la vie courante (une carte postale, une invitation), complète un questionnaire.	⇒ **Ecouter** : L'élève comprend généralement des informations très simples dans des situations de la vie courante lorsque le message est exprimé lentement et distinctement et qu'il est susceptible d'être répété ou formulé autrement si nécessaire. ⇒ **Lire :** L'élève comprend des mots ainsi que des phrases simples dans des textes courts sur des thèmes familiers. Il comprend des informations isolées dans des textes informatifs. Des illustrations et certains mots empruntés à d'autres langues peuvent en faciliter la compréhension. ⇒ **Parler :** L'élève peut communiquer, de façon très simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à l'aider à formuler ce qu'il essaie de dire. ⇒ **Ecrire :** L'élève sait écrire des informations courtes et simples, à peu près correctement, en employant des tournures fréquemment utilisées, en se servant parfois de références, voire d'un dictionnaire.

Allemand : objectifs évolutifs des degrés 3 à 6 de l'enseignement obligatoire

Contenus du programme d'allemand des degrés 3 à 6, relayés par TAMBURIN (degrés 3 et 4) et AUF DEUTSCH (degrés 5 et 6)							
Thèmes	**Compétences de communication** **L'élève est capable de …**	**3P** **Tam Ch. 1-2**	**4P** **Tam Ch. 3-7**	**5P** **AD1 K 1-2**	**6OR & TR** **AD1 K 3-6**	**Références aux moyens** **« Tamburin » et « Auf Deutsch 1» *K1/7=Kapitel1,Einheit7**	**Exemplification**
« Klassensprache » Langage de classe	Comprendre et donner des directives en fonction des thèmes traités.	→	→	→	→	Tam – AD1	Mach das Fenster auf, bitte! ...
	Demander de l'aide, manifester son incompréhension.			→	→	AD1	Wie schreibt man das? ... Langsamer, bitte! ...
	Exprimer son plaisir, ses préférences, son déplaisir, son avis en fonction des thèmes traités.	→	→	→	→	Tam AD1	Prima! So ein Quatsch! Ich mag Tennis nicht, Fussball ist toll! ... Ich spiele gern Karten. Mein Lieblingsfach ist Deutsch…
	Demander des renseignements, poser des questions en fonction des thèmes traités.	→	→	→	→	Tam AD1	Wie heisst du? ... Hast du einen Gummi? ...
	Distinguer le tutoiement et le vouvoiement.			→	→	*K1/7	
	Connaître quelques fêtes et coutumes.	→	→	→	→	Tam K2/8 – K3/6	Fastnacht, Neujahr,…

Contenus du programme d'allemand des degrés 3 à 6, relayés par TAMBURIN (degrés 3 et 4) et AUF DEUTSCH (degrés 5 et 6)

Thèmes	Compétences de communication	3P	4P	5P	6OR & TR	Références aux moyens	Exemplification
1. Moi et les autres Identification personnelle	Se présenter : • nom, âge ; • anniversaire ; • adresse ; • No de téléphone. Présenter la famille. Décrire l'aspect physique.					Tam – K1/1 K1/7 K1/1 K4/1 Tam – K2/2,3 – K3/7 K2/1 - K3/7,8 - K6/6	Ich bin…, ich heisse… Das ist... . Mein Vater heisst… Ich habe blaue Augen und...
2. Habitat et maison	Dire où l'on habite : • pays ; • région, endroit ; • type d'habitation. Décrire son domicile : • pièces ; • mobilier ; • objets et accessoires ménagers ; • localisation de certains objets.					K1/1,8 K5/8 K3/1 K3/2 K3/3 K3/4 K3/4	Ich wohne in der Schweiz… Ich wohne auf dem Land… Ich wohne in einem Reihenhaus, in ... Der Computer ist auf dem-Tisch...

Contenus du programme d'allemand des degrés 3 à 6, relayés par TAMBURIN (degrés 3 et 4) et AUF DEUTSCH (degrés 5 et 6)

Thèmes	Compétences de communication	3P	4P	5P	6OR & TR	Références aux moyens	Exemplification
3. Environnement	Parler des animaux.					Tam – K1/2,6 – K2/4	
	Parler du climat et des conditions météorologiques : • le temps qu'il fait.					K5/7	Es regnet, die Sonne scheint, …
	Indiquer le déroulement du temps : • jours et mois ; • date ; • heure.					K1/7 K1/7 - K3/6 K4/1	
4. Ecole et éducation	Connaître le nom des lettres de l'alphabet et épeler les mots.					Tam – K1/6 K1/6	
	Connaître le nom des nombres : → 20 ; → 31 ; →100.					Tam K1/1,2,7 K4/1	
	Parler de l'école :					K1/1	Ich gehe in die Primarschule. …
	• matériel scolaire ; • branches enseignées ; • horaire.					Tam – K1/3,4 K4/4 K4/4	Hast du einen Bleistift? ...

Contenus du programme d'allemand des degrés 3 à 6, relayés par TAMBURIN (degrés 3 et 4) et AUF DEUTSCH (degrés 5 et 6)

Thèmes	Compétences de communication	3P	4P	5P	6OR & TR	Références aux moyens	Exemplification
5. Vie quotidienne activités et loisirs hors temps scolaire	Acquérir et utiliser le langage propre aux jeux.					Tam – K1/5	Wer ist dran? ...
	Dire ce que l'on fait dans une certaine situation.					K6/4	Wenn ich Hunger habe, esse ich Brot...
	Parler de ses activités quotidiennes.					K4/2 – K6/8	Ich stehe um halb sieben auf, ich wasche mich…
	Parler de ses activités hors du temps scolaire.					K4/7	Ich helfe meiner Mutter, ...
	• sports ;					K2/6	
	• loisirs ;					Tam - K2/7	Ich lese, ...
	• passe-temps favoris ;					K2/6,7	Ich spiele gern Fussball, ...
	• émissions TV.					K4/7	
6. Moi et les autres relations	Se saluer et prendre congé.					Tam K1/1	
	Apprendre à écrire une petite lettre.					K1/8	**Neuenburg, den 5. Mai** **Lieber Brieffreund,** Ich heisse …. . Ich bin … **Schreib bald wieder!** **Dein Ingo**

Contenus du programme d'allemand des degrés 3 à 6, relayés par TAMBURIN (degrés 3 et 4) et AUF DEUTSCH (degrés 5 et 6)

Thèmes	Compétences de communication	3P	4P	5P	6OR & TR	Références aux moyens	Exemplification
7. Alimentation	Parler de ce que l'on mange et que l'on boit : • aliments ; • boissons ; • préférences. Nommer les différents repas. Savoir lire une carte et commander un menu.					Tam – K1/4 - K4/6 Tam – K1/4 - K4/6 Tam - K4/6 K4/6 K4/8 - K5/4	
8. Hygiène et santé	Nommer les parties du visage et du corps (cf thème 1). Parler des soins corporels. Parler de sa santé et de ses problèmes de santé. Demander conseil et acheter un remède.					Tam - K6/1,2 K4/2 Tam - K6/3 K6/3	Ich habe lockige Haare... Ich putze mir die Zähne… Mein Fuss tut weh... Haben Sie ein Mittel gegen Halsschmerzen?

Contenus du programme d'allemand des degrés 3 à 6, relayés par TAMBURIN (degrés 3 et 4) et AUF DEUTSCH (degrés 5 et 6)

Thèmes	Compétences de communication	3P	4P	5P	6OR & TR	Références aux moyens	Exemplification
9. Commerces et achats services publics	Nommer les principaux bâtiments et magasins d'une localité. Vêtements et mode : • décrire des habits et accessoires ; • indiquer la taille et la pointure.					K5/1,3 Tam - K4/3 K6/6	
10. Transports, déplacements et voyages	Demander et indiquer le chemin vers un endroit précis. Dire comment on se déplace.					K5/2 K5/6	Wie komme ich zum … Sie gehen geradeaus und ...

Remarques :

- Ce tableau permet de visualiser l'évolution de la construction de la langue et les liens entre *Tamburin* et *Auf Deutsch.*
- Les objectifs décrits ci-dessus s'inscrivent dans le cadre européen commun de référence pour les langues vivantes.
- Les contenus langagiers nécessaires à l'acquisition de ces compétences de communication sont définis par les moyens utilisés, en l'occurrence « Tamburin » et « Auf Deutsch 1 ».
- Les objectifs énumérés ci-dessus sont traités :
  En 3ème année, dans les leçons 1 et 2 (+8) de *Tamburin*
  En 4ème année, dans les leçons 3 à 7 (+8) de *Tamburin*
  En 5ème année, dans les chapitres 1 et 2 de *Auf Deutsch 1* (voir *Lernzielkontrollen et plan de cheminement*)
  En 6ème année, dans les chapitres 3 à 6 de *Auf Deutsch 1* (voir *Lernzielkontrollen et plan de cheminement*)

Contenus du programme d'allemand des degrés 3 à 6, relayés par TAMBURIN (degrés 3 et 4) et AUF DEUTSCH (degrés 5 et 6)

L'élève acquiert des connaissances et des habiletés qui lui permettent de communiquer en allemand au travers des 4 compétences décrites ci-après :

Thèmes traités	Bagage lexical	Connaissances grammaticales	Autres compétences à développer
En relation avec les contenus décrits précédemment, les thèmes sont : 1. Moi et les autres, identification personnelle ; 2. Habitat et maison ; 3. Environnement (météo, déroulment du temps, régions, ...) ; 4. Ecole et éducation ; 5. Vie quotidienne, loisirs et activités hors du temps scolaire ; 6. Relations (carte postale) ; 7. Alimentation ; 8. Hygiène et santé * ; 9. Commerces et achats ; 10. Transports, déplacements et voyages. *Ce thème se trouve dans le chapitre 6 de AD1. Les conditions actuelles ne permettent que difficilement d'atteindre cet objectif.	L'acquisition du vocabulaire est au centre de l'apprentissage. Les connaissances se forgent d'abord sous forme d'expressions types, appelées à évoluer. Ce principe permet la communication dès le début. Le vocabulaire est travaillé en contexte au travers des 4 compétences. Il est très fortement lié aux thèmes traités et aux objectifs d'apprentissage. La langue utilisée doit rester authentique. La "Klassensprache" a un rôle essentiel (utilisation d'un "Spickzettel").	La grammaire n'est pas une fin en soi, elle est au service de la langue et se caractérise ainsi : - en contexte ; liée aux thèmes et objectifs ; - se confond tout d'abord avec le bagage lexical ; - passe de l'implicite à l'explicite ; - est reprise dans des situations différentes ; - tente de respecter le rythme et les phases d'acquisition. Les points à travailler sont : - le genre des noms ; - l'accusatif ; - la conjugaison des verbes "haben" et "sein" à l'indicatif présent ; - la conjugaison de quelques verbes réguliers et irréguliers à l'indicatif présent ; - les formes interrogatives ; - l'emploi de quelques prépositions (für, mit, in, um, an, ...) ; - les nombres, les dates, les heures.	L'élève devrait pouvoir : - S'approprier un langage de classe étendu ; - Pratiquer la langue 2 le plus souvent possible ; - S'exprimer librement dans des situations authentiques ; - Donner du sens à son apprentissage; - construire son apprentissage ; - Travailler en interactivité ; - Choisir le vocabulaire lui permettant d'atteindre les objectifs fixés ; - Auto-évaluer ses connaissances et ses compétences ; -Travailler dans une optique formative; - Rechercher les pistes de remédiation nécessaires ; - Devenir un apprenant autonome.

8. Mathématiques et Sciences de la Nature

8.1 Commentaires sur le domaine *(source PECARO)*

8.1.1 Les lignes de force du 2e cycle (3e à 6e année)

Les visées du domaine mathématiques et sciences de la nature sont les suivantes :

- **Se représenter, problématiser et modéliser des situations et résoudre des problèmes en construisant et en mobilisant des notions, des concepts, des démarches et des raisonnements propres aux mathématiques et aux sciences de la nature dans les champs des phénomènes naturels et techniques, du vivant et de l'environnement, ainsi que des nombres et de l'espace.**

Au cours du 2e cycle, dans ce domaine, l'élève développe progressivement les compétences suivantes :

- En faisant des croquis, il utilise des systèmes de repérage pour situer des objets géométriques ou réels dans le plan et dans l'espace, il dégage des propriétés géométriques de figures planes et de solides, il utilise des instruments de géométrie adaptés pour tracer et construire différentes figures, des parallèles et des perpendiculaires ;

- Il organise et utilise les nombres décimaux en les classant et en s'appropriant l'écriture décimale, il résout des problèmes en choisissant différentes procédures de calcul et en exerçant un regard critique sur le résultat obtenu ;

- Il calcule des aires et des volumes, s'approprie différentes unités de mesure et utilise les instruments adaptés ;

- Il dégage un questionnement et un cadre d'étude d'une situation ou d'un phénomène à étudier en mobilisant selon les besoins la mesure ou des représentations visuelles, en triant des données et en communiquant ses résultats et ses interprétations ;

- Il propose des interprétations à divers phénomènes naturels ou à des technologies, comme le cycle de l'eau sur Terre, et entreprend une démarche de type scientifique pour chercher à la valider ou l'invalider ;

- Il décrit les transformations du corps au cours de la vie et il découvre les fonctionnements des systèmes digestif, respiratoire et locomoteur. Il est sensibilisé aux risques de la vie courante et de certains comportements ;

- Il observe et étudie des interactions des êtres vivants entre eux et avec leur milieu urbain ou naturel ainsi que leurs conséquences et il prend conscience de l'impact de sa propre interaction.

8.1.2 Les orientations pédagogiques et didactiques

Les choix retenus dans ce domaine, ainsi que dans la déclaration de la CIIP ont pour principales conséquences que :

- L'enseignement/apprentissage, dans ce domaine, est spiralaire et doit, autant que possible, s'appuyer sur un véritable questionnement spontané ou induit chez l'élève par les situations proposées. La résolution de situations ou de problèmes constitue à la fois le point de départ et la finalité de cet enseignement ;

- Les conceptions des élèves doivent pouvoir émerger, se confronter les unes aux autres, être analysées et enfin reconstruites de manière plus satisfaisante. Dans cette perspective, il est explicitement fait une place aux représentations de l'élève et l'erreur n'est pas considérée à priori comme un manque de connaissance, mais comme la manifestation d'une démarche cohérente de l'élève en train d'apprendre ;

- Les interactions actives entre élèves doivent être favorisées dans les phases d'apprentissage : la confrontation des représentations ainsi que la nécessité d'expliquer ses choix et de les argumenter favorisent le contrôle de l'élève sur ses activités scientifiques ou mathématiques ;

- Les apprentissages portant autant sur les démarches que sur les connaissances et les savoir-faire, il devra être tenu compte de la progression des élèves sur trois plans : le niveau de conceptualisation, le niveau technique, la mobilisation des changements de cadre du travail attendu.

L'enseignement par la situation-problème, le débat scientifique entre élèves, l'expérimentation avec du matériel, la sortie sur le terrain, la collaboration entre élèves dans le cadre des recherches, le travail en groupe sont des modalités à favoriser. Cependant, cette pratique nécessite ensuite le réinvestissement des notions découvertes et construites en groupe par des activités de renforcement individuelles.

8.1.3 La contribution du domaine "Mathématiques et sciences de la nature" au domaine de "Formation générale"

Par ses savoirs, ses connaissances, ses méthodes, ses modes de pensées ainsi que par ses modalités d'enseignement, le domaine participe principalement aux thématiques suivantes :

- **"Bien-être et santé",** notamment par les liens à faire entre l'étude du fonctionnement physiologique du vivant et les besoins du corps ;

- **"Education aux médias",** notamment par la recherche et/ou le choix des informations nécessaires à la résolution d'un problème, par l'analyse critique des informations numériques et graphiques présentées, entre autres, dans les médias (pourcentages, statistiques,…) ;

- **"Collectif, communauté et altérité",** notamment par la prise en compte de l'avis et du travail des autres participants à une recherche ;

- **"Environnement",** notamment par la prise en charge de ses besoins, de ceux du vivant et des contraintes environnementales qui en découlent ;

8.1.4 La contribution du domaine "Mathématiques et sciences de la nature" aux capacités transversales

Le domaine contribue, chez l'élève, au développement de :

- **La collaboration,** notamment en l'engageant dans une recherche en mathématiques et/ou en sciences de la nature lors de travaux de groupe ;

- **La communication,** notamment en faisant participer l'élève aux débats scientifiques, en formulant des questions, en exploitant l'information, en sélectionnant des sources pertinentes, en structurant des données, en présentant ses résultats ;

- **La démarche réflexive et le sens critique,** notamment en amenant l'élève à choisir des méthodes adéquates, à vérifier ses hypothèses par la confrontation au réel, en développant son regard critique sur ses propres choix et/ résultats et ceux des autres, en l'amenant à renoncer aux idées toutes faites sur la compréhension de phénomènes naturels ou mathématiques, à analyser l'adéquation d'un modèle choisi, pour une représentation statistique par exemple, et les limites qu'il comporte ;

- **La pensée créatrice,** notamment en amenant l'élève à imaginer des explications, des procédés, des expérimentations, des moyens et des outils de mesure, à accepter le risque de l'inconnu, en se représentant et en projetant diverses modalités de réalisation ;

- **Les stratégies et la réflexion métacognitive**, notamment en développant son raisonnement, ses stratégies, sa systématique, en utilisant ses essais et ses erreurs et celles des autres pour reconstruire une réflexion et en comprendre les faux-pas.

8.1.5 Conclusions

Les outils communs au domaine sont, avant tout, la posture scientifique qui implique, face à une situation donnée, de s'interroger, d'en analyser les caractéristiques pour en tirer les éléments essentiels, de problématiser les questions, d'émettre des hypothèses, de prendre des informations pertinentes, de tirer des conclusions et de soumettre celles-ci à l'épreuve des données initiales.

En mathématiques, à la différence des sciences de la nature, on se focalise plutôt sur le traitement du problème. Ce traitement a lieu après la modélisation, souvent liée au contexte, et s'organise en essais-erreurs, ajustements, généralisation, formulation d'une conjecture et validation de celle-ci par une démonstration mathématique.

En revanche, en sciences de la nature, le nœud de la démarche se trouve dans la modélisation du phénomène, comprenant la problématisation de la situation, l'émission d'hypothèses, la mise en place d'une expérimentation ou d'observations répétées, l'analyse des résultats et la vérification des hypothèses par confrontation à la réalité.

Au degré 6, les disciplines qui participent au domaine sont :

- les mathématiques
- les sciences de la nature

8.2 Mathématiques

INTRODUCTION

Conditions cadre PECARO :

L'institution scolaire :

- offre à l'élève la possibilité de fréquenter un espace multimédia permettant de faire une recherche documentaire,
- met à disposition des espaces d'observation autour de l'école.

Objectifs généraux, valables pour tous les domaines :

- Communiquer ses résultats à l'aide de représentations pertinentes et en argumenter la validité ;
- Rechercher l'information pertinente pour problématiser ou résoudre une situation, un problème ;
- Suivre un protocole d'expérimentation et utiliser des instruments de mesure ;
- Résoudre des problèmes dans les champs des nombres et de la géométrie faisant appel à une ou plusieurs des composantes suivantes :
  - choix des données ;
  - choix de l'opération et des formules ;
  - estimation puis pertinence du résultat ;
  - choix approprié de l'outil de calcul ou des propriétés géométriques.

La résolution de problèmes : trois moments. *(*en italique les objectifs à atteindre au terme du degré 6)

L'APPROPRIATION DU PROBLEME	LE TRAITEMENT DES DONNEES	LA COMMUNICATION DES DEMARCHES ET DES RESULTATS
S'approprier le problème pour se représenter le but à atteindre, c'est : ▪ *prendre en compte la consigne ;* ▪ *repérer la question posée, ou formuler une question ;* ▪ *trier les informations, repérer et organiser celles qui sont pertinentes.* ▪ …	**Traiter le problème, c'est :** ▪ *essayer « pour voir » ;* ▪ ajuster des essais successifs ; ▪ se constituer un stock de résultats, y mettre de l'ordre, en conserver une trace écrite ; ▪ poser des conjectures, chercher à les vérifier (les confirmer ou les infirmer) ; ▪ déduire une information nouvelle à partir de celles qui sont connues ; ▪ *recourir à des outils tels que diagrammes, tableaux de correspondance, calculs, dessins, procédures standard ;* ▪ réduire temporairement sa complexité. ▪ *s'assurer de la validité des solutions, (estimation, comparaison, « preuve », …) ;* ▪ *choisir un outil adapté à la situation.* ▪ …	**Communiquer les résultats de la recherche, c'est :** ▪ les mettre sous une forme accessible à autrui ; ▪ choisir une représentation adéquate et utiliser, au besoin, des symboles conventionnels; ▪ *rendre compte d'une démarche sous une forme adaptée à la situation (raconter, expliquer un dessin ou un croquis, un plan, des calculs, …) ;* ▪ indiquer explicitement des éléments pour justifier et vérifier une solution. ▪ …

La résolution complète du problème passe par des allers et retours entre **ces trois moments.**

Il appartient au maître d'officialiser certains savoirs, d'ordre méthodologique ou mathématique, apparus dans le problème (institutionnalisation).

Intentions générales

Par la résolution de problèmes essentiellement, l'enseignement des mathématiques doit :

Participer, avec d'autres disciplines, au développement de diverses capacités intellectuelles : ▪ imagination, curiosité ; ▪ raisonnement, modélisation ; ▪ argumentation, vérification. Susciter l'envie de comprendre, permettre le développement d'une pensée autonome et de la confiance en soi.	Permettre l'exploration de notions, de propriétés et de relations dans la domaine des nombres, des grandeurs et des figures. Viser l'acquisition de techniques et de notions relevant du domaine des mathématiques. Favoriser la communication par l'utilisation d'éléments propres au langage mathématique : graphiques, schémas, symboles, …

Les deux visées de l'enseignement des mathématiques

A l'école, l'élève apprend les mathématiques lorsque le maître le met en situation de développer ses multiples facultés pour vivre toutes les phases d'une activité de recherche et engendrer ainsi les attitudes qu'exige une démarche scientifique.

Ces attitudes sont développées dans la rubrique « la résolution de problèmes : trois moments »

Par cette activité de recherche essentiellement, le maître permet à l'élève de construire et d'utiliser quelques outils mathématiques (de calcul, de mesure, de représentation, de classement, …), d'employer divers instruments et d'en comprendre le fonctionnement (calculatrice, règle graduée, boulier, abaque, …) et de construire des notions relevant de domaines particuliers intitulés :

- Nombres et opérations :
  - Nombres naturels et opérations.
  - Multiples et diviseurs.
  - Nombres rationnels et opérations.
- Géométrie :
  - Repérage dans le plan et dans l'espace.
  - Isométries.
  - Surfaces et solides.
- Grandeurs et mesures :
  - Mesures.
  - Aires et volumes.
- Fonctions :
  - Applications.

A propos de la résolution de problèmes en mathématiques

Il y a lieu de distinguer deux catégories bien distinctes en mathématiques.

Les activités correspondantes proposées aux élèves sont :

1. **Les exercices**

Notions concepts « cumulatifs »	Travaillés pour eux-mêmes
Appliqués à des parties de « problèmes intégrés »	Utilisés dans la situation large

2. **Les problèmes**

Situation problème	Introduire, faire découvrir, puis institutionnaliser une nouvelle notion			
Problème ouvert	Essais, conjecture, recherche de stratégie…			
Recherche large, intra et extra disciplinaire		Exercices typiques	Logique et raisonnement	Analyse de données
			X	
				X

Mode d'emploi :

- Pour chaque domaine, un premier tableau contenant les finalités, les contenus et les intentions.
- Puis un tableau contenant :
  - Dans la colonne gauche :
    - **Les OPA** (**O**bjectifs **P**rioritaires d'**A**pprentissage) dans la partie noire, puis les composantes PECARO numérotées.
  - Dans la colonne centrale :
    - **Les objectifs spécifiques** en rapport avec les composantes PECARO de gauche :
      - G signifie objectif général.
      - T signifie objectif technique.
  - Puis **le niveau d'attente** :
    - ☐ en construction ▒ en voie d'acquisition ■ utilisable en situation en fin d'année.
  - Dans la colonne de droite :
    - Les attentes minimales. Les attentes minimales définies par PECARO *sont en italiques.*

.

GEOMETRIE
Repérage dans le plan et dans l'espace, formes géométriques

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**5e**	**6e**	**Selon PECARO:** **Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève doit pouvoir …**
Poser et résoudre des problèmes pour structurer le plan et l'espace	**T** Connaître le vocabulaire suivant: perpendiculaire, parallèle, isométrique, polygone, quadrilatère, triangle (équilatéral, isocèle, rectangle), diagonale, angle, côté, face, sommet, arête.	▭	■	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	G Décrire des solides selon leurs faces, sommets ou arêtes.	▬	■	⇒ décrire la nature des faces (triangle, carré …).
	T Nommer quelques solides parmi les plus connus: cube, pyramide, parallélépipède rectangle, tétraèdre.	▬	■	⇒ *reconnaître et nommer cube, parallélépipède (pavé).*
	G+T Décomposer un solide en solides élémentaires et le recomposer.			
	G Construire des solides (cubes, parallélépipède rectangle) à partir d'une représentation en perspective ou de leur nom.	▭	▭	⇒ construire un cube.
	G+T Dessiner et réaliser des développements.	▭	▬	⇒ dessiner le développement d'un cube.
	G Décrire des formes planes selon leur côtés, angles ou diagonales.	▭	▬	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	T Nommer quelques figures parmi les plus connues: carré, triangle (équilatéral, isocèle, rectangle), rectangle, losange, trapèze, parallélogramme, disque.	▬	■	⇒ *reconnaître et nommer triangle isocèle, triangle rectangle, losange, parallélogramme, cercle, disque.*
	G+T Décomposer une surface en surfaces élémentaires et la recomposer.	▭	▭	
	G Construire des figures parmi les plus connues: triangle, carré, rectangle, losange, parallélogramme, trapèze, disque.	▭	▭	
	T Distinguer des lignes courbes, rectilignes, polygonales	▬	■	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	T Reconnaître et vérifier le parallélisme ou la perpendicularité de deux droites (règle et équerre).	▬	■	⇒ *utiliser un instrument adapté pour tracer des droites, des parallèles, des perpendiculaires, des carrés, des rectangle*, des cercles.
	T Tracer des droites parallèles ou perpendiculaires (règle et équerre).	▭	■	

GEOMETRIE
Repérage dans le plan et dans l'espace, formes géométriques

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**5e**	**6e**	**Selon PECARO:** **Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève doit pouvoir…**
Poser et résoudre des problèmes pour structurer le plan et l'espace	**G** Reconnaître et exprimer des propriétés des figures du plan et de l'espace (symétries, isométries des angles, côtés, diagonales, faces, arêtes).	▭	▭	⇒ connaître des propriétés du carré, du rectangle, du cercle.
	G S'orienter, se fixer des points de repères (avec ou sans carte).	▭	▭	⇒ pouvoir se situer lui-même dans l'espace (environnement proche).
	T Décrire un déplacement ou un trajet (codage personnel ou conventionnel).	▭	▭	⇒ décrire le trajet domicile-école de façon compréhensible par des tiers.
	G Se construire un système de référence personnel ou utiliser un système conventionnel (par exemple: système d'axes orthonormés) pour mémoriser et communiquer des positions et des itinéraires (coordonnées, points cardinaux, angles de visée, …).	▭	▭	⇒ *résoudre un problème de repérage en utilisant un système orthonormé.*
	G Interpréter la représentation en perspective d'un objet ou d'un assemblage d'objets.	▭	▭	⇒ reconnaître par exemple un cube alors que les faces ne sont pas carrées sur la perspective.
	T Situer sur un plan des objets les uns par rapport aux autres en utilisant un vocabulaire adéquat (à gauche de, à droite de, devant, derrière, au-dessus, au-dessous, entre, aligné avec).	▭	▭	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	T Anticiper, décrire et interpréter un déplacement (à l'aide de demi-tours, quarts de tours, glissements ou retournements).	▭	▭	⇒ raconter le déplacement avec un vocabulaire adapté à la situation.
	T Repérer des points par leurs coordonnées (système orthonormé).		▭	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	T Utiliser des nombres non entiers comme coordonnées.	▭	▭	

GEOMETRIE
Transformations géométriques (Isométries)

OPA du degré 6 Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :	Les objectifs spécifiques	5e	6e	Selon PECARO: Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises. Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève doit pouvoir…
Poser et résoudre des problèmes pour structurer le plan et l'espace	**T** Repérer les axes de symétrie d'une figure.	▭	■	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	G Reconnaître une symétrie axiale, une rotation, une translation.	▭	■	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	T Compléter, reproduire une figure par symétrie axiale à l'aide de quelques- uns des moyens suivants: miroir, pliage, calque, règle, équerre, compas, papier à réseaux.	▭	■	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	T Compléter, reproduire une figure par translation ou rotation (calque, règle, équerre, compas, papier à réseaux).	▭	■	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	T Réaliser des frises et des pavages à l'aide de transformations géométriques (calques, papier à réseaux, pliage). Aligner des objets à intervalles réguliers.	▭	▭	
	G Décrire un mouvement par une transformation géométrique (symétrie axiale, rotation et translation).	▭	■	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	G Décrire un mouvement par une succession de transformations géométriques.	▭	▭	
	G Anticiper la forme ou la position d'une figure après une transformation.	▭	■	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	T Anticiper la forme ou la position d'une figure après plusieurs transformations.	▭	▭	
	T Repérer les invariants et les principales propriétés des déplacements et de l'homothétie.	▭	▭	

NOMBRES ET OPERATIONS
Nombres naturels et opérations, multiples et diviseurs, nombres réels

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**5e**	**6e**	**Selon PECARO:** **Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève doit pouvoir…**
Poser et résoudre des problèmes pour construire et structurer des représentations[1] des nombres rationnels	**Nombres entiers :** **T** Dénombrer une quantité donnée d'objets (perception globale, comptage organisé …).	▬	■	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	T Dénombrer une collection d'objets et en exprimer la quantité (groupement par 10, 100, 1000).	▬	■	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	T A partir d'un nombre donné, compter de 1 en 1, de 10 en 10, de 100 en 100, de 1000 en 1000.	▭	■	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	T Constituer une collection ayant un nombre donné d'objets.	▬	■	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	G Comparer (est plus grand, est plus petit) des nombres. Ordonner (du plus grand au plus petit et réciproquement). Encadrer, intercaler des nombres.	▭	■	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	T Produire un nombre plus grand ou plus petit qu'un nombre donné d'une unité, d'une dizaine, d'une centaine, d'un millier.	▭	■	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	T A partir d'un nombre écrit, nommer les chiffres correspondant aux unités, dizaines, centaines, milliers.	▭	■	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	T Passer du mot-nombre (oral ou écrit) à son écriture chiffrée et inversement, à l'oral (jusqu'à 999 milliards).	▭	■	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	T Extraire le nombre de dizaines, centaines, ou milliers d'un nombre.	▬	■	⇒ (correspond à l'objectif spécifique, dans 347, il y a 34 dizaines).
	T Mettre un nombre en relation avec d'autres (valoir dix fois plus que, cent fois moins que, une dizaine de moins que, …).	▭	■	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)

[1] Ici, la représentation est prise au sens de construction du concept chez l'élève.

NOMBRES ET OPERATIONS
Nombres naturels et opérations, multiples et diviseurs, nombres réels

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**5e**	**6e**	**Selon PECARO:** **Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève doit pouvoir…**
Poser et résoudre des problèmes pour construire et structurer des représentations des nombres rationnels	**G** Reconnaître, établir des suites numériques et exprimer leur loi de formation.	▭	▬	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	T Utiliser la terminologie appropriée qui concerne les 4 opérations (somme, différence, produit, quotient, terme, facteur, dividende, diviseur).	▭	■	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	T Enumérer les diviseurs d'un nombre donné.	▭	■	⇒ énumérer par exemple les diviseurs de 112, de 48…
	T Enumérer dans l'ordre les premiers multiples d'un nombre donné.	▭	■	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	T Enumérer les premiers multiples communs de deux nombres.	▭	■	⇒ énumérer ces nombres de manière empirique.
	G Déterminer si un nombre est un multiple ou un diviseur d'un autre nombre.	▭	■	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	T Décomposer un nombre en produit de facteurs (maximum 2 ou 3).	▭	▭	
	T Connaître et utiliser les critères de divisibilité par 2, 5, 10, 25, 50, 100.	▭	■	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	T Utiliser les critères de divisibilité par 3, 4, 9.	▭	▭	
	Nombres réels :			
	T Lire et écrire des nombres décimaux positifs.	▬	■	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	T Passer de l'écriture d'un nombre à sa décomposition en unités, dixièmes, centièmes, …	▭	▬	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)

NOMBRES ET OPERATIONS
Nombres naturels et opérations, multiples et diviseurs, nombres réels

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**5e**	**6e**	**Selon PECARO:** **Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève doit pouvoir…**
Poser et résoudre des problèmes pour construire et structurer des représentations des nombres rationnels	**T** Comparer, ordonner, encadrer, intercaler des nombres non entiers.	▭	▭	⇒ *comparer et ordonner des nombres décimaux, notamment sur une échelle prédéfinie.*
	T Reconnaître quelques équivalences (la moitié : ½, 0,5, cinq dixièmes).	▭	▭	⇒ *lire et écrire les nombres naturels décimaux.*
	T Produire un nombre dans un intervalle donné, aussi petit soit-il.	▭	▭	⇒ produire un nombre en le rattachant à la réalité, (petits et grands nombres en physique par exemple).
	T Produire le nombre entier correspondant à la moitié, le quart, le dixième, le centième, le millième d'un nombre entier donné qui s'y prête.	▭	■	⇒ (correspond à l'objectif spécifique) en lien avec un environnement connu de l'élève.
	T Comparer, ordonner des fractions unitaires $(\frac{1}{2},\frac{1}{3},\frac{1}{4},\ldots)$ ou de même dénominateur $(\frac{2}{3},\frac{5}{3},\frac{8}{3},\ldots)$.	▭	▭	
	T Comparer des nombres entiers relatifs (températures, niveaux, pertes, ligne du temps, …) et les situer sur une droite graduée.	▭	▭	

NOMBRES ET OPERATIONS
Opérations

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**5e**	**6e**	**Selon PECARO:** **Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève doit pouvoir…**
Résoudre des problèmes additifs et multiplicatifs	**G** Résoudre des problèmes additifs et soustractifs.	▬	■	⇒ *résoudre des problèmes additifs faisant appel à une ou plusieurs des composantes suivantes :* - *choix des données ;* - *choix de l'opération ;* - *estimation du résultat ;* - *utilisation d'algorithmes de calcul ou de la calculatrice ;* *vérification de la pertinence.*
	T Après les avoir traduits en écritures mathématiques, effectuer des additions et/ou des soustractions dans ℵ, par calcul réfléchi et/ou d'autres procédés algorithmiques.	▬	■	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	T Après les avoir traduits en écritures mathématiques, effectuer des additions et/ou des soustractions avec des nombres décimaux, par calcul réfléchi et/ou d'autres procédés algorithmiques.	▭	▭	
	G Résoudre des problèmes multiplicatifs et divisifs.	▬	▬	⇒ *résoudre des problèmes multiplicatifs faisant appel à une ou plusieurs des composantes suivantes :* - *choix des données ;* - *choix de l'opération ;* - *estimation du résultat ;* - *utilisation d'algorithmes de calcul ou de la calculatrice ;* - *vérification de la pertinence.*

NOMBRES ET OPERATIONS
Opérations

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**5e**	**6e**	**Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève doit pouvoir…**
Résoudre des problèmes additifs et multiplicatifs	**T** Après les avoir traduites en écritures mathématiques, effectuer des multiplications et/ou des divisions dans ℵ, par calcul réfléchi et/ou d'autres procédés algorithmiques.	▭	▬	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	T Après les avoir traduits en écritures mathématiques, effectuer des multiplications et/ou des divisions avec des nombres décimaux, par calcul réfléchi et/ou d'autres procédés algorithmiques.	▭	▭	
	T Utiliser la commutativité, l'associativité et la distributivité de certaines opérations pour organiser et effectuer des calculs de manière efficace avec des nombres décimaux.	▬	▬	⇒ correspond à l'objectif spécifique. Par exemple : 31x4,6 =30x4,6 + 1x4,6
	T Traduire des situations multiplicatives à l'aide de puissances.	▭	▭	

FONCTIONS
Applications

OPA du degré 6 Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :	Les objectifs spécifiques	5e	6e	Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises. Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève doit pouvoir…
Résoudre des problèmes additifs et multiplicatifs	**G** Reconnaître et résoudre des situations de linéarité (suites proportionnelles).	▭	▭	
	T Dans une suite de nombres, repérer une régularité (écart constant, multiples successifs, …) et la prolonger tout en respectant cette régularité.	▭	▬	⇒ donner une suite de nombres comme par exemple : 1.5 ; 2 ; 2.5 ; 3 ; … ou 84 ;67 ; 50 ; 33 ; …
	T Lire des tableaux de correspondance.	▭	▬	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	T Etablir des tableaux de correspondance et lire des représentations graphiques (cf. la résolution de problèmes).	▭	▬	⇒ *recourir à des outils tels que diagrammes, tableaux de correspondance, calculs, dessins, procédures standard, dans des situations concrètes.*

GRANDEURS ET MESURES

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**5e**	**6e**	**Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève doit pouvoir…**
Utiliser la mesure pour comparer des grandeurs	**G** Comparer et ordonner des longueurs en organisant un mesurage à l'aide d'instruments divers (conventionnels ou non).	▬	■	⇒ *mesurer longueur, masse et durée avec des instruments de mesure adaptés et exprimer le résultat dans une unité adéquate.* ⇒ *résoudre des problèmes de périmètre sur les polygones (réguliers ou non) par mesure et calcul.*
	T Déterminer la distance d'un point à une droite, à un plan, et entre deux droites parallèles.	▭	▭	
	G Estimer des grandeurs.	▭	▬	⇒ estimer des grandeurs se rattachant à l'environnement de l'élève. (par exemple, longueur de la Suisse, aire d'un terrain de football,…). ⇒ *mesurer masse et durée avec des instruments de mesure adaptés et exprimer le résultat dans une unité adéquate.*
	G Comparer et ordonner des surfaces ou des solides en organisant un mesurage à l'aide d'instruments divers (conventionnels ou non).	▬	■	⇒ *mesurer l'aire, avec des instruments de mesure adaptés et exprimer le résultat dans une unité adéquate* ⇒ *résoudre des problèmes d'aire par mesure ou par calcul, mettant en jeu des carrés, des rectangles, des triangles rectangles.*

GRANDEURS ET MESURES

OPA du degré 6 Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :	Les objectifs spécifiques	5e	6e	Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises. Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève doit pouvoir…
Utiliser la mesure pour comparer des grandeurs	**T** Utiliser des unités conventionnelles de longueur (mm, cm, m, km), d'aire (cm^2, m^2), de volume (cm^3, m^3) et d'angle (degré).	▭	▭	⇒ n'utiliser les unités de volume qu'avec des objets simples, comme le cube ou le pavé, ou ayant un caractère expérimental.
	G Prendre une mesure à l'aide de la règle graduée et en donner un encadrement.	▭	■	⇒ donner un encadrement +/- 2mm (Attention au matériel utilisé !).
	T Mesurer et reporter des angles à l'aide du rapporteur. Connaître la terminologie qui s'y rapporte (angles obtus, aigus, droits).		▯	
	T Calculer des longueurs de trajet (en m, km) et le périmètre de certains polygones (en mm, cm).	▭	■	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	T Calculer l'aire du carré et du rectangle (en cm^2, m^2).	▭	■	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	T Calculer le volume de certains solides (cube, parallélépipède) en cm^3, dm^3, m^3.	▯	▯	
	T Exprimer une mesure dans différentes unités :			
	· km en m, m en cm, cm en mm (conversion d'unités de longueur) ;	▭	■	⇒ *connaître les unités conventionnelles de longueur, d'aire, de masse et de temps.*
	· kg en g (masse) ;	▯	■	
	· h en min, min en s (temps).	▯	▭	⇒ *transformer : km en m, en cm ; kg en g.*
	T Convertir des unités d'aire et de volume par manipulation.	▯	■	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)

MODELISATION
Outils de calcul

OPA du degré 6 Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :	Les objectifs spécifiques	5e	6e	Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises. Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève doit pouvoir…
Représenter des phénomènes naturels, techniques, sociaux ou des situations mathématiques	**Calcul réfléchi** **T** Utiliser les propriétés des opérations et du système de numération pour effectuer des calculs de manière efficace dans $\aleph$.	▭	▬	⇒ (correspond à l'objectif spécifique) Par exemple : 31x46=30x46 + 1x46
	Algorithme **T** Utiliser un algorithme de l'addition pour effectuer des calculs de manière efficace dans $\aleph$ et $\Re$.	▭	▬	⇒ *utiliser un algorithme d'addition avec les nombres décimaux comportant trois chiffres significatifs.*
	T Utiliser un algorithme de la soustraction pour effectuer des calculs de manière efficace dans $\aleph$ et $\Re$.	▭	▬	⇒ *utiliser un algorithme de soustraction, avec les nombres décimaux comportant trois chiffres significatifs.*
	T Utiliser un algorithme de la multiplication pour effectuer des calculs de manière efficace dans $\aleph$ et $\Re$.	▭	▬	⇒ *utiliser un algorithme de multiplication avec les nombres décimaux comportant trois chiffres significatifs.*
	T Utiliser un algorithme de la division pour effectuer des calculs de manière efficace dans $\aleph$ et $\Re$.	▯	▭	⇒ *utiliser un algorithme de division euclidienne avec un diviseur inférieur à 100.*
	Répertoires mémorisés **T** Donner rapidement, oralement, ▪ les sommes situées dans le répertoire additif de 0+0 à 9+9 ;	▭	▬	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	▪ les différences situées dans le répertoire soustractif de 0-0 à 19-9 ;	▭	▬	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)
	▪ les produits situés dans le répertoire multiplicatif de 0x0 à 9x9.	▭	▬	⇒ (correspond à l'objectif spécifique.)

MODELISATION
Outils de calcul

OPA du degré 6 Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :	Les objectifs spécifiques	5e	6e	Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises. Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève doit pouvoir…
Représenter des phénomènes naturels, techniques, sociaux ou des situations mathématiques	**Calculatrice** **G** Accepter ou refuser l'affichage d'un résultat par estimation de l'ordre de grandeur ou la connaissance des propriétés des opérations.	▭	▬	⇒ *utiliser les fonctions de base de la calculatrice (+, -, x, :)* ⇒ utiliser la calculatrice comme outil de vérification.
	Modélisation • Se référer à la résolution de problèmes. "L'appropriation du problème", cas simple.	▬	■	⇒ *trier et organiser des informations et des données chiffrées ou graphiques correspondant à des situations simples.* ⇒ prendre en compte la consigne. ⇒ repérer la question posée.
	• Se référer à la résolution de problèmes. "Le traitement des données", cas simple.	▬	■	⇒ dans des cas simples, émettre des hypothèses argumentées sur la base d'observations. ⇒ vérifier ces hypothèses même de façon empirique.
	• Se référer à la résolution de problèmes. "La communication de démarches et des résultats", cas simple.	▬	■	⇒ faire un rapport personnel et transmissible d'une résolution de problème (énigme, situation logique, recherche …).

8.3 Sciences de la nature

Introduction

Le PENSE intègre progressivement des notions de chimie et de physique dès le degré 6, comme le prévoit le PECARO.

Les nouvelles matières introduites s'articulent autour du :

- **corps humain**
- **cycle de l'eau**

Les objectifs liés à l'étude du corps humain restent modestes. Notons qu'au degré 6, les élèves sont très réceptifs et curieux pour tout ce qui concerne leur corps de sorte qu'il est important de partir de leur intérêt immédiat.

Le but est de montrer aux élèves, le plus simplement possible, la relation qui existe entre nutrition et respiration, tout en évoquant déjà l'importance du squelette et du système nerveux. L'aspect chimique des deux fonctions vitales précitées sera reprise au degré 8 avec l'étude d'un aliment et celle de la combustion. Au degré 9, c'est l'aspect chimique de la digestion qui sera étudié plus en détail. Lors de l'étude de la cellule, on pourra établir les liens existant entre la photosynthèse, la respiration, la digestion et les besoins en énergie chez l'homme et tout être vivant.

Le cycle de l'eau permet de commencer l'approche des différents états et propriétés de la matière. On se focalisera sur le «modèle particulaire». La notion de molécule et d'atome interviendra au cours du cycle 7-8-9.

Au degré 6, en plus d'une sensibilisation à la nécessité de protéger l'environnement, on pourra également progressivement mettre en évidence l'importance du soleil comme source d'énergie naturelle pour les êtres vivants à travers l'évocation des phénomènes de la photosynthèse et de la respiration chaque fois que l'occasion s'y prêtera.

Pour atteindre ces objectifs, il a été nécessaire de remanier le programme et de redistribuer les moyens d'enseignement en conséquence (classeur maître et enveloppe élève) à partir des domaines définis dans le plan d'études, soit : *corps humain, diversité du vivant, phénomènes naturels et techniques et environnement.*

Ainsi au degré 6, trois thèmes ont été placés en option : *les caractéristiques d'un milieu, l'observation de l'oiseau et l'observation de l'étang.* Ces thèmes ne sont pas des passages obligés, ils n'apparaissent pas dans le plan d'études mais sont inclus dans le programme.

L'herbier n'est plus un objet d'études mais il s'intègre dans le thème intitulé : *l'arbre au fil des saisons.*

En toile de fond reste la démarche scientifique avec les objectifs et les savoir-faire à acquérir en fin du degré 6.

Le programme qui suit le plan d'études n'est défini que brièvement. Les explications détaillées de celui-ci se trouvent dans le dossier du maître qui fait partie des moyens d'enseignement.

CORPS HUMAIN

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …**
Identifier les différentes parties de son corps, en décrire le fonctionnement et en tirer des conséquences pour sa santé	➢ Etablir des liens entre différents organes et les fonctions vitales.	▬	⇒ désigne, sur un schéma, les principaux organes internes du corps humain.
	➢ Analyser l'importance de la nutrition et de la respiration dans la vie quotidienne.	▬	⇒ différencie, sur un schéma, les différents organes relatifs à la respiration et à la digestion.
	➢ Décrire la structure et le rôle de l'appareil respiratoire et digestif.	▬	⇒ trace, sur un schéma, le trajet suivi par les aliments et nomme les principaux organes traversés.
		▬	⇒ trace, sur un schéma, le trajet de l'air, nomme les organes traversés et le lieu des échanges gazeux.
INTRODUCTION Au degré 6, les élèves sont très réceptifs et curieux pour tout ce qui concerne leur corps, mais leurs connaissances sont très variables. Les élèves sont à l'aube de grandes transformations psychologiques et physiologiques. Une première étape consiste à leur permettre de se situer dans le cycle de vie d'un humain.	➢ Découvrir le squelette du tronc, en lien avec les mouvements respiratoires et évoquer simplement le système nerveux.	▭	⇒ explique le rôle de la cage thoracique lors de l'inspiration et de l'expiration.
		▭	⇒ explique simplement le fonctionnement du système nerveux.
Au cours du degré 6, on tentera d'établir des liens entre différents organes et des fonctions vitales *(se reproduire, respirer, digérer)*, tout en faisant apprendre aux élèves la "carte" des principaux organes du corps humain. C'est aussi le bon moment pour s'intéresser aux problèmes d'alimentation en discutant des substances rencontrées dans la nourriture et de faire les premiers pas en direction de la chimie en abordant la notion de consommation et libération d'énergie à travers la comparaison combustion–respiration.	➢ Déterminer quelles sont les substances qui constituent les aliments et isoler les substances énergétiques.	▬	⇒ peut comparer le régime alimentaire de deux individus et en tirer des informations.
		▭	⇒ connaît les risques liés à une surconsommation de sucres et de graisses.

CORPS HUMAIN

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …**
Identifier les différentes parties de son corps, en décrire le fonctionnement et en tirer des conséquences pour sa santé	➢ Mettre en évidence expérimentalement la consommation d'O^2 et le dégagement de CO^2 lors de la respiration en utilisant soit un végétal, soit un animal.	▬	⇒ nomme quelques besoins fondamentaux au bon fonctionnement du corps humain et les explicite.
INTRODUCTION Au degré 6, les élèves sont très réceptifs et curieux pour tout ce qui concerne leur corps mais leurs connaissances sont très variables. Les élèves sont à l'aube de grandes transformations psychologiques et physiologiques. Une première étape consiste à leur permettre de se situer dans le cycle de vie d'un humain. Au cours du degré 6, on tentera d'établir des liens entre différents organes et des fonctions vitales *(se reproduire, respirer, digérer)*, tout en faisant apprendre aux élèves la "carte" des principaux organes du corps humain. C'est aussi le bon moment pour s'intéresser aux problèmes d'alimentation en discutant des substances rencontrées dans la nourriture et de faire les premiers pas en direction de la chimie en abordant la notion de consommation et libération d'énergie à travers la comparaison combustion/respiration.	➢ Mesurer l'intensité respiratoire et le rythme cardiaque au repos et après un effort. Mettre en parallèle les résultats obtenus (consommation et distribution d'O^2, dégagement de chaleur).	▬	⇒ peut compléter un schéma qui montre que la respiration consomme de l'oxygène et du sucre (combustible) et libère de l'énergie (chaleur) utilisable par notre corps.

DIVERSITE DU VIVANT

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …**
Déterminer des caractéristiques du monde vivant et de divers milieux et en tirer des conséquences pour la pérennité de la vie **INTRODUCTION** A l'entrée du degré 6, les élèves devraient connaître les cinq classes de vertébrés et leurs caractéristiques. Il est toutefois utile de les rappeler afin de mettre tout le monde à niveau. Au cours du degré 6, l'étude de l'arbre au fil des saisons, des invertébrés du sol ou l'étude de l'étang (en option) doit permettre à l'élève : - d'observer, trier, classer et s'organiser ; - d'identifier quelques interactions des êtres vivants entre eux et avec leur milieu ; - de construire et d'utiliser des critères de classement spécifiques ; - de percevoir l'impact de l'homme sur son environnement. Il est important que l'étude s'effectue le plus possible dans le terrain ou en classe à travers des travaux pratiques. C'est l'occasion de mettre en application une grande partie des objectifs spécifiques décrits dans la démarche scientifique, de favoriser le travail de groupe et de guider les élèves dans la rédaction d'un compte-rendu. L'étude de la structure de l'arbre, d'une plante à fleur et de la morphologie de l'insecte doit donner les connaissances de base nécessaires aux élèves pour progresser dans leur représentation du monde qui les entoure. Au travers de la description de chaînes alimentaires, l'élève sera confronté à la notion de source et de transformation d'énergie par les êtres vivants.	➢ Mettre en évidence la biodiversité d'un milieu (observation directe, piégeages, relevés, comparaison de documents, etc.). ➢ Décrire les relations entre les êtres vivants et leur milieu (ce qu'ils s'apportent réciproquement). ➢ Observer l'évolution d'un être vivant.	▭ ▬	⇒ peut effectuer des observations, des récoltes et/ou des élevages respectueux de la vie et de l'environnement. ⇒ décrit l'évolution d'un arbre au fil de saisons et quelques relations que l'arbre entretient avec le milieu dans lequel il se développe.
	➢ Comprendre la notion et l'organisation d'une chaîne alimentaire.	▬ ▬	⇒ complète une chaîne alimentaire en utilisant les termes décomposeur, producteur, consommateur, herbivore, carnivore. ⇒ peut mettre en évidence quelques causes de variation de peuplement dans un milieu (relations prédateurs-proies).

DIVERSITE DU VIVANT

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …**
Déterminer des caractéristiques du monde vivant et de divers milieux et en tirer des conséquences pour la pérennité de la vie **INTRODUCTION** A l'entrée du degré 6, les élèves devraient connaître les cinq classes de vertébrés et leurs caractéristiques. Il est toutefois utile de les rappeler afin de mettre tout le monde à niveau. Au degré 6, l'étude de l'arbre au fil des saisons, des invertébrés du sol ou l'étude de l'étang (en option) doit permettre à l'élève : - d'observer, trier, classer et s'organiser ; - d'identifier quelques interactions des êtres vivants entre eux et avec leur milieu ; - de construire et d'utiliser des critères de classement spécifiques ; - de percevoir l'impact de l'homme sur son environnement. Il est important que l'étude s'effectue le plus possible dans le terrain ou en classe à travers des travaux pratiques. C'est l'occasion de mettre en application une grande partie des objectifs spécifiques décrits dans la démarche scientifique, de favoriser le travail de groupe et de guider les élèves dans la rédaction d'un compte-rendu. L'étude de la structure de l'arbre, d'une plante à fleur et de la morphologie de l'insecte doit donner les connaissances de base nécessaires aux élèves pour progresser dans leur représentation du monde qui les entoure. Au travers de la description de chaînes alimentaires, l'élève sera confronté à la notion de source et de transformation d'énergie par les êtres vivants.	➢ Rechercher des critères morphologiques pour comparer et classer des espèces animales et végétales. ➢ Utiliser une clé de détermination pour appliquer la notion de critères de différenciation. ➢ Découvrir la morphologie d'un insecte et la comparer avec d'autres arthropodes.	▬	⇒ connaît la structure d'un arbre (racines, tronc, rameau, couronne, feuillage) et d'une feuille (pétiole, limbe, nervures).
		▬	⇒ distingue l'appareil végétatif et l'appareil reproducteur d'une plante à fleur et explique le rôle de chacun d'eux.
		▬	⇒ classe les vertébrés dans la taxonomie usuelle (poissons, batraciens, reptiles, oiseaux, mammifères) et justifie son classement.
		▬	⇒ connaît la morphologie d'un insecte comme modèle d'invertébré.
		▬	⇒ peut, parmi les invertébrés, reconnaître un arthropode (insectes, arachnides et myriapodes), un mollusque, un ver et une larve d'insecte.
	➢ Mettre en évidence l'utilité du milieu forestier ainsi que les conséquences de la disparition des arbres en rapport avec le déclenchement de catastrophes naturelles.	▭	⇒ met en évidence des indices qui montrent l'action de l'homme (pollution, aménagement, prélèvement, etc.) dans l'environnement proche ou les milieux étudiés au cours de l'année.
		▬	⇒ connaît les principales fonctions d'une forêt.

PHENOMENES NATURELS ET TECHNIQUES

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …**
Explorer des phénomènes naturels et des technologies à l'aide de démarches caractéristiques des sciences expérimentales **INTRODUCTION** Dans ce domaine, le but principal au degré 6 est de familiariser les élèves à progressivement mener à bien une observation, une expérience en apprenant à s'organiser de manière rigoureuse, en utilisant des instruments de mesures, en se mettant en situation de recherche afin qu'ils développent leur curiosité, leur esprit critique. Les objectifs peuvent être étudiés isolément ou être couplés avec ceux concernant *la diversité du vivant* lors de l'étude d'un arbre au fil des saisons ou de l'étang (en option). Le but est également de familiariser les élèves aux différents états que la matière peut prendre à travers l'étude de l'eau et de son cycle. On tentera également de sensibiliser les élèves à la notion de source d'énergie naturelle qu'est le soleil. C'est aussi l'occasion d'aborder, à travers l'observation et des expériences simples, des phénomènes complexes comme la photosynthèse et la respiration *(voir également les objectifs spécifiques du degré 6 décrits sous corps humain)* qui seront repris dans le cycle 7-8-9. L'enseignant veillera à mettre en application une grande partie des objectifs spécifiques décrits dans la démarche scientifique, à favoriser le travail de groupe et à guider les élèves dans la rédaction d'un compte-rendu.	➢ Caractériser les conditions climatiques lors d'une observation dans le terrain.	▬	⇒ énumère les éléments principaux qui permettent de caractériser le milieu local ou un microclimat (*température, humidité, pluviométrie, ensoleillement, luminosité, nébulosité ou couverture nuageuse, force et direction des vents, pression atmosphérique ou barométrique*).
	➢ Repérer et identifier dans le milieu étudié les qualités de la matière minérale et organique.	▭	⇒ énumère les éléments principaux qui permettent de caractériser un échantillon de terre.
	➢ Découvrir le cycle de l'eau à partir d'expériences simples (à partir du matériel de laboratoire standard) en mettant en évidence : – *la vaporisation (évaporation) et la liquéfaction (condensation),la fusion et la solidification ;* – *l'importance de l'eau pour la vie et son maintien.*	▬	⇒ complète un schéma qui décrit le cycle de l'eau en : – nommant les différents états pris par l'eau ainsi que ses changements d'états ; – caractérisant ces 3 états à l'aide d'un schéma simple (modèle « particulaire » par exemple) ; – exemplifiant l'importance des 3 états de l'eau dans le cycle.
	➢ Montrer l'importance de l'eau dans la vie quotidienne (consommation, provenance, épuration, pollution, etc.).	▭	⇒ explique, à l'aide d'exemples concrets, pourquoi l'eau est indispensable à la vie et donne des raisons de ne pas la gaspiller et la polluer sans discernement.
	➢ Découvrir et comprendre l'importance du soleil comme source d'énergie naturelle pour tout être vivant.	▭	⇒ illustre, à partir d'exemples étudiés en classe, l'importance du soleil pour le maintien de la vie sur terre.
		▭	⇒ fait le lien avec la photosynthèse et comprend son rôle pour la plante et son importance pour l'être humain.

DEMARCHE SCIENTIFIQUE

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …**
Organiser progressivement un travail de recherche expérimentale sur la base des problèmes posés et des phénomènes de la vie courante en… … développant les attitudes et les comportements du chercheur.	➢ Faire preuve de curiosité. ➢ Faire preuve de créativité. ➢ Faire preuve de persévérance. ➢ Faire preuve d'esprit critique. ➢ Faire preuve de rigueur. ➢ Faire preuve d'un esprit de collaboration. ➢ Faire preuve de respect de la vie et du matériel (utilisation, rangements).	▭ ▬	⇒ doit avoir été stimulé et encouragé par le maître à développer ces attitudes (le maître se contentera d'effectuer une évaluation formative). ⇒ range correctement son matériel et sa place de travail et est respectueux de l'environnement et des êtres vivants.
… préparant un sujet de recherche.	➢ Lister les connaissances déjà acquises sur un sujet. ➢ Etablir des questions liées au sujet de la recherche. ➢ Se documenter sur le sujet de la recherche (utilisation des ICT). ➢ Formuler des hypothèses et définir les buts d'une expérience.	▬ ▬ ▬	⇒ établit une liste de questions précises sur un sujet. ⇒ écrit ce qu'il connaît déjà. ⇒ utilise plusieurs sources pour chercher des informations et note leur référence et leur provenance.
… organisant l'expérimentation.	➢ Décrire les opérations à réaliser et en établir un calendrier (plan d'action). ➢ Identifier les variables à mesurer. ➢ Définir et préparer les documents pour consigner les mesures et les observations (tableaux, fiches, etc.). ➢ Déterminer, se procurer et nommer le matériel nécessaire. ➢ Ecrire le mode opératoire et schématiser l'expérience.	▭ ▭ ▭ ▭	⇒ peut, sur la base de consignes écrites, organiser les activités proposées lors d'une sortie ou d'une séance de laboratoire. ⇒ date, trie, classe du matériel récolté ou des résultats obtenus lors d'une sortie ou d'une expérience. ⇒ mesure des caractéristiques de la matière telles que la masse et le volume. ⇒ mesure des variables physiques dans le terrain (température, humidité, intensité lumineuse, etc.) à l'aide d'instruments adéquats.

DEMARCHE SCIENTIFIQUE

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …**
Organiser progressivement un travail de recherche expérimentale sur la base des problèmes posés et des phénomènes de la vie courante en… … organisant l'expérimentation.	➢ Réaliser le montage de l'expérience en respectant les consignes et les normes de sécurité. ➢ Utiliser correctement du matériel spécialisé (instruments de mesure et d'observation, etc.).	▬ ▭	⇒ sait utiliser une loupe de laboratoire et un thermomètre. ⇒ connaît et peut utiliser le matériel de laboratoire de base (boîte de Pétri, bécher, erlenmeyer, cylindre gradué, tube à essai, brucelles entomologiques, brucelles fines, scalpel, verre de montre, etc.).
… présentant les observations et les mesures.	➢ Consigner les observations et les mesures dans les documents adaptés (tableaux, plans, fiches …). ➢ Décrire les phénomènes ou objets observés en utilisant le vocabulaire approprié. ➢ Faire un dessin d'observation en respectant les proportions et en notant correctement les légendes. ➢ Etablir des diagrammes à partir des données obtenues sous forme de tableaux (cf. maths). ➢ Calculer une moyenne et/ou transformer des résultats en % (cf. maths). ➢ Effectuer un tableau de synthèse des résultats.	▬ ▭ ▬	⇒ effectue une description, complète une fiche d'observation, un tableau en utilisant le vocabulaire approprié. ⇒ complète un tableau, un diagramme. ⇒ sait légender correctement une illustration et effectuer un dessin d'observation en respectant les dimensions.

DEMARCHE SCIENTIFIQUE

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …**
Organiser progressivement un travail de recherche expérimentale sur la base des problèmes posés et des phénomènes de la vie courante en… … exploitant et analysant les observations et les mesures.	➢ Juger de la validité des résultats obtenus (observations et mesures) en triant les informations pertinentes de celles qui sont inutiles (cf. maths). ➢ Confronter les résultats (mesures et observations) obtenus entre eux et avec ceux trouvés dans la documentation. ➢ Rechercher et identifier les facteurs et sources d'erreurs. ➢ Emettre des hypothèses quant à l'interprétation des informations à disposition (cf. maths).	▭ ▭	⇒ effectue des comparaisons (à partir de documents, d'observations ou des résultats obtenus). ⇒ tire des informations d'un texte, d'un diagramme, d'un tableau.
… concluant la recherche.	➢ Comparer les buts et/ou les hypothèses de départ avec les résultats obtenus lors de l'expérimentation ainsi qu'avec les intentions générales du thème de recherche. ➢ Vérifier la justesse de la définition des buts ou des hypothèses de départ. Si nécessaire, proposer des solutions éventuelles pour améliorer la qualité de l'expérimentation. ➢ Modéliser un phénomène observé ou décrit au cours d'une recherche. ➢ Etablir ou confirmer une loi.	▬ ▬ ▭	⇒ exprime ce qu'il a appris en effectuant la recherche. ⇒ complète un schéma qui modélise le phénomène étudié. ⇒ indique clairement si les buts ou hypothèses fixés ont été atteints et exprime les difficultés rencontrées pendant le travail.
… présentant un document.	➢ Réaliser un compte-rendu d'observation avec plusieurs médias (textes, photos, etc.).	▬	⇒ présente un document personnel en utilisant marge, titre, sous-titres, paragraphes, illustrations, etc. *basé sur la démarche scientifique à partir d'un document préparé par le maître en fonction d'objectifs clairement définis.*

Cette liste d'objectifs décrit les savoir-être (attitudes) et les savoir-faire qui permettent de mener à bien une recherche du début à la fin. Ces objectifs sont les mêmes pour les quatre années de l'école obligatoire. Il est donc possible d'assurer une continuité et une progression à chaque niveau ainsi que d'adapter les exigences en fonction des classes. (Regrouper les rapports dans un portfolio qui suit l'élève pendant les quatre ans de sciences de la nature).

ENVIRONNEMENT

OPA du degré 6 Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :	Les objectifs spécifiques	6e	Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises. Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …
Prendre une part active à la préservation et à la conservation d'un environnement viable…… **INTRODUCTION** Aujourd'hui, l'enseignement des sciences expérimentales va de pair avec une éducation aux problèmes environnementaux et de santé (publique et individuelle). L'étude de l'environnement doit s'intégrer dans le concept de développement durable qui fait intervenir la dimension sociale, économique éthique et temporelle de la gestion de la planète. Ce thème doit permettre aux élèves de développer en particulier : • leur esprit critique ; • leur civisme et leur tolérance ; • leur responsabilité individuelle et collective ; • leur comportement sanitaire ; • leur ouverture au monde ; • leur sens de l'argumentation. C'est l'occasion pour l'enseignant de favoriser le travail de groupes, le débat, de confronter les élèves à des informations contradictoires et de mettre en évidence les droits et les devoirs de chacun face aux problèmes actuels et futurs. Au degré 6, on se contentera de faire une sensibilisation dans ce domaine.	➢ Sensibiliser à la protection de l'environnement.	▭	⇒ montre l'impact positif ou négatif de l'homme sur le milieu qui l'entoure et sur les êtres vivants par des exemples qui mettent en évidence la relation entre l'équilibre d'un milieu naturel et sa biodiversité, les raisons de la fragilité des milieux naturels, l'impact de l'homme sur les milieux naturels par des interventions ou ses manières de vivre.

PROGRAMME DU DEGRE 6

1. LE CORPS HUMAIN	Durée estimée 14 périodes
Organes internes du corps humain et fonctions vitales • Nommer et placer correctement les principaux organes du corps et faire des liens entre ces organes et les fonctions vitales (en particulier respiration et digestion). Evoquer l'importance du système nerveux (cerveau moelle épinière, nerfs) dans la régulation des fonctions vitales. • Effectuer une première approche du squelette en rapport avec le fonctionnement de la cage thoracique lors des mouvements respiratoires. • Déterminer le trajet suivi par l'air et les aliments dans le corps. • Déterminer la composition de quelques aliments et comparer les régimes alimentaires des individus sportifs ou sédentaires. • Mettre en évidence quelques dangers et conséquences d'un déséquilibre alimentaire. • Mettre en évidence expérimentalement : les échanges gazeux lors de la respiration (absorption d'O_2 et rejet de CO_2 et de vapeur d'eau), la variation de la fréquence respiratoire en fonction de l'activité et le fonctionnement de la cage thoracique.	

2. DIVERSITE DU VIVANT (biodiversité)	36 périodes
L'arbre au fil des saisons, forêt et plantes à fleurs • Découvrir la structure de l'arbre et de la feuille. • Découvrir les variations qui surviennent dans la vie de l'arbre (développement des bourgeons, croissance, floraison, chute des feuilles, etc.). • Mettre en évidence quelques relations entre l'arbre et le milieu dans lequel il se développe (relations arbre-sol, arbres et animaux qui le colonisent, parasitisme, symbiose, etc.). • Décrire quelques influences humaines sur l'arbre observé ou les arbres en général. • Découvrir les principales fonctions de la forêt. **Peuplement d'un milieu** • Découvrir le principe d'une clef de détermination pour les animaux et végétaux. • Rechercher et trier des invertébrés dans quelques micro-milieux et dans le sol. • Etudier des chaînes alimentaires simples. **Classification et morphologie** • Découvrir la structure de l'insecte comme modèle d'invertébré. Classer les invertébrés. • Utiliser des clés de détermination pour nommer les végétaux et les animaux récoltés et observés. • Connaître la structure d'une plante à fleur. • Différencier les vertébrés à partir de l'aspect de la peau (poils, plumes, écailles, peau nue), du type de respiration et de la température corporelle. • Classer simplement les Invertébrés : reconnaître les groupes d'Arthropodes en fonction du nombre de pattes (Insectes, Arachnides, Crustacés, Myriapodes) des autres Invertébrés (Vers, larves, Mollusques).	

3	PHENOMENES NATURELS ET TECHNIQUES	14 périodes
	Caractéristiques physico-chimiques d'un milieu • Estimer et mesurer le climat local ou un microclimat (température, humidité, pluviométrie, ensoleillement, luminosité, nébulosité ou couverture nuageuse, force et direction des vents, pression atmosphérique ou barométrique) en utilisant les bonnes unités de mesures. • Enumérer les éléments principaux constituant un échantillon de terre. **Cycle de l'eau** • Décrire les trois états de la matière rencontrés dans le cycle de l'eau (solide, liquide, gaz), les phénomènes d'évaporation, condensation (liquéfaction), solidification et fusion de l'eau au travers du cycle de l'eau (aspect macroscopique). • Décrire les états de la matière au niveau des particules (aspect microscopique). • Montrer l'importance de l'eau dans la vie quotidienne (consommation, traitement, pollution et épuration et pour le maintien de la vie en général (constitution des être vivants et importance vitale pour leur fonctionnement).	
4	**ENVIRONNEMENT**	**2 périodes**
	• Effectuer une sensibilisation à la protection de l'environnement chaque fois que le thème abordé et l'actualité s'y prêtent en mettant en évidence la relation entre l'équilibre d'un milieu naturel et sa biodiversité, les raisons de la fragilité des milieux naturels, l'impact de l'homme sur les milieux naturels par ses interventions ou ses manières de vivre.	Distribuées sur l'année

OPTIONS	6 périodes
Cycle de l'eau : quelques phénomènes physiques • Etudier quelques changements d'états spéciaux. • Découvrir quelques méthodes de séparation. **Oiseaux** • Connaître les critères permettant d'identifier un oiseau (tête, nuque, calotte, front sourcil, joues, bec, poitrine ventre, flanc, dos, croupion, dos, pattes, barre(s) alaire(s), miroir) afin de pouvoir identifier un oiseau ou comparer deux ou plusieurs espèces. **Milieu humide (étang)** • Observer un étang (répartition des principales espèces végétales ; identification, localisation et particularités (adaptations) des principaux invertébrés de l'étang ; reproduction des amphibiens ; mesure et variation du microclimat (eau et air, etc.).	
DEMARCHE SCIENTIFIQUE	
• Utiliser la loupe binoculaire. • Utiliser des jumelles. • Utiliser une source de chaleur. • Connaître le nom du matériel de laboratoire de base utilisé pendant l'année. • Effectuer un dessin scientifique. • Mettre en page un document, un rapport.	Pas de temps indiqué car les activités sont incluses dans les différents thèmes proposés.

9. Sciences de l'homme et de la société

9.1 Commentaires sur le domaine *(source PECARO)*

9.1.1 Les lignes de force du 2e cycle (3e à 6e année)

Les visées du domaine des "Sciences de l'Homme et de la société" sont les suivantes :

- **Découvrir des cultures et des modes de pensées différents à travers l'espace et le temps ;**
- **Identifier et analyser les systèmes de relations qui unissent chaque individu et chaque groupe social aux autres et au monde ;**
- **Développer des compétences civiques et culturelles qui conduisent à exercer une citoyenneté active et responsable par la compréhension de la façon dont les sociétés se sont organisées et ont organisé leur espace, leur milieu, à différents moments.**

Au cours du 2e cycle, dans ce domaine, l'élève développe progressivement les compétences suivantes :

- Il étudie les caractéristiques naturelles d'un territoire (climatiques, hydrologiques, topologiques) et les différentes formes d'organisation de cet espace induites par l'activité humaine ainsi que ses conséquences ;
- Il fait appel à différentes représentations de l'espace (croquis, cartes, plans, graphiques, etc.) et il connaît les principales conventions liées à ces représentations (échelles, orientations, symboles, etc.) ;
- Il construit progressivement une chronologie générale de l'histoire de l'humanité ; il questionne la pertinence des représentations du passé à un moment donné et les périodisations par les historiens ;
- Il établit des liens entre des événements d'une même époque ou d'époques différentes en s'appuyant sur des documents, des récits historiques ou actuels. Il compare les caractéristiques significatives des principales religions du monde. Il peut être également amené à reconstituer des éléments de la vie d'une société à un moment donné de son histoire ;
- Il apprend à sélectionner ses sources et à les associer de manière critique et il utilise le lexique notionnel spécifique au domaine ;
- Il situe et contextualise, dans l'espace et le temps, quelques formes d'organisations politique et sociale et en distingue les divers acteurs ainsi que la répartition des responsabilités. Il prend, entre autres, connaissance de textes fondamentaux qui fondent les valeurs démocratiques (Déclarations Universelles des Droits de l'Homme, Déclarations des Droits de l'Enfant, etc.) et de quelques principes du droit et des lois qui régissent les sociétés.

9.1.2 Les orientations pédagogiques et didactiques

Les choix retenus dans ce domaine, ainsi que dans la déclaration de la CIIP, ont entre autres, les conséquences suivantes :

- Une démarche spiralaire organisée en séquences d'apprentissage variées donne l'occasion à l'élève d'entrer en contact avec des problématiques différentes en lui offrant la possibilité de s'ouvrir aux diverses cultures et à leurs valeurs ;

- Dans ses séquences, l'enseignement/apprentissage doit autant que possible s'appuyer sur un véritable questionnement élaboré collectivement par la classe ;

- Les conceptions et représentations des élèves doivent pouvoir émerger, se confronter les unes les autres, être analysées et enfin reconstruites de manière plus adéquate à la lumière des savoirs savants et des modes de pensée propres aux disciplines des sciences humaines. Dans cette perspective, il est explicitement fait une place aux représentations des élèves et l'erreur n'y est pas considérée à priori comme un manque de connaissance, mais comme une première étape nécessaire à la construction de connaissances scientifiquement fondées ;

- Les interactions actives entre élèves doivent être favorisées dans les phases d'apprentissage ; la confrontation des représentations, la nécessité d'expliciter ses choix et de les argumenter favorisent le contrôle de l'élève sur ses activités ;

- Les apprentissages portent autant sur les démarches que sur les outils et les connaissances et s'appuient, entre autres, sur l'exploitation méthodique, rigoureuse et critique des différentes sources d'informations : textes, cartes, données statistiques, images, films, internet, etc. ;

- La situation-problème, le débat d'idées entre élèves, les jeux de rôles, les excursions, les visites de musées, la collaboration entre élèves dans le cadre de recherches, le travail en groupe sont des modalités d'enseignement à favoriser.

9.1.3 La contribution du domaine "Sciences de l'Homme et de la société" au domaine de la "Formation générale"

Par ses savoirs, ses connaissances, ses méthodes, ses modes de pensées ainsi que par ses modalités d'enseignement, le domaine participe principalement aux thématiques suivantes :

- "**Identité",** notamment par le travail effectué autour des origines, des provenances et sur la distinction entre histoire et mémoire ;
- **"Education aux médias",** notamment par l'acquisition de méthodes de travail et d'outils propres au domaine permettant le choix et l'analyse critiques des sources et des informations nécessaires à la compréhension ou à la résolution de problématiques ;
- **"Collectif et communauté" et "Altérité",** notamment, par la majorité des apports liés à la thématique "Citoyenneté" ;
- **" Environnement" et "Complexités et interdépendances",** notamment, par l'étude et l'analyse critique des interactions entre les activités humaines et l'environnement liés tout aussi bien à des modèles économiques et sociaux que culturels.

9.1.4 La contribution du domaine "Sciences de l'Homme et de la société" aux capacités transversales

Le domaine contribue, chez l'élève, au développement de :

- **La collaboration**, notamment en l'engageant dans une recherche collective ou des travaux de groupe ;
- **La communication,** notamment en le faisant participer à des débats, formuler des questions, exploiter l'information, sélectionner des sources pertinentes, structurer des données, présenter ses travaux sous forme orale ou écrite ;
- **La démarche réflexive et le sens critique,** notamment en développant son regard critique sur ses propres représentations et celles des autres et en l'amenant à choisir des approches et des méthodes adéquates par rapport aux problématiques qu'il veut traiter ;
- **La pensée créatrice,** notamment en l'amenant à proposer des solutions originales ;
- **Les stratégies et la réflexion métacognitive,** notamment en développant son raisonnement, ses stratégies, ses facultés d'abstraction dans ce domaine.

Au degré 6, les disciplines qui participent au domaine sont :

- la géographie
- l'histoire

9.1 Géographie

Introduction

Au travers de l'enseignement de la géographie, l'élève prend connaissance de son milieu, s'ouvre à d'autres cultures, d'autres lieux, d'autres décors et s'inscrit dans son "identité terrienne".

Dans ce sens, l'élève, confronté à d'autres réalités, est amené à développer un esprit d'ouverture le conduisant à transposer dans son quotidien les valeurs de respect, de solidarité et de responsabilité citoyenne et par là, à modifier sa façon d'appréhender le monde.

A partir des OPA, des objectifs spécifiques ont été définis et portent sur l'acquisition progressive de références, concepts, méthodes et outils géographiques.

Les objectifs spécifiques portent sur deux domaines :

- Les connaissances au travers de l'étude de thèmes géographiques où l'élève acquiert des notions et des repères de base comme le vocabulaire et la nomenclature mais intègre aussi un certain nombre de concepts tels que la localisation, les échelles ou la hiérarchie qui permettent la compréhension de l'organisation spatiale ;
- Le domaine des aptitudes où l'élève est amené à développer un certain nombre de méthodes propres à la géographie comme de déterminer des facteurs de localisation, de comparer des cartes à des échelles différentes ou de savoir lire et commenter un tableau statistique.

L'élève va progressivement acquérir une méthode de recherche visant l'autonomie.

Démarche et champs d'études

Les OPA, les objectifs spécifiques et les attentes sont retravaillés, approfondis, enrichis et précisés, de façon spiralaire, en fonction de l'âge et de la compréhension de l'élève. Ce dernier, guidé par le maître, est appelé à être progressivement plus autonome dans ses recherches et dans ses analyses.

Cette démarche s'applique à des espaces de plus en plus complexes et éloignés de l'élève. Si au degré 6, le champs d'études porte sur la Suisse, il s'élargit par la suite à l'Europe et au monde.

Cependant, des liens entre les différents espaces étudiés sont à établir chaque fois que cela est possible.

RELATIONS HOMMES - ESPACE

OPA du degré 6 Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :	Les objectifs spécifiques	6e	Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises. Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …
Identifier les principales caractéristiques du milieu et dégager des conséquences des activités humaines sur l'aménagement de l'espace	➢ Retrouver des informations dans un atlas.	▬	⇒ retrouve des informations dans un atlas.
	➢ Repérer les points cardinaux sur une carte et dans un espace connu.	▬	⇒ repère les points cardinaux sur un plan ou sur une carte et dans un espace connu.
	➢ Identifier le titre, la légende et l'échelle d'une carte et en comprendre l'utilité.	▬	⇒ identifie le titre, la légende et l'échelle d'une carte et en comprend l'utilité.
Objectifs relatifs aux conventions de représentations de l'espace : orientation, repères, symboles.	➢ Connaître les principaux symboles des cartes topographiques à différentes échelles (locale, cantonale, suisse).	▬	⇒ connaît les principaux symboles des cartes topographiques à différentes échelles (locale, cantonale, suisse).
	➢ Avoir une vision correcte de la répartition des espaces terrestres.	▭	⇒ localise sur une carte les espaces étudiés.
	➢ Représenter un phénomène sur une carte.		
Objectifs relatifs aux observations faites sur le terrain avec celles représentées sur des cartes.	➢ Identifier les caractéristiques d'un espace naturel (climat, relief, hydrologie …).	▭	⇒ identifie les caractéristiques naturelles des espaces étudiés.
	➢ Prendre conscience de sa propre façon de se représenter un espace.		
	➢ Comparer ses représentations aux représentations conventionnelles.		

RELATIONS HOMMES - ESPACE

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …**
Identifier les principales caractéristiques du milieu et dégager des conséquences des activités humaines sur l'aménagement de l'espace Objectifs relatifs aux formes d'organisation de l'espace.	➢ Différencier les éléments naturels de ceux créés par l'homme dans un espace donné. ➢ Identifier l'influence du milieu naturel sur l'aménagement du territoire.	▭	⇒ identifie l'influence du milieu naturel sur l'aménagement des territoires étudiés.
Objectif relatif aux besoins des sociétés.	➢ Identifier l'incidence des besoins de notre société sur l'organisation de l'espace (transports, aménagement, énergie …).	▭ ▭	⇒ identifie l'incidence des besoins de notre société sur l'organisation des territoires étudiés. ⇒ dégage les raisons et les conséquences des éléments créés par l'homme dans les espaces étudiés.
Objectif relatif à la recherche à propos de l'aménagement d'un espace.	➢ Se poser des questions, formuler des hypothèses, utiliser, classer et trier des documents mis à disposition pour vérifier ces hypothèses, répondre aux questions posées et communiquer les résultats.		

OUTILS ET METHODES DE RECHERCHE

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …**
S'approprier, en situation, des outils pertinents pour traiter des problématiques de sciences humaines et sociales	➢ Tirer des informations de cartes, plans, croquis et images.	■	⇒ répond à une question simple sur l'analyse d'un croquis, d'un plan, d'un schéma, d'une photo, etc.
	➢ Comparer des représentations variées de l'espace (croquis, plan, schéma, photo, …).		
	➢ Identifier les correspondances entre cartes, paysages et photos.		
	➢ Représenter l'espace à l'aide de croquis, de schémas, de plans et de cartes ; transcrire des informations en signes graphiques appropriés, construire et ordonner la légende, donner un titre.		
Objectifs relatifs aux méthodes d'analyse de l'espace à l'aide d'outils géographiques.	➢ Lire et tirer des informations de tableaux statistiques, diagrammes et textes …	■	⇒ détermine l'évolution d'ensemble d'une série statistique.
		■	⇒ identifie le titre, les unités et la graduation de diagrammes simples.
		■	⇒ lit les valeurs sur un diagramme simple.
		■	⇒ identifie le titre et les unités de tableaux statistiques simples.
		▭	⇒ lit et comprend un texte simple.
	➢ Construire des tableaux, des graphiques en lien avec le sujet étudié.	▭	⇒ construit un diagramme en barres ou en colonnes
	➢ Comprendre et/ ou rédiger un texte en lien avec le sujet étudié.	▭	⇒ rédige des réponses et ou des conclusions simples en lien avec le sujet étudié.
		▭	⇒ lit et comprend un texte simple.
Objectifs relatifs au lexique.	➢ Connaître une terminologie de base en relation avec les thèmes étudiés.	■	⇒ connaît une terminologie de base en relation avec les thèmes étudiés.
	➢ Connaître la nomenclature en relation avec les activités proposées.	■	⇒ connaît la nomenclature en relation avec les activités proposées.

Programme du degré 6

Le champ d'étude du degré 6 est la Suisse.

Les thèmes abordés au cours de l'année sont organisés autour de cinq chapitres :

- Représentation de l'espace : le plan et les cartes
- Population
- Activités
- Transports et énergies
- Villes

Le moyen d'enseignement mis à disposition des maîtres et des élèves du degré 6 comprend le cours de l'élève et le livre du maître. Il est accompagné du manuel «Géographie de la Suisse », de l'atlas ainsi que des cartes scolaires de la Suisse et du canton de neuchâtel.

Le cours de l'élève comprend des activités « clés en main » destinées à faciliter le travail des maîtres tout en assurant la cohérence pédagogique et le lien avec le plan d'études cadre romand (PECARO) et neuchâtelois (PENSE).

9.3 Histoire

Introduction

Au travers de l'enseignement de l'histoire, l'élève se relie à son passé, s'ouvre à d'autres cultures et se prépare à devenir un citoyen responsable.

Dans ce sens, l'élève, confronté à d'autres réalités, est amené à développer un esprit d'ouverture le conduisant à transposer dans son quotidien les valeurs de respect, de solidarité et de responsabilité citoyenne et par là, à modifier sa façon d'appréhender le monde.

A partir des OPA, des objectifs spécifiques ont été définis et portent sur l'acquisition progressive de références, concepts, méthodes et outils historiques.

Les objectifs spécifiques portent sur deux domaines :

- Les connaissances au travers de l'étude de thèmes historiques où l'élève acquiert des repères de base comme le vocabulaire, les personnages, les dates mais intègre aussi un certain nombre de concepts tels que la rupture, la démocratie, la chronologie qui sont propres à l'histoire.
- Le domaines des aptitudes où l'élève est amené à développer un certain nombre de méthodes propres à l'histoire comme de construire un axe chronologique, de lire et de commenter un tableau statistique, etc.

D'autre part, l'élève est amené à développer son sens critique pour lui permettre par exemple de s'interroger sur la fiabilité des sources et de différencier mythe et réalité.

Démarche et champs d'études

Les OPA, les objectifs spécifiques et les attentes sont retravaillés, approfondis, enrichis et précisés, de façon spiralaire, en fonction de l'âge et de la compréhension de l'élève. Ce dernier, guidé par le maître, est appelé à être de plus en plus autonome dans ses recherches et dans ses analyses.
Cette démarche s'applique à des périodes historiques étudiées de manière chronologique. Au degré 6, le champ d'étude porte sur l'Antiquité.
Cependant, des liens entre les différentes époques étudiées et/ou le présent sont à établir chaque fois que cela est possible.

RELATIONS HOMMES - TEMPS

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …**
Identifier des situations et des périodes historiques ainsi que la manière dont les sociétés ont organisé leur vie collective ici et ailleurs, à travers le temps	➢ Construire un axe chronologique et y placer différents éléments.	▬	⇒ connaît les principales unités de mesure du temps: année, siècle, millénaire.
		▬	⇒ construit un axe chronologique et y place différents éléments.
	➢ Acquérir une vision correcte des grands temps historiques et de leur déroulement.	▬	⇒ sait placer la préhistoire, l'Histoire et l'Antiquité sur un axe du temps.
Objectifs relatifs à la chronologie.	➢ Connaître quelques grandes dates historiques en lien avec les thèmes étudiés.	▬	⇒ connaît quelques dates clefs de l'Antiquité : ~3200 av. J.-C. : apparition de l'écriture 753 av. J.-C. : fondation de Rome IVe s. av. J.-C. : empire d'Alexandre le Grand 476 apr. J.-C. : chute de l'Empire romain d'Occident
Objectifs relatifs à la périodisation de l'histoire.	➢ Identifier et relativiser la distinction entre différentes périodes historiques.	▬	⇒ identifie et relativise la distinction entre préhistoire et Histoire.
	➢ Situer une civilisation dans l'espace et le temps.	▬	⇒ situe les civilisations étudiées (égyptienne, grecque et romaine) dans l'espace et sur l'axe du temps.

RELATIONS HOMMES - TEMPS

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …**
Identifier des situations et des périodes historiques ainsi que la manière dont les sociétés ont organisé leur vie collective ici et ailleurs, à travers le temps.	➢ Identifier les principales religions, leurs caractéristiques, leurs liens et leurs influences sur l'organisation sociale.	▬	⇒ identifie quelques caractéristiques des religions antiques : o égyptienne : sarcophage, momie, Râ, Osiris, … o grecque : oracle, Zeus, temple, … o romaine : les lares, Jupiter, vestale, … o hébraïque : les lois, la Torah, Moïse, … o chrétienne : la Bible, le Christ, l'église, … o monothéisme / polythéisme.
Objectifs relatifs à notre propre histoire et à notre patrimoine.	➢ Identifier quelques éléments du patrimoine culturel et artistique d'une civilisation.	▬	⇒ identifie quelques éléments du patrimoine culturel et artistique des civilisations étudiées : o les pyramides de Gizeh, le Sphinx, … o l'acropole (Parthénon), la comédie, la tragédie grecque, la mythologie, … o l'amphithéâtre, les thermes, la langue latine,… o le mur des Lamentations, …
	➢ Identifier les modes de communication liés à des civilisations.	▬	⇒ identifie les premières écritures en lien avec les civilisations étudiées : cunéiforme, hiéroglyphes, alphabet grec et latin.
	➢ Comparer ses propres représentations à la réalité historique.	▭	⇒ exprime ses propres représentations de quelques éléments des civilisations étudiées et les compare à la réalité historique.

RELATIONS HOMMES - TEMPS

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …**
Identifier des situations et des périodes historiques ainsi que la manière dont les sociétés ont organisé leur vie collective ici et ailleurs, à travers le temps Objectifs relatifs à l'établissement de liens entre des événements du passé et du présent.	➢ Tisser des liens entre différentes époques historiques. ➢ Dégager les continuités et les ruptures de situations historiques et prendre conscience de leur relativité. ➢ Dégager les causes et les conséquences de situations historiques et prendre conscience de leur relativité.	▭	⇒ établit quelques liens entre des éléments actuels et des éléments liés aux civilisations étudiées.
Objectifs relatifs aux sources documentaires et aux récits historiques.	➢ Connaître quelques mythes et légendes. ➢ Distinguer un mythe ou une légende de la réalité. ➢ Reconnaître une source historique. ➢ Mettre en relation une légende et les sources historiques ou archéologiques.	▬	⇒ sait raconter quelques mythes et légendes liés aux civilisations étudiées : o Egypte : le mythe d'Osiris. o Grèce : un épisode de l'Iliade et de l'Odyssée : Thésée et le Minotaure. o Rome : les grandes lignes de l'Enéide, l'histoire de Romulus et Rémus.

OUTILS ET METHODES DE RECHERCHE

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …**
S'approprier, en situation, des outils pertinents pour traiter des problématiques de sciences humaines et sociales	➢ Classer et trier des documents mis à disposition.	▬	⇒ sélectionne, dans une documentation proposée, les informations pertinentes pour répondre à la question posée.
	➢ Identifier une source historique ou archéologique.	▬	⇒ distingue, parmi des documents proposés, une source historique ou une source archéologique.
Objectifs relatifs à la sélection des ressources documentaires.			
Objectifs relatifs à la recherche d'informations pertinentes à partir de sources disponibles en vue de produire un nouveau document.	➢ Tirer des informations essentielles de documents divers (sources iconographiques, textes, tableaux statistiques, diagrammes, organigrammes, cartes historiques …).	▬	⇒ lit les valeurs sur un diagramme simple.
		▬	⇒ identifie le titre et les unités de tableaux statistiques simples.
		▬	⇒ détermine l'évolution d'ensemble d'une série statistique.
	➢ Produire un document (texte, diagramme, tableau statistique, organigramme, carte …).	▬	⇒ construit un diagramme en barres ou en colonnes.
		▬	⇒ lit et comprend un texte simple.
		▬	⇒ rédige des réponses et ou des conclusions simples en lien avec le sujet étudié.
		▬	⇒ rédige un résumé ou une courte biographie.
Objectif relatif aux hypothèses historiques.	➢ Formuler et vérifier des hypothèses ou vérifier des hypothèses historiques données.	▭	⇒ formule quelques hypothèses simples et les vérifie avec l'aide du maître.

OUTILS ET METHODES DE RECHERCHE

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …**
S'approprier, en situation, des outils pertinents pour traiter des problématiques de sciences humaines et sociales	➢ Distinguer quelques concepts et notions liés aux thèmes étudiés : ○ **de l'organisation étatique :** théocratie, démocratie, royauté, empire, république, unité territoriale, cité ; ○ **de la domination :** impérialisme, colonisation, invasion ; ○ **de la diffusion de personnes, d'idées et techniques :** migrations, nomadisme, sédentarité, révolutions techniques ; ○ **du fait religieux :** polythéisme, monothéisme ; ○ **du fait culturel :** civilisation.	▬	⇒ connaît les concepts ou notions : ○ polythéisme, monothéisme, ○ civilisation, ○ migration, sédentarité, nomadisme, ○ colonisation, ○ démocratie, ○ empire.
Objectifs relatifs à l'utilisation d'un lexique spécifique lié à l'histoire.	➢ Connaître une terminologie de base liée aux thèmes étudiés.	▬	⇒ connaît une terminologie de base liée aux thèmes étudiés (ex : cité, citoyen, esclave,…).
	➢ Connaître quelques personnages historiques ou mythologiques.	▬	⇒ connaît quelques personnages historiques ou mythologiques : ○ Egypte : Ramsès II, Râ, Osiris, Isis ○ Grèce : Périclès, Alexandre le Grand, Socrate, Platon, Aristote, Zeus ○ Rome : Romulus, Rémus, Apollon, Jules César, Auguste.
	➢ Connaître l'origine de quelques mots liés aux thèmes étudiés.	▬	⇒ connaît l'origine de quelques mots en lien avec les thèmes étudiés (ex : barbare = non latin).

PROGRAMME DU DEGRE 6

Le programme du degré 6 est composé des périodes et thèmes historiques suivants :

- l'écriture et l'agriculture ;
- l'Egypte ;
- les Hébreux ;
- la Grèce ;
- Rome ;
- le début du christianisme.

Le manuel d'histoire Nathan 6e est le support de cours. Le découpage et les objectifs des leçons ainsi que les activités et les corrigés des exercices se trouvent dans le livre du maître.

10. ARTS

10.1 Commentaires sur le domaine *(source PECARO)*

10.1.1 Les lignes de force du 2e cycle (3e à 6e année)

Les visées du domaine "Arts" sont les suivantes :

- **Découvrir, percevoir et développer des modes d'expression artistiques et leurs langages, dans une perspective identitaire, communicative et culturelle.**

Au cours du 2e cycle, dans ce domaine, l'élève développe progressivement les compétences suivantes :

- Il réalise des productions artistiques visuelles, sonores, seul ou en groupe, dont le sujet peut être libre ou imposé. Il expérimente les possibilités offertes tant par les matériaux, les outils que les techniques, en choisissant la combinaison la plus pertinente pour l'exécution du projet ;

- Il apprend à différencier et comparer dans leur variété, les couleurs, nuances, formes, sons, textures, matières, structures, rythmes, mouvements et œuvres dans la perspective d'affiner sa perception du monde ;

- Il apprend l'utilisation correctes d'outils, de gestes et de techniques spécifiques aux différents domaines : codages musicaux, lecture de plans, pose des couleurs, reproduction, accompagnement…, permettant ainsi les choix adéquats pour la réalisation de ses projets ;

- Il approche la diversité culturelle et artistique tant en classe qu'à l'occasion de rencontres, de visites, de réalisation et de participation à des manifestations telles qu'expositions, concerts, spectacles. Il cherche à identifier et à situer dans leur contexte les œuvres rencontrées en utilisant le vocabulaire spécifique aux domaines concernés.

10.1.2 Les orientations pédagogiques et didactiques

Les choix retenus dans ce domaine, ainsi que dans la déclaration de la CIIP, ont pour principales conséquences que dans ce domaine, les apprentissages se construisent notamment par :

- Une démarche spiralaire organisée en séquences d'apprentissage variées ; cette démarche doit favoriser le développement des perceptions, les situations/apprentissage et ses phases de création, de recherche, d'expérimentation, de reproduction, de doute, de confrontation, d'analyse et de transfert ;

- Une dialectique entre la perception et la restitution, entre la réflexion et l'action, entre l'expérimentation et l'acquis culturel, entre le cognitif et l'affectif, entre la persévérance et la souplesse d'esprit, entre les représentations personnelles et le monde réel ;

- L'exercice d'une démarche réflexive relative à la production personnelle ;

- L'occasion donnée à l'élève d'entrer en contact avec des lieux ou des objets culturels variés, qui lui offrent la possibilité de s'ouvrir aux diverses cultures, à leurs valeurs et à leurs codes.

10.1.3 La contribution du domaine "Arts" au domaine de la "Formation générale"

Par ses savoirs, ses connaissances, ses méthodes, ses modes de pensées ainsi que par ses modalités d'enseignement, le domaine participe principalement aux thématiques suivantes :

- **"Identité"** et **"Bien-être & santé"**, notamment par l'apport de modes d'expression variés élargissant la palette pour l'expression des sentiments, des besoins, … ;

- **"Education aux médias"**, notamment par l'apport d'analyse des images fixes et animées ;

- **"Collectif et communauté",** notamment par l'apport des activités telles que création de spectacles et d'expositions, groupes musicaux, chœurs, …

10.1.4 La contribution du domaine "Arts" aux capacités transversales

Le domaine contribue, chez l'élève, au développement de :

- **La collaboration,** notamment en le faisant participer à des chœurs, des groupes instrumentaux, à l'élaboration et à la réalisation de spectacles, d'expositions, dans le respect des règles établies en groupe ;

- **La communication,** notamment en élargissant sa compétence dans le champ de la communication non-verbale par la découverte et la pratique des langages plastiques, musicaux, théâtraux et corporels ;

- **La démarche réflexive et le sens critique**, notamment en l'engageant à exercer une démarche critique relative tant à sa propre production qu'aux productions artistiques et aux phénomènes culturels ;

- **La pensée créatrice,** notamment en le mettant prioritairement dans une perspective de production : si les liens entre le domaine "Arts" et la créativité paraissent évidents, c'est principalement parce qu'il permet à l'élève de se confronter au "faire", que cette capacité créatrice se développe ;

- **Les stratégies et la réflexion métacognitive**, notamment en l'engageant dans des tâches complètes où il assume toutes les phases de la conception et la planification à la réalisation du projet.

10.1.5 Conclusions

Pour certaines activités, et notamment pour les travaux manuels, les mesures de sécurité adéquates sont prises et ces dernières font l'objet d'une prévention.

Au degré 6, les disciplines qui participent au domaine sont :

- les activités manuelles sur textiles (AMT)
- les activités manuelles sur carton, bois et métal (AMB)
- l'éducation visuelle et artistique (EVA)
- l'éducation musicale (EMU)

10.2 Introduction sur les activités manuelles

"Le but de tout enseignement ne peut être ailleurs que dans le développement harmonieux des facultés humaines : l'esprit, la main, le cœur". Pestalozzi

Le désir et le plaisir de réaliser quelque chose d'utile, de décoratif ou de divertissant est la source de la motivation et de l'énergie dont font preuve les élèves lors des leçons d'activités manuelles.

Suite à ce désir initial, l'objet ne vit encore que dans la pensée :

Rêve
Idée
Projet
Concept
Organisation du travail

Ensuite vont se greffer toutes les exigences de la réalisation concrète jusqu'au produit fini :

Elaborer une structure de travail
Tenir compte de la sécurité
Guider et maîtriser l'action de la main
Adapter l'organisation
Gérer le statut de l'erreur
Obtenir la qualité

L'objet terminé, aboutissement du désir initial, induit satisfaction et sentiment de réussite. Cette force permet de renouveler l'énergie et la curiosité nécessaires à la réalisation de nouveaux projets :

Plaisir
Fierté
Confiance
Bien-être

L'objet reste bien le support central de toute démarche pédagogique. Autour de lui, l'élève va pouvoir s'interroger, s'exercer, se construire, s'apprécier, s'épanouir, s'évaluer et devenir capable d'utiliser des compétences pluridisciplinaires.

Quant au programme du degré 6, il comprend, selon le choix des établissements, les modules "carton 1" et "bois 1". Ces deux modules sont décrits avec précision à la suite de la partie consacrée aux objectifs.

Objectifs généraux

La construction de l'apprentissage s'articule autour des savoirs, savoir-faire et savoir-être pleinement intégrés en activités manuelles. Elle se précise par le développement des aptitudes suivantes :

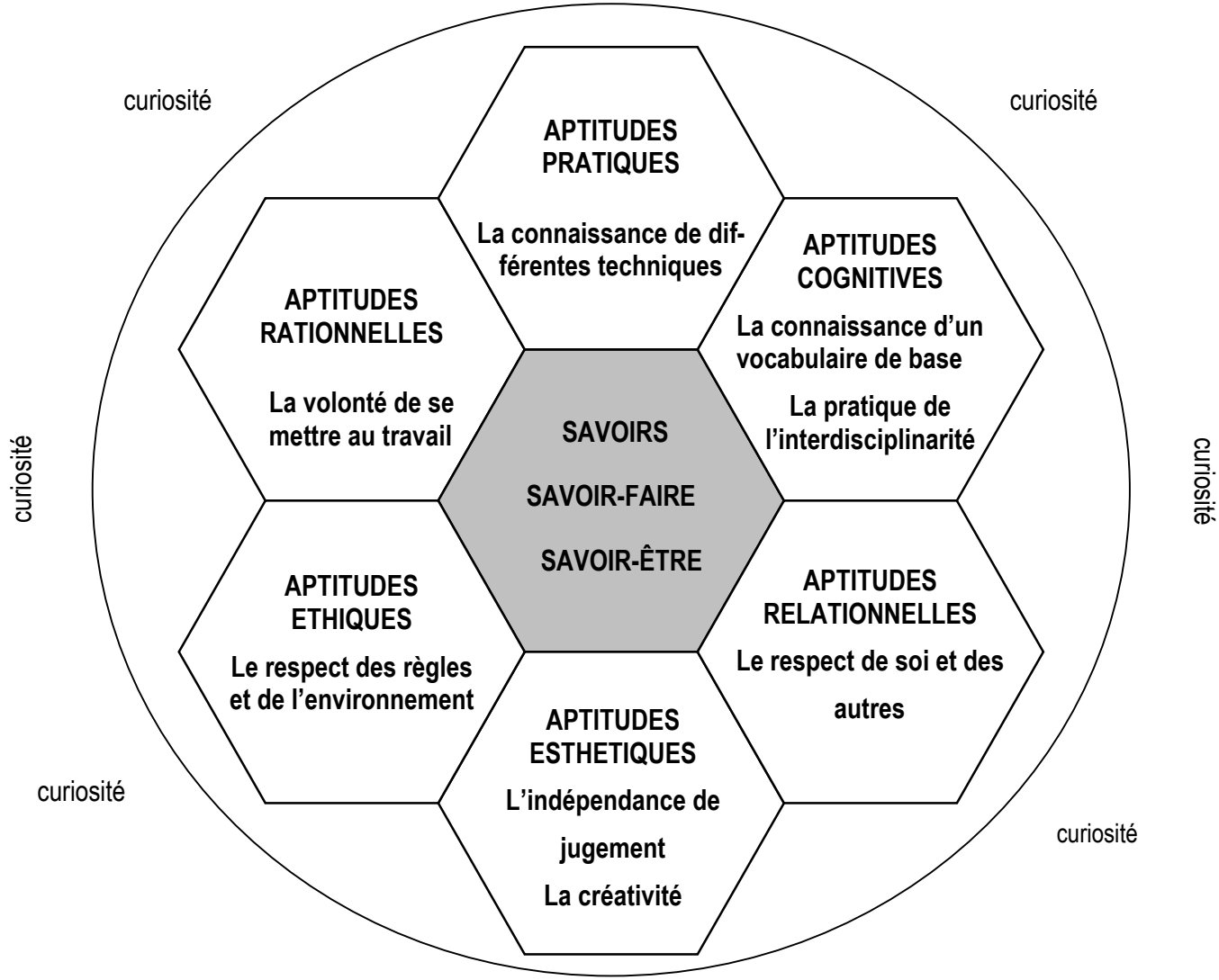

10.3 Activités manuelles sur carton, bois et métal

PERCEPTION, REPRESENTATION SPONTANEE ET EXPRESSION						
OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante:**	**Les objectifs spécifiques**	**CARTON 1**	**BOIS 1**	**BOIS 2**	**METAL 1**	**Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …**
Représenter et exprimer une idée, un imaginaire, une émotion en s'appuyant sur des techniques artisanales et en utilisant un outillage approprié. Développer et enrichir ses perceptions visuelles et tactiles	➢ Réaliser des objets librement ou à partir d'un plan de travail ou…	▬	▬	▬	▬	⇒ réalise un objet correspondant à son projet.
		▬	▬			⇒ introduit un aspect personnel dans son objet.
		▭	▭	▬	▬	⇒ introduit une partie développée personnellement dans son objet.
	➢ … selon un projet personnel et à partir d'un plan de travail défini avec le maître.	▬	▬	▬	▬	⇒ réalise son objet avec précision et soin.
	➢ Utiliser divers outils. ➢ Expérimenter, identifier et comparer différentes matières.	▬	▬	▬	▬	⇒ connaît le nom, l'emploi et les risques liés à l'outillage utilisé (décrit dans le programme).
						POUR LE DETAIL VOIR LE PROGRAMME

ORGANISATION						
OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**CARTON 1**	**BOIS 1**	**BOIS 2**	**METAL 1**	**Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …**
Organiser son apprentissage et s'organiser dans son travail.	➢ Prendre en charge son apprentissage.	▬	▬	▬	▬	⇒ met en relation ses prérequis. ⇒ utilise les références à disposition dans un souci d'autonomie.
	➢ Prendre soin de ses affaires.	▬	▬	▬	▬	⇒ prend soin de ses références et de sa place de travail. ⇒ note sur chaque pièce son code personnel.
	➢ Développer des projets personnels.	▭	▭	▬	▬	⇒ s'initie au développement de projets personnels.
						POUR LE DETAIL VOIR LE PROGRAMME

ACQUISITION DE TECHNIQUES						
OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**CARTON 1**	**BOIS 1**	**BOIS 2**	**METAL 1**	**Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …**
Exercer diverses techniques artisanales	➢ Organiser l'espace en plans et volumes.	▬				⇒ maîtrise la réalisation d'un parallélogramme rectangle.
			▬			⇒ maîtrise la réalisation d'un parallélépipède.
	➢ Effectuer des gestes artisanaux précis.	▬				⇒ maîtrise le traçage.
			▬			⇒ maîtrise le traçage, le perçage, le sciage, le ponçage et les finitions simples.
				▬		⇒ sait débiter sa pièce dans une liste ou une planchette rabotée d'épaisseur.
					▬	⇒ maîtrise le traçage, le découpage, le pliage à froid, le perçage et les finitions.
	➢ Utiliser des moyens d'assemblage.	▬				⇒ maîtrise les deux types de collage.
				▬		⇒ maîtrise l'assemblage avec tourillons.
				▬		⇒ s'initie à d'autres assemblages (clouages, vissages, queues droites,…).
					▬	⇒ connaît les assemblages et le travail à chaud.

ACQUISITION DE TECHNIQUES						
OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**CARTON 1**	**BOIS 1**	**BOIS 2**	**METAL 1**	**Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …**
Exercer diverses techniques artisanales	➢ Prévoir un plan de découpe.				▬	⇒ sait débiter ses pièces dans la matière brute.
	➢ Utiliser des machines.			▬		⇒ s'initie à l'emploi des machines électriques portatives.
						POUR LE DETAIL VOIR LE PROGRAMME

CULTURE						
OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**CARTON 1**	**BOIS 1**	**BOIS 2**	**METAL 1**	**Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …**
S'imprégner des valeurs traditionnelles de notre société et de la culture artisanale	➢ Faire preuve de respect vis-à-vis de son travail et de ses camarades.	▬	▬	▬	▬	⇒ respecte les personnes, les règles de sécurité, le matériel, son projet et son travail.
		▬	▬			⇒ se met au travail.
				▬	▬	⇒ sait trouver sa motivation.
				▬	▬	⇒ fait preuve de curiosité, de patience et de persévérance.
				▬	▬	⇒ est capable de définir ce qu'il a appris.
				▬	▬	⇒ travaille à un rythme adapté.
	➢ Visiter un musée ou une exposition.					
	➢ Monter une exposition.					
						POUR LE DETAIL VOIR LE PROGRAMME

PROGRAMME	MODULE : CARTON 1	OBJECTIFS PRIORITAIRES D'APPRENTISSAGE

Objectifs outils

- Connaître le nom, l'emploi et les risques liés à l'outillage utilisé.

Objectifs techniques

- Maîtriser la réalisation d'un parallélogramme rectangle ;
- Maîtriser le traçage et les deux types de collage.

Objectifs organisation

- Mettre en relation ses prérequis ;
- Utiliser les références à disposition dans un souci d'autonomie ;
- Prendre soin de ses références, de sa place de travail ;
- Noter sur chaque pièce nom, classe et repères de montage.

Objectifs attitude

- Se mettre au travail ;
- Respecter les personnes, son projet, son travail, le matériel et les règles de sécurité.

Objectifs objet

- Correspondre au projet ;
- Comporter un aspect personnel ;
- Etre réalisé avec précision et soin.

PROGRAMME MODULE : CARTON 1 OBJECTIFS PRIORITAIRES D'APPRENTISSAGE OBJECTIFS OUTILS

❖ **L'élève connaît le nom, l'emploi des outils suivants et les risques liés à leur utilisation.**

OUTIL	UTILISATION	RISQUES/INFORMATIONS
Crayon	Tracer, dessiner	Crayon non-taillé = imprécision
Règle graduée	Mesurer, tirer des droites	Mauvaise lecture
Equerre plate métallique	Déterminer l'angle droit, guider l'outil de coupe	Mauvaise tenue, mauvais positionnement
Compas	Reporter des distances, tracer des courbes	Mauvaise tenue
Couteau universel (cutter)	Couper	Mauvaise tenue, coupures
Plioir	Marquer les plis	
Paire de ciseaux	Découper	Blessures
Poinçon	Poinçonner	Blessures
Presse à coller	Maintenir les collages à plat	La presse sale va abîmer le collage
Pinceau à colle	Encoller	Mauvais nettoyage = pinceau détérioré
Sous-main (cartable)	Protéger la table de travail lors du traçage et de la coupe	Sous-main usé = détérioration du travail
Papier maculature (de protection)	Protéger la table de travail lors de l'encollage	Placer le travail sur du papier maculature sale ou encollé
Feuilles de protection	Empêcher les objets encollés d'adhérer aux presses	Salir les objets

PROGRAMME	MODULE :	CARTON 1	OBJECTIFS PRIORITAIRES D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS TECHNIQUES

- **L'élève maîtrise la réalisation d'un parallélogramme rectangle dans les matières utilisées avec un souci d'économie de la matière (pas de découpe au milieu d'une feuille) :**
  - Déterminer une référence de base par contrôle ou par découpe (en principe le long côté) ;
  - Déterminer un angle droit par contrôle ou par découpe ;
  - Mesurer et tracer la longueur à partir de la référence (petit côté de l'angle droit) ;
  - Couper ;
  - Mesurer et tracer la largeur à partir de la référence (grand côté de l'angle droit) ;
  - Couper.
- **L'élève doit maîtriser le traçage :**
  - L'utilisation de la règle, du crayon et de l'équerre.
- **L'élève doit maîtriser les deux types de collages suivants :**

  A. Colle blanche
  - Protéger la place de travail ;
  - Préparer les éléments à assembler ;
  - Encoller la ou les surfaces définies ;
  - Assembler les éléments ;
  - Mettre sous presse le temps nécessaire au séchage.

B. Colle de type amidon

- Protéger la place de travail ;
- Préparer les éléments à assembler ;
- Imprégner toute la pièce en partant du centre vers les bords jusqu'à complète dilatation du papier à l'aide du pinceau à colle ;
- Assembler le papier sur son support ;
- Mettre sous presse le temps nécessaire au séchage.

PROGRAMME	MODULE :	CARTON 1	OBJECTIFS PRIORITAIRES D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS ORGANISATION

❖ **L'élève utilise les références à sa disposition :**

- L'élève met en relation ses pré-requis ;
- Il suit le plan de travail proposé, la démarche, la suite des opérations, sa fiche ;
- Il sollicite un ou des camarades ;
- Il sollicite l'enseignant.

❖ **L'élève prend soin de ses réalisations, de ses références et de sa place de travail :**

- Il note sur chacune de ses pièces, son nom, sa classe ainsi que les repères de montage ;
- Il agence rationnellement sa place ;
- Il range les outils dont il n'a plus besoin ;
- Il complète et tient à jour son plan de travail, sa démarche, la suite des opérations, sa fiche.

PROGRAMME	MODULE :	CARTON 1	OBJECTIFS PRIORITAIRES D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS ATTITUDE

- **L'élève doit se mettre au travail.**
- **L'élève doit respecter :**
  - Les personnes avec lesquelles il travaille (enseignants et camarades) ;
  - Les règles de sécurité en vigueur dans l'atelier ;
  - Le matériel et l'outillage confiés ;
  - Ses projets, son travail.
- **L'élève tend à :**
  - Montrer de l'intérêt pour ses projets ;
  - Faire preuve de curiosité, de patience et de persévérance ;
  - Surmonter les difficultés rencontrées ;
  - Etre capable de définir ce qu'il a appris ;
  - Travailler à un rythme adapté à son niveau et à ses compétences.

PROGRAMME	MODULE :	CARTON 1	OBJECTIFS PRIORITAIRES D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS OBJET

- **L'objet doit :**
  - Correspondre au projet défini et être terminé ;
  - Présenter des éléments personnalisés dans un souci d'esthétisme ;
  - Etre réalisé avec précision et être soigné.

PROGRAMME	MODULE : BOIS 1	OBJECTIFS PRIORITAIRES D'APPRENTISSAGE

Objectifs outils

- Connaître le nom, l'emploi et les risques liés à l'outillage utilisé.

Objectifs techniques

- Savoir réaliser un parallélépipède (liste, planchette,…) ;
- Maîtriser le traçage, le perçage, le sciage, le ponçage et les finitions simples.

Objectifs organisation

- Mettre en relation ses prérequis ;
- Utiliser les références à disposition dans un souci d'autonomie ;
- Prendre soin de ses références, de sa place de travail ;
- Noter sur chaque pièce nom, classe et repères de montage.

Objectifs attitude

- Se mettre au travail ;
- Respecter les personnes, son projet, son travail, le matériel et les règles de sécurité.

Objectifs objet

- Correspondre au projet ;
- Comporter un aspect personnel ;
- Etre réalisé avec précision et soin.

PROGRAMME MODULE : BOIS 1 OBJECTIFS PRIORITAIRES D'APPRENTISSAGE OBJECTIFS OUTILS

❖ **L'élève connaît le nom, l'emploi et les risques liés à l'outillage utilisé.**

OUTIL	UTILISATION	RISQUES / INFORMATIONS
Etabli de menuisier	Base de travail, fixation des pièces	Endommager l'établi par une mauvaise utilisation
Serre-joints	Fixer des pièces ensemble	Marquer les pièces.
Règle métallique graduée	Mesurer, tracer.	Mauvaise lecture
Equerre de menuisier	Déterminer l'angle droit.	Mauvaise tenue
Trusquin de menuisier	Tracer des parallèles.	Mauvaise tenue
Scie à dos, d'ébéniste	Ajuster, scier des petites pièces.	Mauvaise tenue, cassure du bois en fin de sciage
Scie à cadre, lame à : araser refendre chantourner	Scier perpendiculairement aux veines du bois. Scier parallèlement aux veines du bois. Scier des courbes.	Mauvaise tenue, dévier du traçage Coupures
Scie à onglet	Scier des angles selon un guide	Mauvaise tenue de la pièce
Rabot	Ebaucher, ajuster	Outil tranchant = coupure
Varlope	Dresser des chants plats	Outil tranchant = coupure
Ciseau à bois	Entailler, ajuster *Toujours les deux mains derrière le tranchant*	Outil tranchant △ **DANGER !** graves coupures
Maillet	Frapper sur les manches d'outils.	

OUTIL	UTILISATION	RISQUES / INFORMATIONS
Marteau de menuisier	Enfoncer des clous	Marquer les pièces
Tournevis	Visser et dévisser les vis	Endommager la pièce et les têtes de vis
Râpe	Ebaucher grossièrement	Arracher des parties de bois
Lime	Ebaucher et préfinitions	
Papier abrasif	Poncer le bois	Respecter l'ordre de succession de la finesse du grain
Câle à poncer	Guider le papier abrasif	
Pinceau	Etendre différents produits	Adapter le nettoyage aux produits
Scie à découper électrique genre Hegner	Découper, ajuster, scier	△ **DANGER** ! lunettes obligatoires
Combiné de ponçage	Ajuster, recaler, rectifier Respecter le sens de rotation	△ **DANGER !** lunettes obligatoires cheveux attachés, habits adéquats
Perceuse à colonne	Percer, fraiser Butée de profondeur toujours réglée	△ **DANGER** ! lunettes obligatoires cheveux attachés, habits adéquats
Etau de machine	Fixer la pièce	
Poinçon	Pointer	Outil pointu
Mèche à bois	Percer uniquement le bois et ses dérivés	Mauvaise fixation de la pièce
Mèche à métal	Agrandir un trou ou percer après pointage	Mauvaise fixation de la pièce
Fraise conique	Angler les trous	
Pince universelle	Saisir, serrer, couper, …	

PROGRAMME	MODULE : BOIS 1	OBJECTIFS PRIORITAIRES D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS TECHNIQUES

❖ **L'élève sait réaliser un parallélépipède dans les matières utilisées avec un souci d'économie :**

- Déterminer une référence de base (chant plat) par contrôle ou par rabotage (en principe le long côté) ;
- Déterminer la largeur de la pièce et raboter un second chant plat parallèle au premier ;
- Mettre un bout à angle droit (tracer, scier et rectifier) ;
- Mesurer et tracer la longueur à partir de la référence (angle droit) ;
- Scier et rectifier.

❖ **L'élève doit maîtriser le traçage. :**

- L'utilisation de la règle, du crayon, de l'équerre de menuisier et des trusquins.

❖ **L'élève doit maîtriser les façonnages suivants :**

A. Perçage

- L'utilisation des protections (lunettes, habits adéquats, cheveux attachés, …) ;
- Le réglage de la butée de profondeur ;
- La fixation de la pièce ;
- La fixation de la mèche.

B. Sciage

- Le chemin de la scie doit se trouver du côté du déchet ;
- La fixation de la pièce.

C. Ponçage

- L'utilisation du combiné de ponçage (guide, sens de rotation, tenue de la pièce, …) ;
- L'utilisation des papiers à poncer du plus grossier au plus fin.

D. Finitions

- L'utilisation d'un produit de protection du bois.

PROGRAMME	MODULE : BOIS 1	OBJECTIFS PRIORITAIRES D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS ORGANISATION

❖ **L'élève utilise les références à sa disposition :**

- L'élève met en relation ses prérequis ;
- Il suit le plan de travail proposé, la démarche, la suite des opérations, sa fiche ;
- Il sollicite un ou des camarades ;
- Il sollicite l'enseignant.

❖ **L'élève prend soin de ses réalisations, de ses références et de sa place de travail :**

- Il note sur chacune de ses pièces, son nom, sa classe ainsi que les repères de montage ;
- Il agence rationnellement sa place ;
- Il range les outils dont il n'a plus besoin ;
- Il complète et tient à jour le plan de travail, la démarche, la suite des opérations, sa fiche.

PROGRAMME	MODULE :	BOIS 1	OBJECTIFS PRIORITAIRES D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS ATTITUDE

Préalable : l'élève doit se mettre au travail.

❖ **L'élève doit respecter :**

- Les personnes avec lesquelles il travaille (enseignants et camarades) ;
- Les règles de sécurité en vigueur dans l'atelier ;
- Le matériel et l'outillage confiés ;
- Ses projets, son travail.

❖ **L'élève s'efforce de :**

- Montrer de l'intérêt pour ses projets ;
- Faire preuve de curiosité, de patience et de persévérance ;
- Surmonter les difficultés rencontrées ;
- De définir ce qu'il a appris ;
- Travailler à un rythme adapté à son niveau et à ses compétences.

PROGRAMME	MODULE :	BOIS 1	OBJECTIFS PRIORITAIRES D'APPRENTISSAGE	OBJECTIFS OBJET

❖ **L'objet doit :**

- Correspondre au projet défini et être terminé ;
- Présenter des éléments personnalisés dans un souci d'esthétisme ;
- Etre réalisé avec précision et soigné.

10.4 Activités manuelles sur textiles

PLAN D'ETUDES	ATTENTES MINIMALES	PROGRAMME
Les objectifs prioritaires d'apprentissage sont compris dans quatre domaines : - Perception, représentation spontanée, expression ; - Organisation ; - Acquisition de techniques ; - Culture. Pour le domaine "acquisition de techniques", le choix porte sur la couture à la machine, avec les techniques et les gestes artisanaux qui s'y rapportent. Les attentes minimales sous forme de compétences contiennent les bases communes à toute activité à la machine à coudre.	Le degré d'acquisition est progressif de la 6e à la 9e année. - en construction - en voie d'acquisition - acquis Pour avoir une note suffisante, l'élève doit atteindre les attentes colorées en noir. Certaines techniques ou gestes artisanaux sont des étapes indispensables pour construire un objet mais ne peuvent pas être maîtrisées par les élèves puisqu'ils ne sont pas professionnels de la branche. Ces techniques restent en voie d'acquisition ou en construction pour tous les degrés. Pour un grand nombre d'objets, le recours à une ou plusieurs techniques d'extension est indispensable. L'enseignant(e) fixera alors le degré d'acquisition souhaité.	Le programme annexé contient des recommandations et des suggestions. Il n'est pas exhaustif. Il est évolutif.

PERCEPTION, REPRESENTATION SPONTANEE ET EXPRESSION

OPA du degré 6 Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :	Les objectifs spécifiques	6e	Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises. Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …
Enrichir ses perceptions visuelles et tactiles. Représenter et exprimer une idée, un imaginaire, une émotion en s'appuyant sur des techniques artisanales	➢ Identifier, comparer, expérimenter différentes matières et structures.	▭	⇒ est sensibilisé aux différentes matières et à leur spécificité.
	➢ Réaliser des objets librement ou à partir de consignes.	▭	⇒ imagine des interprétations et réalise des décorations adaptées sur des bases données.
		▭	⇒ se représente les étapes de construction d'un objet.

ORGANISATION			
OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …**
S'organiser et prendre son travail en charge	➢ Prendre en charge son apprentissage et s'engager dans son travail.	▭	⇒ écoute et comprend les consignes.
		▭	⇒ gère ses savoirs et les met en relation.
		▭	⇒ analyse ses erreurs et accepte d'y remédier.
		▬	⇒ a un rythme adapté.
		▬	⇒ a la volonté de finir son objet.
	➢ Prendre soin du matériel et de ses affaires.	▭	⇒ organise sa place de travail
	➢ Collaborer avec ses camarades.		

ACQUISITION DE TECHNIQUES

OPA du degré 6 Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :	Les objectifs spécifiques	6e	Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises. Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …
Expérimenter diverses techniques artisanales	➢ Effectuer des gestes artisanaux précis et respecter la notion de bienfacture à partir de critères définis. ➢ Connaître et utiliser un vocabulaire spécifique au domaine.	▭ ▭ ▬ ▬ ■ ■ ■	⇒ pose les patrons sur les tissus en assimilant quelques rudiments de coupe : droit-fil, biais, économie. ⇒ sait évaluer le métrage et le prix de revient. ⇒ coupe le tissu à plat sur la table. ⇒ épingle les tissus correctement. ⇒ sélectionne les fils et les aiguilles. ⇒ faufile avec un nœud et des points d'arrêt. ⇒ repasse une couture ouverte ou couchée.
	➢ Utiliser la machine à coudre en respectant les codes d'utilisation et de sécurité.	■ ▬ ▭ ■ ■ ■ ■	⇒ enfile la machine à coudre. ⇒ bobine la canette. ⇒ change l'aiguille. ⇒ règle point droit et zig-zag. ⇒ utilise des repères. ⇒ arrête les fils à la machine ou fait des nœuds. ⇒ coud des angles et des courbes légères.
	➢ Pratiquer toute technique d'extension.	▭	⇒ pratique correctement les techniques d'extension adaptées à son projet.

CULTURE			
OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …**
S'imprégner des valeurs traditionnelles de notre société et de la culture artisanale d'ici ou d'ailleurs	➢ Identifier diverses techniques artisanales. ➢ Connaître quelques matières premières. ➢ Participer en tant qu'organisateur ou acteur à une exposition ou à un projet d'établissement.	▭	⇒ manifeste de la curiosité et de l'engagement dans les domaines abordés.

Programme des degrés 6 à 9		
RECOMMANDATIONS	**OBJETS**	**TECHNIQUES D'EXTENSION**
Utiliser les ouvrages de référence dans le but de donner de l'autonomie aux élèves et d'assurer une certaine unité de l'enseignement des techniques et des gestes professionnels : " Filou et Tricotine " " Au fil du Temps " Elaborer des supports didactiques : - plans des étapes de montage de l'objet ; - exemples pratiques démonstratifs de phases de travail ; - …	Concevoir des objets simples à monter, reprenant les techniques du plan d'études et certaines techniques d'extension. Exemples : - animaux ; - accessoires : sacs, trousses… ; - objets décoratifs : tableaux, drapeaux… ; - objets d'ameublement : coussins, poufs... ; - vêtements simples ; - … Prévoir dans ces objets des plages d'expression personnelle : - modification de détails d'interprétation ; - décoration (voir techniques d'extension) ; - …	Toutes les activités ayant pour base les textiles. Exemples : - broderie ; - couture à la main : point caché, surjet ; - patchwork ; - applications ; - trapunto ; - mola ; - technique "chenille" ; - avalon (feuille hydrosoluble) ; - impression ; - tricot ; - crochet ; - utilisation de la machine à broder ; - utilisation de la surjeteuse ; - utilisation de la machine informatisée ; - …

10.5 Education visuelle et artistique

Introduction

L'éducation visuelle et artistique initie les élèves à divers modes d'expression artistique dans une perspective *identitaire, communicative, culturelle et libératrice*.

Elle permet :

- l'acquisition des savoir-faire et des connaissances nécessaires en vue d'une autonomie croissante de l'expression ;
- l'acquisition d'attitudes favorables à la vie en société par le plaisir, l'ouverture, la confiance, l'écoute et le respect.

EXPRESSION ET REPRESENTATION SPONTANEE

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …**
Représenter et exprimer une idée, un imaginaire, une émotion en s'appuyant sur les particularités des différents langages artistiques	➢ Sensibiliser l'élève aux différents moyens de s'exprimer par l'image.		

PERCEPTION

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …**
Développer et enrichir ses perceptions visuelles	➢ Pratiquer le dessin d'observation.	▭	⇒ apprend à observer les proportions.
	➢ Créer une impression d'espace.	▭	⇒ connaît les plans successifs.
		▭	⇒ connaît la perspective atmosphérique.

ACQUISITION DE TECHNIQUES

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …**
Expérimenter diverses techniques plastiques	➢ Dessiner au trait.	▭	⇒ développe sa maîtrise du geste et de l'outil.
	➢ Mettre en couleur.	▬	⇒ connaît les couleurs primaires et leurs complémentaires.
		▬	⇒ maîtrise les techniques de mise en couleur.
	➢ Aborder les formes et les rythmes.	▬	⇒ est capable de composer à partir de formes simples et des couleurs de base.

Programme du degré 6

EXPRESSION

Les travaux d'application de la couleur peuvent être liés aux dessins d'observation, aux compositions et aux symétries.

Suggestions d'activités :

- Plans successifs ;
- Travaux basés sur les trois couleurs fondamentales ;
- Compositions monochromes ;
- Symétries "chaudes / froides" ;
- Travaux liés à l'imaginaire : le pays bleu, les volcans, l'hiver, la plage, l'aquarium, les bouquets, le perroquet, etc. ;
- Dessins d'observation, de reproductions, de dessins ou de photos : observation plane de poissons, d'insectes, de fleurs, de silhouettes ;
- Dessins d'observation d'objets simples ;
- Oiseaux naturalisés ;
- Feuilles ;
- Totems, jeu de cartes ;
- Masques chinois, masques de carnaval ;
- Ecorces ;
- Composition avec des formes géométriques (ex: TANGRAM) ;
- Composition de formes diverses ;
- Multiplication d'une forme observée (ex: lâcher de ballons, vol d'oiseaux, poissons) ;
- Taches d'encre et pliages, papillons ;
- Galerie de portraits, robots, héros de science-fiction.

CULTURE

Suggestions d'activités :

- Présentation de quelques exemples de l'art égyptien, grec et romain.

EDUCATION AUX MEDIAS

Suggestions d'activités :

- Etude d'images tirées de bandes dessinées proposées par les élèves ;
- Comment l'action est-elle exprimée ?
- Comment le décor est-il suggéré ?
- Quels moyens sont utilisés pour suggérer les mouvements ?

Références bibliographiques :

- "Qu'est-ce que l'art ?" collection Grund
- "La perspective en jeu" éditions Découverte Gallimard
- "Les couleurs" éditions Découverte Gallimard
- "Le manuel de l'artiste" de Ray Smith, éditions Bordas
- "L'art de la BD" éditions Glénat
- "Education par la forme et la couleur" de Tritten, éditions Delta
- "Point et ligne" éditions Dessain/Tolra
- "L'art et la manière" de Piero Polato, éditions Hachette
- "Les livres de l'atelier vivant" (la lumière, la matière…) de Daniel Laconne, éditions Bordas
- "Les livres de José M. Parranon" (la perspective, le portrait, le corps humain) éditions Bordas
- "Arts plastiques" de l'Hermitte et Parington, éditions Magnard
- "Histoire de la peinture" éditions Hatier
- "Les livres de Johannes Itten" éditions Dessain& Tolra
- "Vision-dessin-créativité" de Betty Edwards, éditions Pierre Martaga
- "Dessiner grâce au cerveau droit" de Betty Edwards, éditions Martaga
- "La petite fabrique de l'image" de Fozza, Garat, Parfait, éditions Magnard
- …

10.6 Education musicale

Introduction

L'enseignement de l'éducation musicale en scolarité obligatoire se partage entre plusieurs domaines, certes liés, mais qui ont chacun leurs propres finalités. Cet enseignement implique le respect, la tolérance, la collaboration et l'ouverture d'esprit.

N.B : Il est intéressant de promouvoir l'interdisciplinarité par une collaboration avec les maîtres de français, d'allemand et d'anglais. Le chant est un vecteur important dans la maîtrise du français et l'apprentissage des langues en même temps qu'il permet la pratique musicale.

PREMIER DOMAINE

- Sensibiliser les élèves à ce qu'est la musique, à ce qu'elle permet d'exprimer, à sa richesse ;
- Ouvrir les élèves au phénomène musical dans sa plus grande diversité avec l'objectif de surmonter certains préjugés et faire aimer la musique sous toutes ses formes.

DEUXIEME DOMAINE

- Aider l'élève à pratiquer la musique ;
- Développer le sentiment d'appartenance à un groupe en pratiquant des activités chorales et/ou instrumentales qui mettent en évidence la responsabilité de chacun dans l'activité commune ;
- Encourager l'invention et la création musicale individuelle et collective.

Ces deux domaines représentent les aspects principaux de l'enseignement à l'école basés essentiellement sur l'expression et l'écoute.

TROISIEME DOMAINE

- Faire prendre conscience à l'élève que la musique obéit à des règles, qu'elle constitue un langage ;
- Apprendre à l'élève les aspects les plus fondamentaux de la syntaxe musicale, la manière de la transcrire, afin de lui permettre d'accéder à une lecture musicale élémentaire. Cette structuration reste au service de l'expression.

EXPRESSION ET REPRESENTATION SPONTANEE

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …**
Représenter et exprimer une idée, un imaginaire, une émotion en s'appuyant sur les particularités des différents langages musicaux	➢ Exprimer (oralement, par écrit ou corporellement, …) ses sentiments ou ses émotions à l'écoute de musiques diverses.	▭	⇒ peut définir le « caractère » d'une musique à l'aide d'un vocabulaire musical spécifique.
	➢ Exprimer, en improvisant sur des instruments, son état, ses sentiments, son être …	▭	⇒ est capable de s'exprimer à l'aide d'un instrument ou de sa voix.

PERCEPTION

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …**
Développer et enrichir ses perceptions auditives	➢ Reproduire des figures mélodiques et rythmiques simples.	▬	⇒ est capable de reproduire à l'aide de sa voix, de son corps ou d'un instrument de musique une phrase mélodique et son rythme simple.
	➢ Connaître la classification des instruments.	▬	⇒ est capable de classer les principaux instruments dans les familles respectives.
	➢ Reconnaître à l'écoute les différentes familles d'instruments : - cordes et leurs sous-groupes ; - vents et leurs sous-groupes ; - percussions et leurs sous-groupes.	▭	⇒ est capable de différencier à l'écoute les principaux sous-groupes d'instruments (ex : cordes frottées / cordes pincées, bois, cuivres, etc.).
	➢ Différencier les sons selon leurs caractéristiques.	▭	⇒ est capable de reconnaître : - des timbres ; - des hauteurs ; - des intensités ; - des durées différentes.

ACQUISITION DE TECHNIQUES

OPA du degré 6 **Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :**	**Les objectifs spécifiques**	**6e**	**Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises.** **Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …**
Expérimenter diverses techniques musicales	➢ Sentir l'effet et reconnaître les mesures simples à 2, 3 ou 4 temps.	▭	⇒ est capable de distinguer une musique à 2, 3 ou 4 temps.
	➢ Savoir positionner et retrouver les notes en clé de sol.	▬	⇒ est capable de placer et nommer les notes en clé de sol.
		▭	⇒ est capable de chanter et/ou jouer une partition simple.
	➢ Connaître la valeur relative des notes et des silences.	▬	⇒ connaît la valeur relative des notes et des silences entiers.
		▭	⇒ est capable de frapper une partition rythmique simple.

CULTURE

OPA du degré 6 Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :	Les objectifs spécifiques	6e	Les attentes minimales pour l'élève en terme de compétences précises. Au cours (au plus tard à la fin) du cycle, l'élève …
S'imprégner de divers domaines et cultures artistiques	➢ Se montrer sensible à l'interdisciplinarité avec l'enseignement des langues.	▭	⇒ connaît des chants dans les différentes langues y compris les langues nationales (ex : Hymne national).
	➢ Chanter et écouter de la musique folklorique de Suisse et des cultures d'origine de nos élèves.		

Pistes d'activités

EXPRESSION, REPRESENTATION ET CULTURE

- Reproduction sonore, ou corporelle, ou par écrit ou graphiquement à partir des sentiments ou des émotions ressenties après l'écoute d'un morceau musical.
- Improvisation des différentes nuances (**) sur une mélodie donnée.
- Improvisation ou création polyrythmique en groupes d'élèves (libre ou à partir d'une simple consigne).
- Expression instrumentale d'une mélodie simple (proposée par le maître, créée par les élèves ou improvisée) à partir d'une émotion ou d'un sentiment déterminé.
- Interprétation d'une histoire à travers la voix, des objets et des instruments.
- Création d'une séquence rythmique, voire mélodique, à travers quelques formes d'exécutions (frotter, pincer, secouer, frapper, souffler, entrechoquer,…).
- Production en groupe (maximum de 4 élèves) d'une séquence sonore intitulée « titre thématique… » à l'aide d'un instrument mélodique et d'un instrument de percussion selon quelques consignes d'intensité ou de mouvement, voire de texture (monodie, homophonie, ligne mélodique ou rythmique accompagnée, à deux mélodies pentatoniques ou polyrythmie en canon.
- Invention vocale (*).

PERCEPTION – CULTURE

- Dictée mélodique de degrés conjoints (ça monte, ça reste, ça descend).
- Dictée rythmique de 4 mesures simples (par exemple du rythme d'une chanson travaillée).
- Distinction des instruments et familles d'instruments à travers l'audition de pièces diverses.
- Jeux de différenciation simple de timbres, de hauteurs, d'intensités, de durées contrastants (oralement, par écrit, de manière ludique, …).
- Déchiffrage d'une partition simple rythmique ou mélodique (parlé/chanté, frappé ou joué).
- Classement d'instruments de musique par forme d'exécution, ou par famille d'instruments.
- Écoute dirigée et audition (*).

TECHNIQUES ET CULTURE

- Reconnaissance, interprétation et création à 2, 3 et 4 temps.
- Exercices simples d'écriture et de lecture par sympathie en clé de sol (**).
- Par groupes d'élèves, reconstruction (de façon originale) d'un texte au moyen d'instruments de musique et de la voix.
- Réalisation de la partition codée simple d'une petite musique inventée (tenir compte des formes d'exécution, voire des hauteurs, des durées, des nuances, des phrasés ou du mouvement).
- Conception, improvisation et production de 3 petites séquences musicales différentes de par leurs caractéristiques techniques : jazz, classique, chanson, autres… (durée de chaque séquence : maximum 15 secondes).
- Sonorisation simple d'un extrait de dessins animés, d'un film ou d'une publicité de TV ou de radio.
- Création d'une séquence sonore à partir d'un tableau ou d'une image.
- Pose de la voix, intonation et chant (*).

MOYENS D'ENSEIGNEMENT

(*) Activités proposées dans Bertholet, A., Petignat, J.-L. (1984). « *A vous la musique », méthodologie 6e, programme romand*. Office romand des éditions et du matériel scolaires. Cet ouvrage est constitué d'un classeur méthodologique, d'un cahier de l'élève, d'une cassette d'écoute dirigée, d'une cassette d'audition, d'une cassette d'exploitation de chants et des fiches d'audition.

(**) Guermann, J.-C. (1987). *Aide-mémoire musical*. Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel, service de l'enseignement secondaire. Cet ouvrage est constitué d'un fascicule pour l'élève.

QUELQUES SITES INTERNET

Préparation d'exposés, activités interactives, recherche de documents, partitions, extraits de différentes musiques de différentes époques, styles, genres, formes, par Internet.
Voici quelques sites Web proposés :

http://www.rpn.ch

http://membres.lycos.fr/jbvoinet/

http://perso.club-internet.fr/cynthia.weisse/

http://www.chez.com/edmusica/

http://www.ebr.com.fr

http://www.paroles.net/

http://www.metronimo.com/fr/.

11. Corps et mouvement

11.1 Commentaires sur le domaine *(source PECARO)*

11.1.1 Les lignes de force du 2e cycle (3e à 6e année)

Les visées du domaine "Corps et mouvement" sont les suivantes :

- **Investir et connaître son corps, en prendre soin et reconnaître ses besoins physiologiques et nutritionnels ;**

- **Développer ses ressources physiques et motrices, ainsi que des modes d'activités et d'expression corporelles sur les plans individuel et collectif.**

Au cours du 2e cycle, dans ce domaine, l'élève développe progressivement les compétences suivantes :

- Il expérimente, dans des situations différentes, les principaux mouvements pratiqués au 1er cycle. Il les enchaîne et les coordonne en mobilisant ainsi son équilibre, son adresse et son agilité. Il renforce les acquis d'une bonne tenue corporelle ;

- Il améliore ses aptitudes en reconnaissant et en apprenant des gestes techniques propres à la pratique sportive ; il applique des comportements tactiques comme le marquage et le démarquage ; il s'implique dans l'organisation d'une action collective en assumant différentes fonctions au sein d'un groupe ;

- Il reconnaît et acquiert progressivement des attitudes de fair-play et développe ainsi le respect des règles de jeu, de l'arbitre, de ses partenaires et de ses adversaires ;

- Il entraîne sa condition physique de manière équilibrée et développe un comportement responsable à l'égard de sa santé et de celle des autres ;

- A travers une production individuelle ou collective, il utilise ses capacités de création et d'expression corporelle ; il développe son imagination et son sens esthétique.

11.1.2 Les orientations pédagogiques et didactiques

Les choix retenus dans ce domaine, ainsi que dans la déclaration de la CIIP, ont pour principales conséquences que dans ce domaine, les apprentissages se construisent notamment par :

- Une démarche spiralaire en éducation physique et sportive (EPS), qui s'inscrit naturellement dans le temps, au fil des leçons ou de pratiques diverses conduisant à un même objectif. Durant des séquences d'apprentissage suffisamment longues, l'élève sera amené à expérimenter, à vivre différentes situations et variantes qui, progressivement, lui permettront d'agir de façon autonome ;

- Un enseignement différencié ou par niveaux en EPS, du fait des importantes différences de morphologie, de développement et de motivation des élèves et par une pédagogie du succès ;

- Une exploitation et un développement des activités transdisciplinaires, la conduite de projets, les camps, les journées sportives, les joutes, etc.

Vu la spécificité de cet enseignement, une attention toute particulière sera portée à la prévention des accidents. L'atmosphère et l'organisation de la leçon, le respect des mesures de sécurité, la promotion de l'aide et de la surveillance par les pairs et l'apport de consignes précises constituent des facteurs de sécurité à ne pas négliger.

11.1.3 La contribution du domaine "Corps et mouvement" au domaine de la "Formation générale"

Par ses savoirs, ses connaissances, ses méthodes, ses modes de pensées ainsi que par ses modalités d'enseignement, le domaine participe principalement aux thématiques suivantes :

- **"Identité", "Bien-être et santé" et "Projet personnel",** notamment par la prise de conscience par l'élève de sa propre influence sur le maintien de sa santé. L'accès progressif à cette conduite autonome et responsable est facilité, entre autres, par la mise en place de stratégies et de méthodes d'entraînement ainsi que par l'acquisition de connaissances et de savoir-faire sur le plan alimentaire et sportif. D'autre part, le renforcement de sa confiance et de son estime peut se développer dans le plaisir du jeu, de l'envie de se dépasser et de produire des efforts ;

- **"Collectif et communauté" et "Altérité"** , notamment par l'interaction et la communication avec ses camarades, la solidarité dans une équipe ou la rivalité dans un jeu ;

- **"Environnement" ,** notamment par une prise de conscience des dimensions écologiques et économiques en rapport avec l'alimentation.

11.1.4 La contribution du domaine "Corps et mouvement" aux capacités transversales

Le domaine contribue, chez l'élève, au développement de :

- **La collaboration,** notamment en coopérant dans un jeu ou à l'élaboration d'un repas, en découvrant la rivalité, la compétition, en vivant le fair-play ; en jouant son rôle dans une équipe, en respectant les autres et leurs différences ;

- **La communication,** notamment en rencontrant l'autre, en écoutant ses besoins ou en exprimant ses propres émotions ;

- **La démarche réflexive et le sens critique,** notamment en échangeant sur des événements sportifs et des modes alimentaires, en l'incitant à réfléchir de manière critique au rôle du sport et de la nutrition dans la société ainsi qu'à leurs impacts sur l'environnement ;

- **La pensée créatrice**, notamment en exerçant son sens créatif lors de l'invention de jeux collectifs ou lors de l'élaboration d'une recette, d'un menu, d'un repas ;

- **Les stratégies et la réflexion métacognitive**, notamment en développant ses facultés d'attention dans ses gestes.

Au degré 6, la discipline qui participe au domaine est :

- l'éducation physique et sportive

11.2 Education physique et sportive

Introduction

Les objectifs présentés dans ce document s'inscrivent dans le prolongement du PECARO et sont en lien direct avec les nouveaux moyens d'enseignement fédéraux.

Ces objectifs doivent servir à soutenir et à accompagner l'enseignant dans son action pédagogique et éducative auprès de ses élèves. La mise en place de projets communs, comme des plans d'établissement et l'élaboration de projets pour des thèmes interdisciplinaires, est suggérée au travers des différents domaines d'observation.

C'est le maître, en collaboration avec ses collègues, mais aussi avec ses élèves, qui choisit la matière et qui décide des moyens didactiques afin d'atteindre les objectifs individuels et communs fixés.

Dans cette optique, **l'utilisation du programme informatique SPORTPRO facilitera la mise en œuvre de planifications communes** et donnera la possibilité de gérer l'EPS de manière globale, (administration, planification, résultats et évaluation, organisation de compétitions ainsi que d'autres aspects liés à l'enseignement de la branche).

Cette démarche nécessite de l'enseignant une vision globale de l'action pédagogique qui lui permet de placer l'élève au centre des multiples situations d'apprentissage. La progression de l'élève doit être traduite au travers de l'observation par une évaluation formative et formatrice surtout, en permettant des situations d'évaluation sommative toutefois.

Finalement l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS) doit conduire l'élève à développer, acquérir et maîtriser les savoirs qui lui permettront de s'adapter au mieux aux valeurs et aux normes en constante évolution de notre société.

L'EPS à l'école est un moyen éducatif et formatif indiscutable. Elle favorise l'éducation globale de l'enfant et est irremplaçable pour son développement.

L'EPS permet à l'enfant d'apprendre à se construire de manière responsable vis-à-vis de lui-même et de l'autre. Elle est un outil indispensable dans l'apprentissage des comportements, des compétences et des connaissances.

L'EPS influence en particulier les dimensions suivantes :

Proposer des situations d'apprentissages qui prennent en compte toutes ces dimensions est le défi permanent de chaque enseignant. Il contribuera ainsi à l'amélioration de la qualité de vie de chacun de ses élèves.

SCHEMA CORPOREL ET PERCEPTION DES SENS

OPA du degré 6 Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :	Les objectifs spécifiques	6e	Références
Comprendre et ressentir son corps	➢ Adopter une posture spécifique sur place ou / et en mouvement.	▭	
	➢ Dissocier différentes parties du corps sur place ou / et en mouvement.	▭	
	➢ Coordonner différentes parties du corps sur place ou / et en mouvement.	▭	
Affiner ses sens	➢ Exercer et améliorer la vision périphérique.	▭	
	➢ Exercer et améliorer l'écoute comme moyen d'attention et de communication.	▭	
	➢ Découvrir et expérimenter le contact avec l'autre.	▭	
	➢ Vestibulaire.	▭	
	➢ Kinesthésique.	▭	

Acquérir et stabiliser ▭ | Appliquer et varier ▭ | Créer et compléter ■

PERCEPTION DE L'ESPACE

OPA du degré 6 Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :	Les objectifs spécifiques	6e	Références
Se placer - déplacer dans l'espace par rapport à l'autre	➢ Se marquer-démarquer dans diverses situations de jeux. ➢ Toucher l'autre pour : le guider, le reconnaître, l'équilibrer, le transporter, l'assurer, … ➢ Créer une formation de groupe (pyramide humaine, ballet, etc.).	▬ ▭ ▭	
Se placer - déplacer dans l'espace par rapport à un engin	➢ Maîtriser les phases d'élan et d'appel de divers sauts. ➢ Acquérir des expériences motrices variées dans des situations différentes. ➢ Entraîner l'envol et la réception.	▭ ▭ ▬	
Lancer, passer un objet	➢ Développer les aptitudes individuelles pour atteindre un espace, un partenaire, un objet. ➢ Pratiquer diverses formes de lancers. ➢ Apprécier les trajectoires; faire durer l'échange.	▭ ▭ ▭	

PERCEPTION DU TEMPS ET DU RYTHME

OPA du degré 6 Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :	Les objectifs spécifiques	6e	Références
Comprendre et utiliser le temps	➢ Pratiquer et entraîner les différentes formes de course en variant vitesse et distance. ➢ Pratiquer et entraîner les différentes formes de sauts et de lancers en enchaînant correctement le déroulement moteur.	▭ ▭	
Découvrir et connaître différents rythmes et mesures	➢ Utiliser différents rythmes pour pratiquer des mouvements ou des déplacements.	▭	
Vivre le temps et le rythme	➢ Maîtriser différents tempi. ➢ Créer une suite avec ou sans engins. ➢ Exprimer ses sentiments, des attitudes, mimer différentes situations, improviser un enchaînement de mouvements.	▭ ▬ ▭	

CONDITION PHYSIQUE ET SANTE

OPA du degré 6 Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :	Les objectifs spécifiques	6e	Références
Découvrir les relations entre les bases de la motricité … **- orientation** **- rythme** **- différenciation** **- réaction** **- équilibre** **…et celles de la condition physique** **- force** **- vitesse** **- souplesse** **- endurance** **Agir sur sa santé**	A travers des situations : ➢ **de déplacement :** - Adapter sa vitesse de déplacement à la distance à parcourir ou à la durée de la course ; - Adapter sa course aux obstacles à franchir. ➢ **d'équilibre :** - Rechercher et exercer l'équilibre statique et dynamique, à la station ; - Rechercher et exercer l'équilibre statique et dynamique, en suspension et en appui sur un engin ; - Rechercher et exercer l'équilibre entre un corps et un objet (lever, porter) ; - Rechercher et exercer l'équilibre (le déséquilibre) entre deux corps (luttes). ➢ **de coordination oculo-manuelle :** - Améliorer la faculté d'attraper ; - Augmenter la dextérité. ➢ **de coordination dynamique générale :** - Améliorer les différentes manières de lancer avec élan ; -Expérimenter et améliorer divers sauts et franchissements d'obstacles ; - Améliorer l'agilité au sol ; -Comprendre les bases de l'entraînement moteur, de l'éducation du maintien et des principes d'entraînement ; - Apprendre à gérer un équilibre physique – psychique – social. «Bien-être» à long terme ; -Sensibiliser les élèves aux valeurs de la santé par le mouvement et la pratique sportive.	▬ ▬ ▬ ▬ ▬ ▭ ▬ ▬ ▬ ▬ ▬ ▬ ▭ ▭	

SOCIALISATION ET COOPERATION

OPA du degré 6 Au cours du cycle, l'élève développe progressivement la compétence suivante :	Les objectifs spécifiques	6e	Références
Respecter et accepter autrui	➢ Comprendre et respecter les différences de l'autre. ➢ Prendre conscience de l'auto-arbitrage. ➢ Fixer de nouvelles règles et les accepter.	▬ ▭ ▭	
Vivre en groupe	➢ Jouer pour le plaisir. ➢ Maîtriser ses émotions en toute situation. ➢ Responsabiliser un élève, un groupe.	▭ ▬ ▭	
Aider les autres	➢ Aider et assurer son partenaire. ➢ Participer à la création d'une activité motrice. ➢ Oser corriger son partenaire.	▬ ▬ ▭	

Programme EPS pour le degré 6

Le programme pour cette année scolaire devra s'inspirer des manuels fédéraux, classeurs 4 et 5.
Il devra passer au travers des cinq brochures thématiques des manuels et des cinq domaines d'observation.
Le programme devra être une continuité des objectifs de 5e année primaire.

Programme EPS pour les degrés 7 – 8 – 9

Le programme pour ces années scolaires devra s'inspirer du manuel fédéral, classeur 5.
Il devra passer au travers des cinq brochures thématiques des manuels et des cinq domaines d'observation au cours de chaque année scolaire.
Le programme devra être une continuité des OPA de 6e année.

Objectifs Prioritaires d'Apprentissage (OPA) de PECARO

Les six OPA Corps et Mouvement de PECARO se déclinent de la manière suivante :

- Mouvement
- Pratiques sportives
- Corps et entraînement
- Expression corporelle
- Sens et besoins physiologiques
- Equilibre alimentaire

Domaines d'observation du PENSE

Les OPA de PECARO sont en lien direct avec chacun des domaines d'observations du PENSE, à savoir :

- Schéma corporel et perception des sens
- Perception de l'espace
- Perception du temps et du rythme
- Condition physique et santé
- Socialisation et coopération

Conclusion

Il est important d'adapter le programme aux lieux et conditions où se déroule l'enseignement de l'EPS.
Un programme d'établissement facilitera l'enseignement afin d'obtenir une cohérence verticale au sein de celui-ci.

12. Les options au tronc commun (OTC)

12.1 Les activités

Lors de la mise en place de l'année d'orientation, l'article 17 de la loi sur l'organisation scolaire du 28 mars 1984 définit ainsi ces options :
"Les élèves promus de cinquième année primaire sont admis en 1re secondaire. L'admission dans les différentes sections de deuxième année secondaire est déterminée par les résultats obtenus aux épreuves cantonales d'orientation, la moyenne annuelle des notes et l'avis des maîtres **prenant en compte notamment le comportement des élèves dans les options d'essai**."

Principes généraux

Définitions des options d'essai	Les thèmes
1. Les options d'essai servent à "s'essayer à…" en vue d'être évalué, puis orienté. 2. Elles sont révélatrices de qualités nécessaires à l'évaluation, donc à l'orientation. 3. Elles ne sont en aucun cas préfiguratives.	Les thèmes sont des domaines larges fournissant des sujets d'étude aux élèves, sujets ou problèmes leur permettant de concevoir et de réaliser un travail personnel. Un thème doit : - Favoriser l'ouverture de l'élève à son milieu ; - Fournir des sujets d'étude cohérents avec l'âge, la maturité, les intérêts et la sensibilité des élèves du degré 6 ; - Offrir des sujets d'étude différenciés permettant plusieurs types d'approche ; - Offrir des sujets d'étude permettant l'évaluation : ⇒ des comportements dans le travail ; ⇒ des performances. - Pouvoir être étudié dans les alentours de l'école.

Voici quelques thèmes possibles :

- la maison ;
- l'habitat ;
- l'étang ;
- les moyens de locomotion ;
- le journal ;
- l'agriculture ;
- les instruments de musique ;
- …

Remarques :

Les options d'essai font actuellement l'objet d'une réévaluation dans le cadre d'un groupe de travail du service de l'enseignement obligatoire.

L'arrivée des nouvelles technologies de l'information et de la communication (ICT), des techniques d'apprentissage, de la formation générale conduira vraisemblablement, dans un proche avenir, à une redéfinition de ces options.

Afin d'intégrer le plus rapidement possible l'usage de l'ordinateur, il est conseillé d'utiliser cet outil avec les élèves lors de la réalisation de leurs travaux personnels pour la recherche documentaire et la réalisation de leur dossier.

Un outil méthodologique intitulé ***MEMENTO pour la conduite d'un travail personnel*** réalisé par deux enseignantes du degré 6 est à disposition des maîtres sur le site du SEO (**http://www.ne.ch/seo**).